

*Crawford 2237*

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

## DU COLLECTIONNEUR

---

• QUATORZIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 140 GRAVURES.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
GALERIE BORTIER, 7,  
ET RUE DE FLORENCE 42, (AVENUE LOUISE).

—  
1876

---

BRUXELLES. — J. SANNES, IMPRIMEUR RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 15.

---

# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1876.

Açores, 10, 34, 60, 82.  
 Aleksandria, 28\*, 67.  
 Allemagne. Empire, 3, 28, 36\*, 43, 50, 81, 91.  
 Antigua, 10.  
 Antilles danoises, 74.  
 — espagnoles, 3, 12, 27, 41, 55,  
*Antilles espagnoles avec surcharge*  
*Y 1/4 (Timbres des)*, 55.  
 Antioquia, 2\*, 44, 75, 83\*.  
 Argentine, 6, 27, 73\*, 90.  
 Arzamass, 28, 36\*, 52.  
*Attention ! 94.*  
 Australie du sud, 12.  
 — occidentale, 61, 65.  
 Autriche, 18, 31, 35, 42, 50, 66, 83, 89.  
*Auriche (Les faux timbres d')*, 31.  
*Avis aux contrefacteurs*, 16.  
*Avis important*, 96.  
 Bade, 60.  
 Bahamas, 10.  
 Bavière, 5, 11\*, 17.  
 Belgique, 3, 34, 41.  
*Berlin (Le musée postal de)*, 43.  
 Bhopal, 91\*.  
*Bibliographie*, 79.  
 Bielozerk, 29, 84.  
 Bogorodsk, 28, 52, 68.  
 Bolivie, 17\*, 27, 34\*.  
 Borovitchi, 36.  
 Brésil, 66, 82, 90.  
 Bronnitsi, 4.  
*Bulletin de la Société française de timbrologie*, 21, 39, 71.  
 Cachemire, 1, 12, 27, 33, 52, 66.  
 Caboul, 10, 33\*, 61\*, 82, 91.  
 Canada, 1\*, 27, 35\*, 58, 90.  
 Cap de Bonne-Espérance, 34.  
 Charkoff, 28, 68, 84.  
 Chili, 18, 61.  
 Colonies françaises, 74, 90.  
 Cie anglaise du paquebot poste, 5\*.  
 Cie néerlandaise de Rotterdam, 18.  
 Cie russe du Levant, 90.  
*Cordoba (Les timbres de)*, 55\*, 69.  
*Cordoba (Encore)*, 93.  
 Corrientes, 11.  
 Curaçao, 60.

Danemark, 36, 38, 50\*, 55, 66.  
 Décan, 2, 76\*.  
*De quelques essais*, 20.  
*Des enveloppes timbrées. Japon.* 21\*, 44\*.  
 Dnieprowsk, 67\*.  
 Dominicaine. (Rép.), 41.  
 Drammen, 82\*.  
*Du montage des enveloppes*, 85\*.  
 Egypte, 10.  
 Ekaterinoslaw, 52.  
 Elizavetgrad, 19.  
*Encore Cordoba*, 93.  
*Enveloppes des Etats-Unis, dites Plymton*, 63.  
 Espagne, 26, 49\*, 54\*, 59\*.  
*Espagne (Les faux timbres d')*, 54\*.  
 États confédérés d'Amérique, 37.  
 — — de l'Amérique centrale, 35.  
 États-Unis d'Amérique, 3, 12, 19\*, 25, 35, 51\*, 60, 63, 66, 81.  
 — de Colombie, 2\*, 33, 44, 57\*, 67\*, 75, 83\*, 93\*.  
*Fiat lux ! 23\*.*  
 Fidji, 1, 10, 26, 75.  
 Finlande, 4, 12, 18, 26, 29, 31, 76, 83, 89.  
*Finlande (Le 20 k. 1850, 2e type)*, 29.  
 France, 11, 27, 59\*, 61, 74, 82.  
 Gdoff, 92.  
 Gde-Bretagne, 18\*, 28, 49, 60, 76\*, 92.  
 Grèce, 42, 49, 60\*, 66, 70, 76, 90.  
 Grenade, 25.  
 Guadalajara, 34.  
 Guatémala, 41, 75.  
 Guyane anglaise, 3, 10, 58\*, 65.  
 — hollandaise, 60.  
 Hambourg, 19.  
 Helligoland, 18, 26, 35\*, 74.  
 Helsingfors, 4.  
*Histoire de Petro Justo Berrio*, 44.  
*Holte (Encore les timbres de)*, 55.  
*Holte et chemins de fer danois (Les timbres de)*, 38.  
 Hong-Kong, 92.  
 Hongrie, 18, 35, 49.

Indes anglaises, 3, 11, 27, 81\*, 90.  
 — néerlandaises, 10, 18\*.  
 — portugaise, 37, 41, 67, 91.  
*Inde portugaise (Les faux timbres de l')*, 37.  
 Irbit, 36.  
 Islande, 18, 50\*.  
 Italie, 35, 59.  
 Japon, 5\*, 6\*, 13\*, 21\*, 44\*, 61\*, 65\*, 75\*, 91.  
*Japon (Timbres du)*, 6\*, 13\*.  
 Jeleitz, 28.  
 Jegoriewsk, 84.  
 Johore, 92\*.  
 Kashmire, 1, 12, 27, 33, 52, 66.  
 Kortschewa, 36\*.  
 Krapiwna, 67.  
 Krcmentschoug, 36\*.  
*La poste en Orient*, 68.  
*La poste restante en Grèce*, 71.  
*Le musée postal de Berlin*, 43.  
*Les enveloppes de la poste de Varsovie*, 71.  
*Le service des postes en Perse*, 39.  
*Le timbre-poste international*, 56.  
 Livonie, 23\*.  
 Liwni, 92.  
 Luxembourg, 10, 34, 60, 83.  
 Madère, 12, 34, 60.  
 Malmyche, 29\*.  
 Maloarchangielsk, 29\*.  
 Mariupol, 29.  
 Maurice, 26, 36, 92.  
 Melitopol, 84.  
 Mexique, 10, 34.  
*Modène. (Les timbres de)*, 76\*.  
 Moldo-Valachie, 42, 52, 74, 83.  
 Montserrat, 90\*.  
 Natal, 82.  
 Nlinsk, 83\*.  
 Norwège, 12, 17, 28, 34\*, 50, 61, 82\*.  
 Nouvelle-Calédonie, 52.  
 — Galles du Sud, 3\*, 12\*, 26, 60.  
 — Zélande, 10, 27.

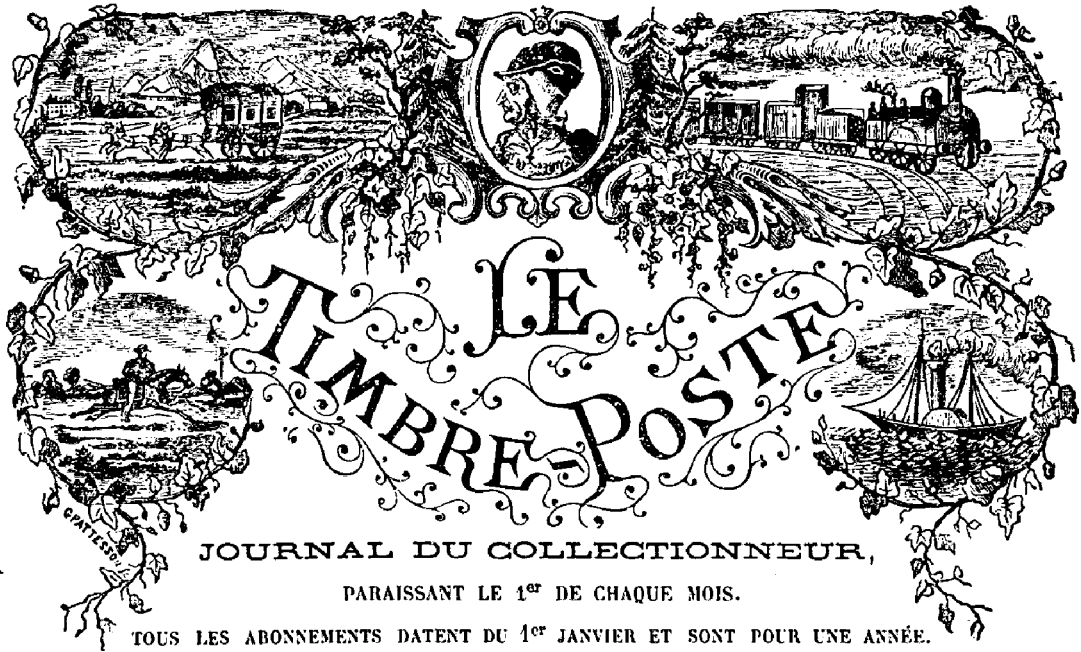


Opotchka, 52\*.  
 Oustsolsk, 10.  
 Pays-Bas, 11, 18, 61, 89\*.  
 Pawlograd, 84.  
 Pendjab, 92.  
 Perm, 5.  
 Pérou, 42, 74\*.  
 Perse, 9\*, 19, 39, 50, 66, 75, 83, 91\*.  
*Perse (Le service des postes en)*, 39.  
 Philippines, 42, 59, 67, 89.  
 Podolsk, 84.  
 Pologne, 71.  
 Porchow, 36\*.  
 Porto-Rico, 42, 59, 66.  
 Portugal, 12, 29, 60.  
*Portugal (Le 25 reis 1855)*, 29.  
 Queensland, 11, 75.  
*Quelques lignes d'histoire à propos de timbres*, 6.  
*Quelques remarques sur le 15 rap. 1851 de Suisse*, 86, 94.  
 Rampour, 92.  
 Riazan, 84.  
 Rostoff s. Don, 4.  
 Roumanie, 42, 52\*, 74, 83.  
*Roumanie (Les cartes postales de)*, 52\*.  
 Russie, 4, 5, 10\*, 19, 20, 28\*, 36\*, 52\*, 61\*, 67\*, 70\*, 83\*, 84, 92.  
 — Aleksandria, 28\*, 67.  
 — Arzamass, 28, 36\*, 52.  
 — Bielozerk, 29, 84.  
 — Bogorodsk, 28, 52, 68.  
 — Borovitchi, 36.  
 — Bronnitsi, 4.

Russie Charkoff, 28, 68, 84.  
 — Dnieprowsk, 67\*.  
 — Ekaterinoslaw, 52.  
 — Elizavetgrad, 19.  
 — Gdoff, 92.  
 — Irbit, 36.  
 — Jeletz, 28.  
 — Jegoriewsk, 84.  
 — Kortschewa, 36\*.  
 — Krapwina, 67.  
 — Krementschoung, 36\*.  
 — Liwni, 92.  
 — Malmyche, 29\*.  
 — Maloarchangielsk, 29\*.  
 — Mariupol, 29.  
 — Melitopol, 84.  
 — Nolinsk, 83\*.  
 — Opotchka, 52\*.  
 — Oustsolsk, 10.  
 — Pawlograd, 84.  
 — Perm, 5.  
 — Podolsk, 84.  
 — Porchow, 36\*.  
 — Riazan, 84.  
 — Rostoff s/ Don, 4.  
 — Stradrinsk, 19, 29.  
 — Starobyelsk, 52\*, 61\*.  
 — Toula, 92.  
 — Tschern, 10, 19, 36.  
 — Tver, 10\*.  
 — Weissiegonsk, 70\*, 84.  
 — Werchnie-Dnieprowsk, 20.  
 — Woltschansk, 4.  
 Saint-Marin, 61, 92.  
 — Thomes le Guayra, Curaçao, 82.

Saint-Vincent, 2.  
 Sarawak, 19, 51.  
 Servie, 10, 58.  
 Shadrinsk, 19, 29.  
 Shanghai, 35\*.  
 Sierra-Léone, 19, 25, 42.  
*Société française de timbrologie*, 8, 16, 24, 32, 40, 48, 56, 62, 72, 80, 88.  
 Starobyelsk, 52\*.  
 Surinam, 60.  
 Suède, 92.  
 Suisse, 10, 27, 42, 60, 66, 75, 81, 84, 86, 93, 94.  
*Suisse (Le 20 rap. brun 1854 de)*, 84.  
*Suisse. (Quelques remarques sur le 15 rap. 1851)*, 86, 94.  
 Tasmanie, 91.  
 Tellico Plains, 37.  
*Tours. (Les timbres de)*, 61.  
 Transvaal, 11.  
 Toula, 92.  
 Tschern, 10, 19, 36.  
 Turques (Iles), 66.  
 Turquie 9\*, 19, 41, 66, 76, 82\*, 90.  
 Tver, 10\*.  
 Uruguay, 3\*, 18\*.  
 Vandiemien, 91.  
 Venezuela, 52.  
 Victoria, 25\*, 34, 35, 59\*, 75, 83, 92.  
*Weissiegonsk (Les timbres de)*, 70\*, 84.  
 Werchnie-Dnieprowsk, 20.  
 Woltschansk, 4.  
 Wurtemberg, 2, 12, 28, 67, 83, 90.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).



**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER . . . . .	6 00
LE NUMÉRO . . . . .	0-50

ON S'ARONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
 journal illustré.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . .	3-00
ÉTRANGER . . . . .	4 00
LE NUMÉRO . . . . .	0-40

**Chronique.**

CANADA.



Quand on reconnaît partout l'inutilité des timbres spéciaux pour lettres enregistrées et qu'on les supprime, le Canada veut en essayer l'usage. Il a émis, le 15 novembre dernier, trois valeurs appartenant à un même type. Ce sont :

- 2 cents, orange.
- 5 — vert jaune.
- 8 — bleu foncé.

L'impression est en couleur, sur papier blanc uni, piqués 12.

FIDJI.

Les timbres avec surcharge V. R. nous sont

arrivés. Il y en a plusieurs variétés sur chaque feuille. Les trois premières lignes horizontales de dix timbres portent les lettres V. R. ornées ; les deux dernières lignes suivantes les ont en caractères ordinaires. Un des timbres avec lettres ornées a la lettre R suivie d'une croix de Malte, de dimension beaucoup plus grande que le point qui doit s'y trouver.

Sur les 6 cents surchargés 2 d., il y a d'autres variétés : 1<sup>o</sup> sans ponctuation après le d, et 2<sup>o</sup> avec ponctuation après le 2, au lieu de la lettre d. Nous récapitulons :

*Lettres V. R. ornées et ordinaires.*

- 2 cents, bleu.
- 6 — vert (surch. 2 d.).
- 12 — rose.

*Sans aucune ponctuation pour 2 d.*

6 cents (2 d.), vert.

*Avec ponctuation après le 2.*

6 cents (2 d.), vert.

CACHEMIRE.

Nous avons condamné, sur le dire de quelques

principaux amateurs, les timbres de Cachemire ronds, d'un diamètre plus petit que ceux connus depuis des années. Il paraît que ces timbres ne laissent rien à désirer sous le rapport d'authenticité. Nous avons à faire connaître deux valeurs qui ont été mises en usage en octobre 1874. Ce sont :

- 1 anna, orange.
- 1 — vert.

Il existe encore au même type :

- 1/2 anna, noir, bleu.
- 1 — bleu.
- 4 — rouge.

Ces timbres seraient actuellement en usage concurremment avec les timbres rectangulaires. De ceux-ci nous signalerons un nouveau timbre venu récemment avec le millésime 1923 (1866) :

- 1 anna, vert.

Cela nous donne quatre timbres 1 anna; deux ronds et deux rectangulaires. Les deux timbres verts et les deux oranges sont probablement d'un même emploi, mais dans des endroits différents.

#### SAINT-VINCENT.

La dernière malle nous apporte les 6 pence et 1 shilling imprimés comme suit, avec étoile en filigranne :

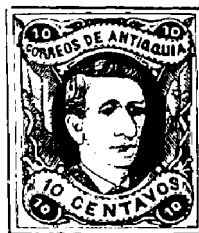
- 6 pence, vert foncé piqué 15.
- 1 shilling, lie de vin foncé, » 12.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE (ANTIOQUIA).



L'Ami des Timbres nous apporte son contingent de nouvelles : quatre nouveaux timbres à la fois. Nous les reproduisons ici. Constatons quelques petits changements que nous remarquons dans les inscriptions des nouveaux venus, changements qui dénoncent quelques petites vellétés d'indépendance. Ainsi au 1 centavo on commence par écrire : *Coreos de Antioquia* et en dessous : *Colombia*, tout court au lieu de : *États-Unis de Colombie*; au 2 1/2 centavos le mot *Colombia* disparaît dans les armoiries et n'est marqué qu'en petit caractère; pour le 5 centavos on devient plus au-

dacieux : les armoiries nationales sont supprimées et remplacées par une tête de femme personnifiant la liberté, une liberté pour rire il est vrai, mais qui démontre assez que l'État d'Antioquia entend se gouverner lui-même; et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque : *libertad* est inscrit sur un bandeau entourant cette tête. Après cette démonstration paraît le mystérieux personnage au long nez. De même que sur le 5 centavos, il n'est plus question ici des États-Unis de Colombie : *Coreos de Antioquia* en haut; la valeur en bas. La tête est placée sur des drapeaux où nous n'apercevons qu'une seule étoile, celle d'Antioquia sans doute. Ce timbre nous rappelle certain tableau de foire annonçant une merveille de la création.



Impression lithographique en couleur sur blanc uni, point de dentelure :

- 1 centavo, noir sur vert glacé.
- 2 1/2 — bleu.
- 5 — vert.
- 10 — lilas.

#### WURTEMBERG.

La taxe des télégrammes ayant été fixée à 20 pfennig par télégramme, plus 5 pfennig pour chaque mot, à partir du 1<sup>er</sup> janvier courant, deux nouveaux timbres télégraphes 5 et 10 pfennig ont été émis. Le type est semblable aux autres timbres.

Le timbre télégraphe 80 pfennig ne sera plus en usage lorsque l'approvisionnement en sera épuisé.

Les cartons-mandats 20 pfennig ont subi une modification. L'inscription *Königreich Württemberg* au lieu d'être sur une ligne droite est entrée. *Post-Anweisung* est séparé par deux traits d'union; *M... v.* ont été ajoutés en bleu sur la première ligne :

- 20 pfennig, bleu.

Les cartes postales vont avoir la couleur du carton changée. Au lieu d'être azuré, il sera *chamois*.

Les enveloppes 5 et 10 pfennig seront imprimées sur papier à filigrane « arabesques et cornet de poste dans une bande. » Elles paraîtront ainsi très-incessamment.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons reçu quelques enveloppes imprimées par la *Plymton Company*. Ce sont :

*Papier melon, format 15 sur 8 1/2 centimètres.*

2 cents, rouge.

*Papier azuré, formats 14 et 15 sur 8 1/2 centimètres.*

3 cents, vert, 3<sup>e</sup> type.

*Papier melon, format 22 sur 10 centimètres.*

3 cents, vert, 3<sup>e</sup> type.

5 — bleu foncé, chiffres ramassés.

6 — rouge, 2<sup>e</sup> type.

12 — noir, 2<sup>e</sup> —

15 — orange, 2<sup>e</sup> —

24 — violet, 2<sup>e</sup> —

Nous avons donné précédemment les différences qui existent entre les timbres 3 et 6 cents de la *Plymton Company* et les enveloppes de 1870-71. Le 12 cents a la même effigie que l'enveloppe de la guerre décrite n° 153; le 15 cents a le nez de l'effigie beaucoup plus fort, les cheveux moins bouclés, absence complète de favoris, cou moins élevé et buste plus fort; enfin la tête des chiffres 5 est plus fortement marquée. Au 24 cents, le nez de l'effigie est moins long, les cheveux plus lisses et mieux indiqués; l'énonciation de la valeur est en caractères plus grands et le hurrilage plus serré.

## INDES ANGLAISES.

Le gouvernement des Indes ayant manifesté l'intention de faire partie de l'union postale, nous devons nous attendre à l'émission d'un timbre d'une valeur correspondante à 25 centimes environ, soit 1 1/2 anna.

## BELGIQUE.

On a ajouté sur les cartes à 5 centimes, la même inscription qui se trouve sur celles à 10 centimes.

On nous annonce le changement prochain de la couleur de la carte postale à 10 centimes qui, au lieu d'être noire sera verte.

On imprime en ce moment des bandes timbrées à 1, 2 et 5 centimes, dont les couleurs et types sont identiques aux timbres. Elles paraîtront incessamment.

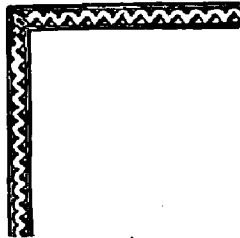
## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Constatons l'apparition de la carte postale *sans timbre*, semblable à la carte 5 pf. A droite, un carré annonce la place que doit occuper le timbre.

Sans valeur, chamois.

Des cartes avec réponse, sans timbre, avec l'inscription « Postkarte, » impression noire sur carton rose, nous en connaissons cinq variétés; la cinquième n'a pas d'avis.

Plusieurs correspondants ont contesté l'exactitude des renseignements que nous avons donnés le mois dernier, concernant la nouvelle émission. Ces renseignements ont été puisés dans le journal officiel du Brunswick du 13 novembre dernier. S'ils sont inexacts, c'est le journal officiel qui en est cause.



## URUGUAY.

Voici le dessin de la bordure des cartes que nous décrivions dans notre dernier numéro.

## ANTILLES ESPAGNOLES.

Les nouveaux timbres de 1876 ont le type semblable aux timbres des Philippines figuré au n° 152, mais avec l'inscription *Ultramar 1876*. On nous désigne les couleurs des suivants :

25 cents de p., violet.

50 — bleu.

1 peseta, noir.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons reçu trop tard, le mois dernier, la carte postale qui vient de paraître pour cette colonie anglaise. Le dessin ci-contre donne une idée de ce qu'est le cadre, dont la dimension est de 116 sur 73 millimètres. En haut, au milieu, est l'inscription *Post card*; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne; plus bas : *The Address only to be written on this side.... To*; à droite le timbre actuel, 1 penny. L'impression est en couleur, sur papier blanc épais :

1 penny, rose vif.

## GUYANE ANGLAISE.

Le 2 cents orange a actuellement le piquage 15.  
2 cents, orange.

M. A. de Rothschild nous a fait voir les timbres suivants de sa collection, avec le mot *official* en noir.

8 cents, rose.  
12 — lilas.  
24 — vert (type 1863).

Cela nous fait, avec les 1 et 2 cents, signalés, cinq valeurs connues.

#### BAVIÈRE.

Comme la carte 2 kreuzer, celle à 1 kreuzer a vu son avis supprimé. Nous n'avons pas mentionné jusqu'ici l'enveloppe 3 kreuzer, sans inscription oblique, imprimée sur papier ondulé vergé et azuré. Le format et le dessin de patte n'ont pas varié :

Carte 1 kreuzer, vert jaune.  
Enveloppe 3 — carmin.

Nous avons vu les cartons mandats 2 + 12 kr., valeur en *sgr. et kr.* de grand format, et 1 + 10 kr., petit format, valeur en *mark et kr.*

Mentionnons au nouveau filigrane, lignes ondulées horizontales, les timbres suivants :

10 kreuzer, jaune.  
18 — rouge.

Une nouvelle série a vu le jour aujourd'hui, 1<sup>er</sup> janvier. Le type est semblable au 1 mark, mais dans une proportion réduite à la grandeur des timbres ordinaires supprimés. Ce sont :

3 pfennig, vert jaune.  
10 — carmin.  
20 — outremer.  
30 — rouge.  
2 marks, orange (type 1 mark).  
3, 5, 10 pfennig, gris (timbres-taxe).

Ces derniers ont une surcharge rouge sur deux lignes. Tous ont des lignes ondulées en filigranne et sont piqués 14. Le 1 mark reste en usage.

Avec la série des timbres, il nous vient encore des cartes, bandes et enveloppes.

La disposition des cartes reste ce qu'elle était. Le timbre au nouveau type est frappé à droite, mais les chiffres supérieurs sont remplacés par des cors de poste; semblable modification existe pour les bandes et les enveloppes.

#### Cartes postales, carton chamois.

3 pfennig, vert jaune.  
5 — vert bleu.

#### Cartes postales, avec réponse, carton gris.

5 + 5 pfennig, vert bleu.

#### Bandes, papier vergé azuré, ondulé.

3 pfennig, vert jaune.

#### Enveloppe, papier verge azuré, ondulé.

10 pfennig, carmin.

Il n'y a qu'un seul format d'enveloppe, celui ordinaire.

#### FINLANDE.

Le 5 penni, nouveau type, est depuis peu en usage et le 20 penni a la nuance modifiée en bleu outremer :

5 penni, orange.  
20 — outremer.

La carte locale d'Helsingfors a subi un petit changement. Les lettres N° sont d'un caractère plus grand et suivies d'un gros point :

10 penni, vert foncé, vert, vert pâle.

Les timbres 10, 20 et 25 penni de la Compagnie des bateaux à vapeur entre Tavastehuo et Tammerfors ont été supprimés à la suite d'une réunion des actionnaires qui eut lieu le 1<sup>er</sup> août dernier. On y décida la liquidation, la vente des bateaux, etc.

Les timbres 25 et 50 penni de la Compagnie du bateau-poste Helsingfors-Bobaco ont été émis le 27 février 1875. Ils sont employés pour l'affranchissement des « paquets et corbeilles. »

#### RUSSIE.

Les enveloppes de 10 et 20 kop., nouveau type, existent seulement en deux formats : le grand et l'ordinaire.

*Bronnitsi* (Moscou). Ainsi que nous l'avions prévu, la gravure nouvelle de l'enveloppe sert aujourd'hui pour les timbres. On sait qu'elle est conforme au type 1871, sauf dans les détails :

5 kop., rouge-vermillon.

On nous dit que les enveloppes 5 kop. sont employées pour l'expédition des lettres venant de la poste impériale. Ce sont donc des enveloppes-taxe. Nous en avons rencontré une sur papier uni, format 11 sur 14 centimètres :

5 kop., bleu.

*Rostoff sur le Don* (Ekaterinoslaw). Timbre 5 kop. bleu, refait. Les lettres sont généralement plus grandes, les chiffres des angles plus allongés; le cercle intérieur n'est composé que d'une ligne au lieu de deux; le petit dessin au-dessus de la première ligne a disparu. Les feuilles, au lieu de contenir 34 timbres, ont leur nombre réduit à vingt sur quatre lignes verticales. Impression lithographique en couleur, sur papier blanc :

5 kop., bleu pâle et vif.

*Woltchansk* (Charkoff). Nous avons obtenu ce qu'il restait d'enveloppes 1868, et nous y avons

trouvé de nombreuses variétés, l'administration n'ayant pas adopté une couleur régulière et n'ayant pas déterminé la place que devait occuper le timbre. Voici l'énumération de ce que nous avons rencontré jusqu'à présent :

*Format de dame, 14 sur 8 centimètres.*

- 5 kop., noir, *vergé*, timbré sur patte de fermeture.  
 5 — — uni, — — — — —  
 5 — — *vergé*, — à gauche.  
 5 — — uni, — — — — —  
 5 — bleu, *vergé*, — — — — —

*Format 11 sur 14 centimètres.*

*Timbré à gauche, papier vergé.*

5 kop., bleu.

*Timbre renversé à droite, angle inférieur, papier vergé.*

5 kop., bleu.

*Timbré sur patte de fermeture, papier vergé.*

- 5 kop., noir, bleu, rouge.  
 5 — — intérieur couleur, bleu, vert, rose, jaune, ocre.  
 5 — rouge, intérieur couleur, bleu, vert, rose, jaune, lilas, chair.

*Papier uni.*

5 kop., noir, bleu.

*Timbré à droite, papier vergé.*

- 5 kop., noir, bleu, rouge.  
 5 — — intérieur couleur, bleu, vert, rose, jaune, lilas, chair.

*Papier uni.*

5 kop., noir, bleu.

*Perm (Perm).* Les timbres actuels sont imprimés par feuille de huit sur deux rangées horizontales, chaque rangée formant quatre variétés. Le mot *cep* n'a plus de ponctuation. Le papier a la teinte azurée :

3 kop., noir.

JAPON.



Après l'adoption des timbres, cartes et enveloppes, voici venir celle de la bande timbrée pour journaux. Son usage n'est permis qu'aux

éditeurs de journaux, qui ne peuvent en céder au public. L'inscription veut dire : *Bande pour journaux, valeur 2 rin 5 mons, soit 1/4 sen.* Un sen est divisé en 40 rin, et un rin en 10 mons. Il n'y a qu'une seule valeur.

Imprimé à droite, en couleur, sur papier japonais :

1/4 sen, rouge.

Les timbres 10, 20 et 30 sen, d'un format trop grand sans doute, ont été réformés. Les types restent ce qu'ils étaient, mais dans une proportion réduite. Leurs couleurs sont cependant changées :

10 sen, bleu outremer.

20 — rose.

30 — violet pâle et vif.



Ils ont commencé partiellement à être en usage en février 1875.

Le 2 sen a reçu une légère modification dans le type; les deux branches de Chrysanthème et de Paulownia sont tenues du bas par un nœud de ruban. L'impression est toujours sur papier blanc épais, avec piquage irrégulier :

2 sen, jaune serin.

L'émission de ce timbre est de août 1875. Il complète la série en vigueur en ce moment.

Depuis février 1874, les enveloppes ont subi un changement dans l'inscription : elle était la même que celle des timbres-postes et signifiait : *timbre-poste*. Aujourd'hui, par suite du changement du 3<sup>e</sup> caractère de l'inscription, elle veut dire : *enveloppe de poste*. Il n'existe que quatre valeurs : 1, 2, 4 et 6 sen.

On nous signale l'existence d'une carte postale sans timbre.

COMPAGNIE ANGLAISE DU PAQUEBOT-POSTE.



Nous signalons le timbre ci-contre à l'effet d'obtenir des renseignements sur son emploi qu'on n'a pu nous donner. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni et piqué 12 :

10 cents, rose-carmin.

### Quelques lignes d'histoire à propos de timbres.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

Mais si les révolutions et guerres avaient pour conséquence d'amener l'union des quatorze provinces, les timbres qui y avaient été successivement émis, restaient néanmoins en usage. Ainsi les provinces du littoral (Santé Fé, Entre Ríos) faisaient emploi des timbres de la première émission (Conf. Argentine, 1858); les provinces de Cuyo (Mendoza, San Luis et San Juan) utilisaient les timbres de la deuxième émission (République Argentine, 1862); Corrientes se servait du timbre émis en 1856 et Buenos-Ayres du type 1859 (tête de liberté). C'est afin d'obtenir l'uniformité d'un type de timbre que M. G. A. de Posadas fait sa proposition au ministre de l'intérieur, le 21 octobre 1862, dans les termes qui ont été reproduits au *Timbre-Poste* 1863, page 7. On sait qu'elle fut agréée et que les timbres à l'effigie de Rivadavia parurent le 17 avril 1864 et non le 11 janvier 1864, ainsi que vous l'avez dit au n° 140.

Voici maintenant comment s'explique le paragraphe de la proposition susdite que les timbres, différant de dessin, sont uniformes par leurs valeurs et couleurs.

Les provinces du littoral, ainsi qu'on l'a vu plus haut, employaient les timbres de la Conf. Argentine, 5 centavos *rouge*, 10 c. *vert*; 15 c. *bleu*, type représentant un soleil à l'horizon. Les provinces de Cuyo avaient les mêmes valeurs avec couleurs correspondantes, mais type aux armoiries de la République. Quant à Buenos-Ayres, on y utilisait les timbres tête de la liberté, 1 peso *rose*, ou 5 centavos, 2 pesos *bleu* ou 10 centavos.

Les dessins sont donc bien différents et leurs couleurs et valeurs uniformes (1), ainsi que le disait M. de Posadas. E. WÖNNER.

### Timbres du Japon (2).

L'empire du Japon est situé dans le grand Océan boréal, à l'extrémité orientale de l'Asie. Il est formé de plus de 3,850 îles, et appelé du nom de la plus considérable : *Nippon*, dont les Européens ont fait Japon et Japan et qui, chez les indi-

(1) Pas si uniformes que veut bien le dire notre correspondant, le 2 pesos ayant la couleur bleue au lieu de l'avoir verte. N. D. L. R.

(2) Nous devons la plupart des renseignements qui vont suivre à notre correspondant au Japon, M. W. B.

gènes, signifie littéralement *commencement du soleil*. On évalue la superficie des îles à 400,000 kilomètres carrés; la population de 32 à 38 millions d'habitants.

Le service des postes se faisait autrefois par des messagers, portant sur l'épaule une perche à laquelle la boîte aux lettres était suspendue. Ils couraient ainsi, l'un derrière l'autre, accompagnés d'un employé chargé de remettre la boîte au premier relais, à d'autres messagers prêts à partir. Les lettres parcouraient de cette façon jusque vingt lieues par jour. Un pavillon aux armes impériales placé sur la boîte, ou quelquefois des clochettes, annonçaient l'arrivée du messenger impérial.

Aujourd'hui le service des postes est établi à l'euro-péenne. Et, entrant dans la voie des réformes, le gouvernement japonais s'y est mis bravement de plein pied. Avec l'établissement des postes, il a adopté le système d'affranchissement des lettres au moyen de timbres; il a fait paraître successivement des enveloppes, cartes et bandes pour imprimés, timbrées. Des timbres fiscaux de diverses espèces ont vu le jour. Le système décimal y a été introduit, le calendrier réformé. Un premier chemin de fer a même été inauguré en 1872, de Yédo à Yokohama, d'autres sont en construction : il y a donc réforme complète sur toute la ligne.

Nous ne nous occuperons que de ce qui nous intéresse le plus : les timbres, parus depuis leur introduction jusqu'à ce jour.

#### *Première émission. — Quatre valeurs.*

Avril 1871. — Meiji, 4<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> mois (1).

Cette émission se compose de quatre timbres imprimés en taille douce sur papier japonais fait avec les fibres du mûrier noir, dit le docteur Ma-

(1) L'ère des Chinois a toujours été celle des Japonais. Le renouvellement de l'année commence en février, soit un mois de retard avec l'ère chrétienne. Au lieu de compter les années qui se succèdent, il y a interruption à chaque grand événement. On dira dans ce cas : 1<sup>re</sup> année de la période. . . . ., 2<sup>e</sup> année de la période et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un nouvel événement important vienne encore en changer les chiffres.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1873, le gouvernement japonais s'est décidé à réformer son calendrier. Les années et les mois commencent et finissent comme le calendrier grégorien; mais il y a une différente manière d'exprimer l'année. On dira par exemple, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1873 (date de la réforme), Meiji, 6<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> mois, et 9<sup>e</sup> année pour 1876.



gnus. Il y a sur chaque feuille cinq rangées horizontales de huit timbres, gravés séparément. Ils



représentent deux dragons dans un cadre grec carré; entre les dragons, la valeur surajoutée en noir, en caractères chinois. Ces timbres ne sont pas gommés.



Les inscriptions doivent se diviser en trois parties. Sur les quatre timbres, les premier et dernier caractère ont la même signification : *Sen* et *mon*. Le premier de ces deux mots voulait dire en 1871, *de monnaie* (cuivre); le deuxième indique le nom de la valeur; entre ces deux caractères :

Au 1 <sup>er</sup> type;	2 <sup>e</sup> type;	3 <sup>e</sup> type;	4 <sup>e</sup> type
4	2	5	
10	100	100	100
8			

Ce qui veut dire : 4 fois 10 + 8 = 48; 2 fois 100 = 200; 5 fois 100 = 500, chiffres représentant les différentes valeurs, soit : 48, 100, 200, 500 mons.

Le mon est une valeur de monnaie dont cent pièces font 1 cent (5 centimes) une piastre vaut donc 10,000 mons.

Les couleurs de ces timbres sont les suivantes :

48 mons,	brun rouge, brun, brun gris.
100 —	bleu foncé, bleu.
200 —	rouge vermillon, vermillon vif.
500 —	vert, vert bleu, vert jaune.

On a pu remarquer sur les timbres et d'après la signification que nous avons donnée plus haut, que les Japonais ont une façon toute particulière d'exprimer les chiffres, plaçant le nombre des dizaines au-dessus du chiffre dix, et indiquant les unités en-dessous. Ainsi :

48 est écrit	}	4 chi.
		10 dju.
		8 hatchi.
		2 ni.
200 —	}	100 hiaku.

Voici du reste, pour la facilité des recherches,

les différents chiffres usités au Japon et leur prononciation :

hitchi	七	7	半	han	1/2
hatchi	八	8	一	itchi	1
ku	九	9	二	ni	2
dju	十	10	三	san	3
hiaku	百	100	四	chi	4
sen	千	1000	五	go	5
man	万	10,000	六	roku	6

Deuxième émission. — Quatre valeurs.



Mars 1872. (Meiji 5<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> mois) (1).

En suite de l'introduction d'une nouvelle espèce de monnaie, correspondant à la piastre mexicaine (100 sen pour une piastre « yen ») de nouveaux timbres parurent en mars 1872. Les timbres conservent leur type, mais de nouvelles planches de quarante timbres sont regravées pour toutes les valeurs, utilisant toutefois pour les 1/2 et 1 sen, les planches des 48 et 100 mons, d'après le docteur Magnus. — Nous n'avons rencontré que l'ancienne planche du 100 mons — avec l'application d'une nouvelle surcharge noire. Le premier des deux caractères de cette surcharge indique le chiffre de la valeur; le second, le même pour les quatre timbres, est celui qu'on voit en dernier sur les timbres de l'émission précédente. Il signifie *sen*, mot qui énonce maintenant le nom de la valeur nouvelle au lieu de signifier « de la monnaie. »

Les 1 et 2 sen ont d'autres chiffres que ceux que

(1) On a vu plus haut que le calendrier japonais commence en février et qu'il n'a été réformé qu'en 1873.

nous avons donné plus haut. Ce sont, dit le docteur Magnus, des chiffres archaïques ou *monumentaux*, analogues à nos chiffres *romains* qui ne s'emploient qu'à de rares exceptions. Nous n'avons donc pas jugé utile de les reproduire tous, ces chiffres ne s'étant plus représentés depuis sur les émissions suivantes.



Le 1/2 sen a les deux premiers petits traits dirigés vers le haut au lieu de les avoir vers le bas. Notre correspondant, ne nous donne à ce sujet aucune explication, mais il nous fournit, par contre, la traduction des caractères qui se trouvent sur chacune des valeurs de cette émission, qu'il faut lire :

1 <sup>er</sup> type	Ham sen	1/2 sen.
2 <sup>e</sup> —	Itchi —	1 —
3 <sup>e</sup> —	Ni —	2 —
4 <sup>e</sup> —	Go —	5 —

L'impression est en taille-douce, couleur sur papier varié.

*Papier japonais uni, non gommés, piqués 11.*

- 1/2 sen, brun rougeâtre.
- 1 — bleu pâle.
- 2 — vermillon.
- 5 — vert jaune pâle.

*Papier japonais vergé, non gommés, piqués 11.*

- 1/2 sen, brun pâle.
- 5 — vert bleu, vert jaune.

*Les mêmes, gommés, piqués 11.*

- 1/2 sen, brun gris.
- 1 — bleu foncé.
- 2 — vermillon.
- 5 — vert.

Le 1 sen a seul été imprimé sur l'ancienne planche 100 mons : tous les autres timbres l'ont été sur des planches nouvelles.

Pour le 1/2 sen on a créé une autre planche (la 3<sup>e</sup>) de quarante timbres, qui a été utilisée comme suit :

*Papier japonais vergé, gommé, piqués 11.*

- 1/2 sen, gris, vert pâle et foncé.
- 1/2 — brun rouge, brun-noir.

*Papier cotonneux épais, uni, piqués 11.*

- 1/2 sen, brun noir.

(A continuer.)

## Société Française de Timbrologie.

Séance du 2 décembre 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente, M. le Président lit son rapport annuel sur la situation de la Société. Des remerciements lui sont votés pour les services qu'il n'a cessé de rendre depuis la fondation, ainsi qu'à M. Bouchet qui a rempli les fonctions de Trésorier et de Secrétaire-Adjoint.

Quatre membres nouveaux sont admis. Il est ensuite procédé à l'élection du bureau. Sont nommés :

*Président* : M. le baron A. de Rothschild.

*Secrétaire* : M. le docteur Legrand.

*Trésorier* faisant fonction de Secrétaire-Adjoint : M. Bouchet.

*Membres du Conseil pour 1876 et 1877* : MM. Donatis et Carreton.

Sont nommés membres libres : MM. Bouchet, Moens, De Rosny, pour services rendus à la Société et à la Timbrologie.

La Société vote la révision de l'art. 14 des statuts. A l'avenir l'obligation d'être membre titulaire ne sera imposée qu'aux amateurs habitant le Département de la Seine.

Un rapport du Secrétaire soumet une réponse à la question posée par M. De Joannis : *Que doit-on appeler Type ou Variété?* Après une discussion approfondie, la Société vote les conclusions suivantes :

Considérant les rapports intimes qui existent entre cette science et la numismatique, est d'avis que tous les termes en usage dans cette dernière et qui sont applicables aux timbres, doivent être compris et appliqués comme en Numismatique.

Faisant aux mots *Type* et *Variété* l'application de ces données, est d'avis que le mot *Type* désigne principalement tout sujet représenté sur un timbre, et *Variété* les différences que l'on peut rencontrer sous le rapport du dessin, de la légende, des couleurs, de l'impression, etc.

Enfin elle adopte l'emploi du mot *sous-type*, comme indiquant spécialement une variété de dessin provenant d'un renouvellement du coin.

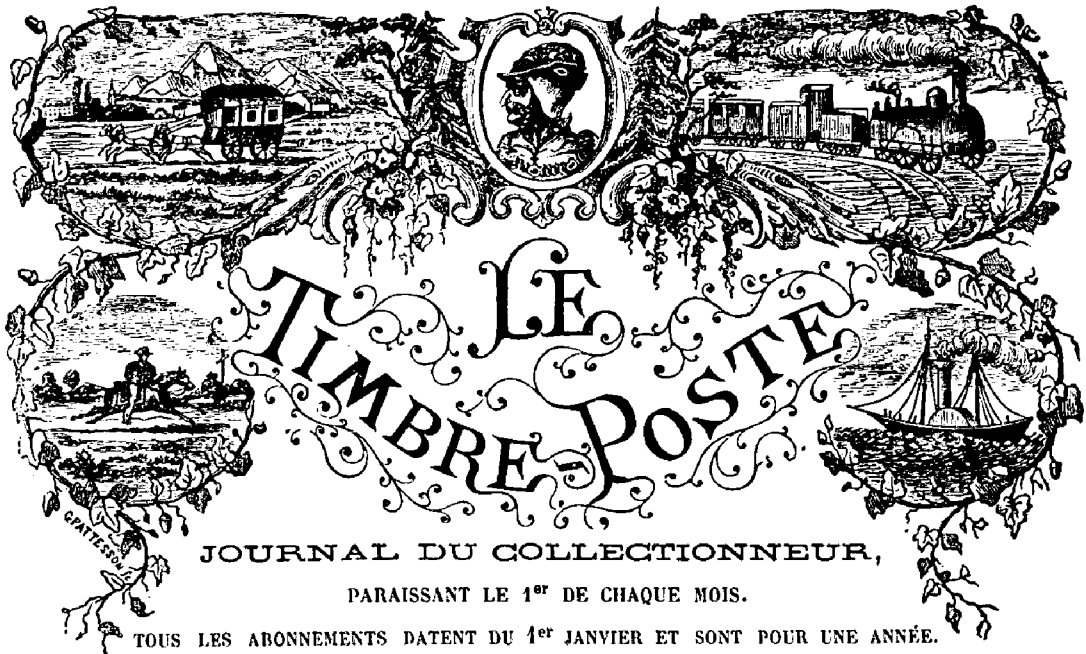
Le secrétaire résume un second travail sur les timbres de Kachemir. Il en résulte que le timbre avec trois barres est bien de la valeur de 1/2 anna. La première est un croissant, signe de l'anna, les deux autres sont des quarts.

La Société décide que la question des timbres de Kachemir sera remise à l'ordre du jour d'une des prochaines séances, après la publication au Bulletin des articles du Secrétaire.

L'ordre du jour de la séance du 6 janvier comprend :

Étude des timbres de Luxembourg et de Danemark.

La séance est levée à 10 heures 1/4.



Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6-00
LE NUMÉRO. . . . .	0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4-00
LE NUMÉRO. . . . .	0-40

**Chronique.**

TURQUIE.

S'il faut en croire les grands journaux, le service international commencera le 13 avril prochain : espérons-le. Voici quels sont les nouveaux élus. La surcharge noire y est plus compliquée, — on nous dit ornementée! — Mais elle a la même signification qu'autrefois. Les 1 et 25 piastres sont supprimés dans la nouvelle série, mais par contre nous avons une nouvelle valeur : 50 paras ou 1 1/4 piastre. Cette valeur est indiquée en chiffres arabes et caractères romains 1/4, 1/2, 1 1/4 pre, 2 et 3 pres : abréviations de piastre et piastres. Imprimés sur papier blanc, ces timbres sont piqués 13 1/2 :

- 1/4 piastre, mauve.
- 1/2 — vert pâle.
- 1 1/4 — rose chair.
- 2 — bistre jaunâtre.
- 5 — outremer.

PERSE.

Les timbres connus au fac-simile viennent d'avoir la couleur changée, le type modifié. La valeur en chiffres arabes a été ajoutée et placée entre les pattes du lion. Ces chiffres sont différents pour chaque timbre, l'addition ayant été faite, non sur le coin et par reproduction, mais sur la planche même. L'impression est en couleur sur papier blanc jaunâtre, avec le perçage en lignes. Il manque à cette série le 8 shahis dont on ne nous dit rien :



- 1 shahi, noir intense.
- 2 — outremer vif.
- 4 — vermillon vif.

Ces timbres nous ont été communiqués par un de nos correspondants qui les a reçus *directement* de Téhéran, avec cet avis que ces timbres seraient bientôt remplacés par d'autres, commandés « dans un autre pays. »

Un de nos confrères, en représentation à la So-

ciété française de timbrologie, est venu déclarer récemment qu'il avait reçu avis qu'il n'y avait ni poste ni timbres-poste en Perse. Et cependant le correspondant qui vient de nous remettre les timbres que nous avons décrit plus haut, est le cinquième à notre su, qui en reçoit directement.

## GUYANE ANGLAISE.

Le 1 cent noir a le piquage 15, conforme au 2 cents, orange :

1 cent, noir.

## SUISSE.

La carte 10 rap. a subi la même modification que celle à 5 rap. avant la suppression de son cadre : elle a aujourd'hui les mots *in, à, a* supprimés :

10 rap, vermillon pâle.

## AÇORES.

On nous écrit de cette île, que les timbres 120 et 240 reis doivent être supprimés et remplacés par deux autres valeurs : 150 et 300 reis. Ce changement aurait eu lieu le mois dernier. Les couleurs sont :

150 reis, bleu.  
300 — lilas.

## ANTIGOA.

Le 1 penny, CC en filagramme, est imprimé actuellement en vermillon vif, au lieu de rouge; piquage 12 1/2 :

1 penny, vermillon vif.

## ÉGYPTE.

Nous avons vu les 1 et 5 piastres actuels qui n'étaient pas dentelés. Ces timbres portaient diverses oblitérations : novembre 1873 et mars 1875.

1 piastre, vermillon.  
5 — vert jaune.

## FIDJI.

Les 2 pence verts existent avec surcharge 2 d, en rouge, au lieu de noire. On nous en communique un exemplaire avec lettres ornées VR. :

2 pence, vert, surcharge noire et rouge.

## INDE NÉERLANDAISE.

Nouvelle valeur au type connu. Nous en avons de piqués et non piqués :

2 cent, chocolat.

## BAHAMAS.

L'Ami des timbres annonce le 1 penny imprimé en vermillon vif :

1 penny, vermillon vif.

## MEXIQUE.

Le même signale, de la série *Porte de mar*, les valeurs suivantes :

2, 60 et 75 centavos, noirs.

## SERVIE.

Le 2 para noir est maintenant piqué :

2 para, noir.

## CABOUL.

Le 2 shahis de l'avant-dernière émission, qui n'avait pas été vu jusqu'à présent, vient de nous être communiqué. Il a le millésime 1291 (1873/74) :

2 shahis, noir.

## RUSSIE.



*Tver* (Tver). Le timbre rond est supprimé. Il est remplacé par le type ci-contre, portant les armoiries du gouvernement de Tver, en jaune sur fond rouge ; la partie contenant la valeur est jaune, avec impression noire :

2 kop., rouge, jaune et noir.

*Tschern* (Toula). Le 3 kop., noir, est imprimé aujourd'hui sur papier blanc uni :

3 kop., noir.

*Oustsytolsk* (Wologda). Les timbres considérés comme appartenant à l'émission de 1873 (4 variétés), sont au contraire de 1874, et ceux désignés comme ayant été émis en 1874 (6 variétés), l'ont été en 1873. Les derniers tirages de l'émission 1874, ci-devant 1873, nous arrivent, avec un des chiffres 3 renversés au timbre formant la quatrième et dernière variété :

3 kop., rouge foncé.

## LUXEMBOURG.

La carte à 5 centimes a la nuance lilas sur blanc azuré :

5 centimes, lilas.

On annonce la prochaine apparition de deux nouvelles cartes : 10 centimes pour la Belgique; 12 1/2 centimes pour les autres pays de l'Union.

## NOUVELLE-ZÉLANDE.

Dans un lot de timbres annulés, nous avons rencontré le 1 penny, lilas, actuel, avec l'ancien filagramme *étoile*. A-t-on abandonné le nouveau filagramme, étoile et NZ pour l'ancien; n'est-ce qu'un tirage provisoire : l'avenir nous l'apprendra. L'exemplaire que nous avons eu avait le piquage 12 :

1 penny, lilas.

## PAYS-BAS.

On fait usage depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, de deux enveloppes ayant pour type le timbre en usage. Il n'existe qu'un seul format, celui ordinaire, avec timbre placé à l'angle droit supérieur :

5 cents, outremer sur blanc.  
12 1/2 " gris — —

La poste fait payer en plus 1/2 cent, pour prix de l'enveloppe.

Le changement des timbres en-dessous de 5 cents, est chose décidée. Nous avons vu l'essai qui sera probablement adopté. Au centre d'un cercle, un chiffre-valeur, sur fond blanc ; en haut, sur une ligne droite : *Nedertand* ; en bas : *cent* ; aux quatre angles, la valeur en chiffres ; le restant du timbre est couvert de petits chiffres microscopiques comme certains timbres de Tour et Taxis. Notre exemplaire est de 2 cents et imprimé en jaune.

Des timbres-télégraphes seront émis incessamment.

Les cartes postales ont le carton chamois foncé. Celle à 5 cents bleu n'a pas subi de modification comme il a été dit. Les mots *aan* et *te* qui ont été remarqués se trouvent seulement sur les essais.

## QUEENSLAND.

Les 3 pence bruns actuels auraient, d'après l'*Ami des timbres*, le flagramme Q et couronne :

3 pence, brun.

## FRANCE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier écoulé, on se sert de cartes de 10 et 15 centimes, sur lesquelles on a ajouté dans l'angle gauche inférieur : 10-75.

1<sup>er</sup> type, 10 cent., noir sur chamois.  
2<sup>e</sup> — 15 — — — blanc rosé.

A la même date, a paru une autre carte, portant l'inscription :

*Prix pour la France et l'Algérie : 10 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 15 centimes de bureau à bureau.*

*Prix pour les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé ; 15 ou 20 centimes suivant la destination.*

Cette carte, qui n'a pas de destination particulière, se délivre par la poste sans timbre. Mais celle-ci vous oblige de lui prendre 20 centimes de timbres par carte ! Nous allons omettre de dire que dans l'angle inférieur gauche, on lit : *a... Département... ou pays* sur quatre lignes et dans celui de droite l'avis est placé de *haut en*

*bas* ; enfin, en dehors du cadre, la date de l'impression sans doute : *novembre 1875*.

2<sup>e</sup> type, sans valeur, noir sur blanc rosé.

## INDES ANGLAISES.

L'enveloppe 1/2 anna bleu, de papier vergé blanc, a le dessin de la patte de fermeture qui est blanc, au lieu d'être bleu :

1/2 anna, bleu.

## CORRIENTES.

Le timbre rose vif est actuellement imprimé sur papier rose sale :

Sans valeur (3 centavos) rose sale.

## TRANSVAAL.

Le 3 pence, impression locale, vient de nous arriver : 1<sup>o</sup> non dentelé ; 2<sup>o</sup> percé en lignes ; 3<sup>o</sup> percé en lignes verticalement et en arc horizontalement :

3 pence, violet foncé.

Les 1 et 6 pence qui avaient le piquage 13 paraissent non dentelés et imprimés sur papier mince :

1 penny, rouge sale.  
6 — bleu (1<sup>er</sup> type).

## BAVIÈRE.

Réparons avant tout une omission. La bande 1 kreuzer a existé sur papier à lignes ondulées :



1 kreuzer, vert jaune.

Nous reproduisons le type adopté pour les timbres que nous avons fait connaître le mois dernier, auxquels il faut ajouter les valeurs suivantes, parues le 1<sup>er</sup> janvier :

5 pfennig, vert bleu.  
25 — bistre.

Nous avons à annoncer encore quatre mandats avec timbres, type ci-haut, sauf les 10 et 20 pfennig qui ont des cors de poste dans les angles supérieurs. Le carton est blanc avec impression bleue ; le 10 pfennig seul a l'inscription au-dessus du timbre : *An soldaten (bis 15 mark incl.)*.

10 pfennig, carmin.  
20 — outremer.  
30 — bistre.  
40 — jaune pâle.

On a signalé une carte avec réponse payée 3 + 3 pfennig : cette valeur n'existe pas, nous écrit-on de Munich.



Les timbres-télégraphe ont eu, comme les timbres-poste, leur valeur changée. Le type reste ce qu'il est. Nous avons vu :

40 pfennig, outremer pâle.  
20 — lilas.

C'est toujours le piquage 41 et papier vergé avec boucles en filagramme.

#### WURTEMBERG.

Les enveloppes 5 et 10 pfennig avec filagramme et la carte 5 pfennig, lilas sur chamois, viennent de faire leur apparition.

L'enveloppe 1 kreuzer du comité des archers allemands, à Stuttgart, décrite dans notre n° 150, a subi un changement par suite de l'adoption de la nouvelle monnaie. Le timbre 1 kreuzer est biffé d'une barre lilas et le timbre 5 pfennig, type actuel, est frappé au côté opposé, c'est-à-dire à gauche :

5 pfennig, lilas sur rose.

#### CACHEMIRE.

Le timbre actuel, 1 anna, est venu récemment imprimé en orange rougeâtre foncé sur papier vergé :

1 anna, orange rougeâtre.

#### AUSTRALIE DU SUD.

Le 1 penny actuel, après avoir paru piqué 12 1/2, puis 11, a actuellement le piquage 40 :

1 penny, vert, vert bleu, vert jaune.

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

Après avoir fourni une carrière d'une vingtaine



d'années, le timbre de 1 shilling a été mis à la retraite. Son successeur, doit-on le dire, sort des ateliers de MM. De La Rue et Co, de Londres, dont il porte le cachet. L'expédition du nouveau type a eu lieu en septembre dernier : il ne peut

done tarder à être mis en circulation.

L'exemplaire qui nous a été confié est un essai imprimé en vert sur papier blanc uni, non dentelé.

#### ANTILLES ESPAGNOLES.

Aux valeurs signalées le mois dernier, il nous faut ajouter :

12 1/2 cent. de p., vert pâle.

Des timbres-télégraphe 1876, nous avons vu, au type des timbres-poste, mais avec la suppression du mot *correos* des côtés latéraux et le remplacement de l'inscription *ultramar* 1876 par *Cuba-Tels* 1876 ou *Telegrafos* 1876, les timbres suivants :

1 peseta vert, *Cuba tels* 1876  
2 — bleu — —  
4 — rose, *telegrafos* 1876.

Impression sur papier blanc uni ; piquage 44.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 2½ cents *Agriculture* nous est signalé par un de nos correspondants, qui dit le posséder :

2½ cents, jaune.

#### NORWÈGE.

On a remarqué que les cartes actuelles de 2 et 3 skillings avaient un filagramme, cinq rangées *verticales* sur quatre *horizontales* de cors de poste. Ce filagramme ne se rencontre pas toujours sur les 2 skillings :

Avec filagramme, 2 sk. bleu s/ blanc.  
— — 3 — carmins-chamois.  
Sans — 2 — bleu sur blanc.

#### MADÈRE.

Le 15 reis, chocolat, nous est parvenu. On nous annonce également les 150 et 300 reis remplaçant les 120 et 240 reis :

15 reis, chocolat.  
150 — bleu.  
300 — lilas.

#### PORTUGAL.

Deux nouvelles valeurs ont paru en remplacement des 120 et 240 reis supprimés. Elles ont le même type que les timbres en cours. Ce sont :

150 reis, bleu pâle.  
300 — lilas pâle.

#### FINLANDE.

M. A. Treichel a l'obligeance de nous communiquer une enveloppe 1860, valeur 10 kop. rouge (7 étoiles dans l'écu), imprimée sur papier vergé blanc et ayant le timbre 20 kop. noir 1850, sur la patte de fermeture. Elle a passée par la poste de Viborg, le 25 . . . . 1861, comme l'indique le timbre d'origine.

Cette enveloppe a ceci de remarquable, c'est qu'elle a le type 1860 avec 7 étoiles et non 8 comme toutes celles signalées et que le timbre de 1850 n'appartient pas au type connu. Voici les différences que nous avons remarquées :

Écu composé régulièrement de 24 lignes en haut et en bas au lieu de 24 et 26 ;

Couronne plus large, boule moins élevée ;

Les étoiles n'occupent pas la même place dans l'écu ; à droite, celle supérieure s'étend sur quatre lignes au lieu de trois ; celle du milieu touche à droite la ligne formant l'écu, et celle inférieure la touche du bas. A gauche, les étoiles du milieu et inférieure sont placées sur quatre lignes verticales au lieu de trois.

Dimension de l'écu : 1/2<sup>mm</sup> en plus sur la hauteur et la largeur.

Si nous examinons l'inscription, nous trouvons :

Les chiffres 2 plus ouverts du bas ; les K ayant le trait inférieur droit plus oblique ; les O plus fermés. Enfin la ponctuation est marquée par des points en forme de losange :

40 kop. rouge 1860 (7 étoiles) sur  
20 — noir 1850 (1<sup>er</sup> sous-type).

### Timbres du Japon.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

N'ayant pu revoir les dernières épreuves, quelques corrections ont été omises dans le précédent numéro. Nous les rectifions :

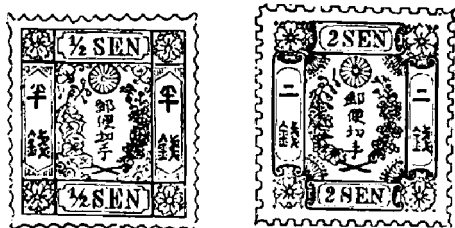
De l'émission 1872, il existe de la série sur papier vergé, gommés et piqués 11 :

• 5 sen, vert, vert-bleu et vert-jaune.

La 3<sup>e</sup> planche du 1/2 anna n'a pas été imprimée sur papier gris et vert, mais sur papier gris-vert pâle et foncé.

Troisième émission. Sept valeurs.

1872-73.



Les premiers timbres de cette émission ont paru en août 1872 ; les autres valeurs ont successivement été créées dans le courant de la même année et pendant les premiers mois de la suivante. Tous ces timbres ont le type différent. Ils sont rectangulaires et représentent, en haut, une

chrysanthème ou armoiries du Mykado ; en dessous, une inscription chinoise sur quatre lignes,



signifiant : *you-bin* (Poste) *kit-te* (timbre)—timbre-poste ; de chaque côté, deux branches : l'une de Chrysanthème, l'autre de Paulownia Imperialis, remplacées pour le 10 sen par deux dragons et par un cercle orné, pour le 20 sen ; en haut et en bas, la valeur exprimée en chiffres et caractères romains ; de chaque côté, leur répétition en caractères chinois.

L'impression est en taille-douce sur papier japonais uni ou vergé, piquage 10 très-irrégulier. Les feuilles portent toujours quarante variétés sur cinq rangées horizontales.



Août 1872. (Meiji, 5<sup>e</sup> année, 7<sup>e</sup> mois) (1).

Itchi sen, 1 sen, bleu, bleu foncé, bleu pâle.  
Nuances très-variées.

Ni sen, 2 sen, vermillon, chair pâle et vif.

Octobre 1872. (Meiji, 5<sup>e</sup> année, 9<sup>e</sup> mois) (1).

Hem sen, 1/2 sen, bistre-noir, bistre-rouge.

Dju — 40 — vert foncé, vert-jaune, vert-bleu.

Ni-dju — 20 — violet vif et pâle.

San-dju — 30 — gris.

Avril 1873. (Meiji, 6<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> mois.)

Chi sen, 4 sen., rose pâle et vif, rose sale.

La nuance du 2 sen, chair, se rapprochant trop de celle du 4 sen, rose, fut changée en mai 1873 et le timbre imprimé sur une planche nouvelle :



(1) Le calendrier japonais commençant en février, n'a été réformé qu'en 1873.



Mai 1873. (Meiji, 6<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> mois.)

Même papier et piqure que les précédents.

2 sen, jaune, orange, citron.

Nous avons rencontré diverses planches de ces timbres :

Trois du 1/2 sen.

Cinq — 1 —

Quatre — 2, — dont deux pour la nuance chair et une pour la jaune.

Trois — 4 —

Une pour les 10, 20, 30 sen.

Quatrième émission Huit valeurs.

Février 1874. (Meiji, 7<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> mois.)

A partir de cette date, les timbres, au lieu d'être imprimés sur papier japonais, le sont sur papier européen uni épais; même irrégularité de piqure.

Planches nouvelles de quarante timbres. Le type reste ce qu'il est :

4 sen, rose et rose vif.

Ce timbre n'a eu, paraît-il, que très-peu de durée. A cette même date, paraissait une série des mêmes valeurs et aux mêmes types que les précédents de 1872-73, mais imprimés sur des planches nouvelles avec addition d'un petit caractère japonais placé à l'extrémité et entre les deux branches de Chrysanthème et Paulownia pour les 1/2, 1, 2, 4 et 30 sen; près de la boucle de la jarretière pour le 6 sen, nouvelle valeur, type ci-contre,



et en bas, dans le cadre, au-dessus de la valeur pour les 10 et 20 sen.

La présence de ces caractères a pour but unique de créer des difficultés à la contrefaçon comme cela a lieu pour les timbres anglais. Nous ne voyons aucunement, pour notre part, les difficultés que peuvent faire surgir ces caractères, les mêmes pour les quarante timbres de chaque feuille, le type étant gravé à nouveau chaque fois que le caractère change.

L'invention de ces caractères date des premières années du VIII<sup>e</sup> siècle. Voici pourquoi ils furent créés. La langue japonaise étant un composé de chinois et des idiomes d'autres peuples qui allèrent s'établir dans ces contrées, et la structure de la langue japonaise différant sensiblement de la structure de la langue chinoise et les caractères chinois ayant souvent plusieurs significations, il fut résolu qu'on obviât à cet inconvénient : de là, l'invention des caractères syllabi-

ques, nommés *kata-kane*, complètement adaptés à l'idiome du pays, et d'un usage universel au Japon.

Voici cet alphabet, avec la prononciation de chacun des caractères. Il permettra de classer convenablement les timbres qui en portent. Mais il est bon de remarquer que l'écriture japonaise part de haut en bas et de droite à gauche. Nous avons, du reste, numéroté les caractères dans leur ordre naturel.

コ	33 ko	レ	17 re	イ	1 i
エ	34 ye	ソ	18 so	ロ	2 ro
テ	35 te	ツ	19 tsou	ハ	3 fa
ア	36 a	子	20 ne	ニ	4 ni
サ	37 sa	ナ	21 na	ホ	5 fo
キ	38 ki	ラ	22 ra	ヘ	6 fe
ユ	39 you	ム	23 mou	ト	7 to
メ	40 me	ウ	24 ou	チ	8 tsi
ミ	41 mi	井	25 yi	リ	9 ri
シ	42 si	ノ	26 no	ス	10 nou
エ	43 e	オ	27 o	ル	11 rou
ヒ	44 fi	ク	28 kou	ヲ	12 wo
モ	45 mo	ヤ	29 ya	ワ	13 wa
セ	46 se	マ	30 ma	カ	14 ka
ス	47 sou	ケ	31 ke	ヨ	15 yo
ン	48 n final	フ	32 fou	タ	16 ta

La série de ces timbres est composée comme

suit. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le papier est uni épais; piquage irrégulier :

1/2 sen, bistre.

- 1 — bleu, bleu pâle, bleu foncé.
- 2 — jaune, orange, citron.
- 4 — rose vif.
- 6 — brun-violet, brun pâle.
- 10 — vert bleu, vert jaune.
- 20 — violet pâle et foncé.
- 30 — gris foncé.

Le tirage des timbres est de dix mille; après chaque tirage, la planche subit une modification : le premier caractère syllabique fait place au second et ainsi de suite.

Les timbres qui présentent le plus de variétés sont les 1 et 2 sen, d'un usage très-fréquent, les premiers affranchissant les lettres locales; les seconds celles pour tout l'Empire, ce qui n'est pas cher, soit dit entre parenthèse. Les journaux payent 1/2 sen.

Nous avons rencontré les timbres suivants, avec des caractères syllabiques que nous désignerons pour plus de facilité, par les numéros que nous avons placés devant chacun d'eux :

1/2 sen, n° 1.

- 1 — — 1 à 12.
- 2 — — 1 à 23.
- 4 — — 1.
- 6 — — 10, 14 à 18, mais il est probable que les variétés 1 à 13 existent.

- 10 — — 1 à 3.
- 20 — — 1 à 5.
- 30 — — 1.

*Cinquième émission. Trois valeurs.*

1<sup>er</sup> janvier 1875. (Meiji, 8<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> mois.)



Par suite d'une convention postale entre ce pays et les États-Unis et en attendant sans doute que le Japon entre dans l'union postale, ce qui ne nous étonnerait guère, des timbres nouveaux sont créés et mis en usage le 1<sup>er</sup> janvier 1875. Les inscriptions sont les mêmes qu'aux timbres précédents.



Imprimés sur papier blanc européen uni, piquage irrégulier.

- Dju ni — 12 sen, rose.
- Dju go — 15 — lilas, mauve.
- Chi dju go — 45 — carmin.

*Variétés de caractères syllabiques.*

- 12 sen, n° 1.
- 15 — — 1 et 2.
- 45 — — 1.

*Sixième émission. Huit valeurs.*

Février 1875. (Meiji, 8<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> mois.)

Les timbres de 1874 conservent leur type, sauf les 10, 20 et 30 sen, mais sont imprimés dans d'autres couleurs. Nouvelle occasion de refaire de nouvelles planches de quarante timbres pour toutes les valeurs. L'impression reste sur le même papier; point de changement dans le piquage.

1/2 sen, gris.

- 1 — — bistre.
- 4 — bleu vert.
- 6 — orange.
- 10 — outremer (1).
- 20 — carmin (1).
- 30 — violet pâle et vif (1).

*Variétés syllabiques*

1/2 sen, n° 2 et 3. (deux planches du n° 2.)

- 1 — — 5, 7, 8, 12 à 16.
- 4 — — 1 et 2.
- 6 — — 11, 14, 16. (deux planches n° 16.)
- 10 — — 4.
- 20 — — 8.
- 30 — — 2.

On observera avec nous que le changement de couleur n'a apporté aucune modification dans l'ordre suivi, pour marquer les différents tirages; qu'il a même été continué pour les 10, 20 et 30 sen, quoique d'un autre type. Les 1 et 6 sen présentent seuls des exceptions. M. W. B. pense que le stock de ces timbres étant assez considérable, on a détruit ceux existant pour les remplacer par des timbres imprimés sur les mêmes planches, mais dans les couleurs nouvellement adoptées.

A la même date, février 1875, paraissent deux timbres, dépourvus de caractère syllabique. Ils commencent sans doute une série nouvelle, l'inutilité de ces caractères ayant été probablement reconnue.

L'impression ne diffère en rien des timbres précédents; toujours même profusion de planches nouvelles :

(1) Type reproduit no 157.

1 sen, bistre.  
4 — vert bleu.

Notre correspondant nous dit que ces deux timbres ne sont plus en usage, ce qui doit être une erreur. Nous pensons plutôt que la vente de ces timbres a été suspendue, afin de permettre d'écouler les timbres avec caractères syllabiques. L'émission suivante semble confirmer cette supposition :

Août 1875. (Meiji, 8<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> mois).

Timbre semblable au 2 sen jaune 1872/73 sans caractère syllabique. Les deux branches de Chrysanthème et Paulownia sont tenues aux extrémités par un nœud de ruban. Impression sur papier blanc uni épais, piqué.

2 sen, jaune serin.

Tels sont les timbres parus jusqu'à ce jour. Il est probable que nous aurons bientôt l'occasion d'en faire connaître d'autres, le Japon ne pouvant rester en aussi beau chemin.

Les enveloppes, bandes et cartes timbrées feront le sujet d'un article préparé par le docteur Magnus et que nous ferons paraître très-incessamment.

#### AVIS AUX CONTREFACTEURS.

Le gouvernement des États-Unis a fait pour suivre récemment John A. Wilson, Carlo Govini, Giovanni Petroni et James Davison, accusés d'imprimer et de vendre des timbres faux.

Giovanni Petroni, reconnu coupable par la Cour du district des États-Unis à Philadelphie, a été condamné le 29 novembre 1873, à deux années d'emprisonnement. Govini a été mis hors de cause; Davison, le graveur, a été acquitté, ayant prouvé qu'il ignorait l'usage qu'on faisait de son travail. Wilson, poursuivi pour un autre crime, sera jugé plus tard.

Nous serions curieux de voir reproduire cette nouvelle dans le journal du sieur Friedl, de Vienne et savoir ce qu'il en pense.

## LES TIMBRES-POSTE RURAUX

### DE RUSSIE

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DE TOUS LES TIMBRES  
CONNUS JUSQU'À CE JOUR, AVEC LEUR PRIX DE VENTE

PAR SAMUEL KOPROWSKI.

Volume in-8° illustré de 130 gravures. — Prix : 2 fr. 50.

## Société Française de Timbrologie.

Séance du 13 janvier 1876.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Président donne connaissance de la correspondance qui comprend des lettres de demande du Bulletin, une lettre de remerciements de M. De Rosny, nommé membre libre.

MM. Jules Fauscille et Tréichel sont admis comme membres de la Société. Le Secrétaire met sous les yeux de la Société les deux derniers numéros de l'*American journal of Philately* et fait connaître la condamnation, à Philadelphie, de fabricants de faux timbres, jugement qui obtient l'assentiment de tous les membres. Il montre aussi la traduction faite sans autorisation de l'article de M. De Bosredon sur les timbres mobiles envisagés au point de vue historique et demande à la Société de protester contre ce plagiat. La proposition est adoptée.

M. De Bosredon dépose sur le bureau la suite de son travail qui a pour titre: *Les timbres mobiles envisagés au point de vue administratif et financier.*

Il est donné connaissance du projet de catalogue des timbres du Luxembourg, par le Secrétaire. Diverses observations sont faites, par M. De Ferrari, à propos du 10 centimes sur papier azuré qu'il considère comme un essai; des timbres avec fautes; des cartes; des mandats, que la Société accepte de ne pas insérer lorsqu'il n'y a pas eu de mandats timbrés dans le pays, en invitant M. Schmidt de Wilde de lui soumettre le travail qu'il prépare sur ce sujet.

Le projet de catalogue est adopté.

M. Carreton donne connaissance de celui qu'il a préparé sur les timbres de Danemark. A l'occasion des monnaies, la Société revenant sur une résolution précédente décide que la valeur des monnaies sera indiquée à chaque pays et avant toute énumération de timbres. Elle adopte le placement des timbres de service à leur ordre chronologique parmi les timbres de même espèce, et rejette les enveloppes de franchise de son catalogue comme n'étant pas du papier-monnaie postal.

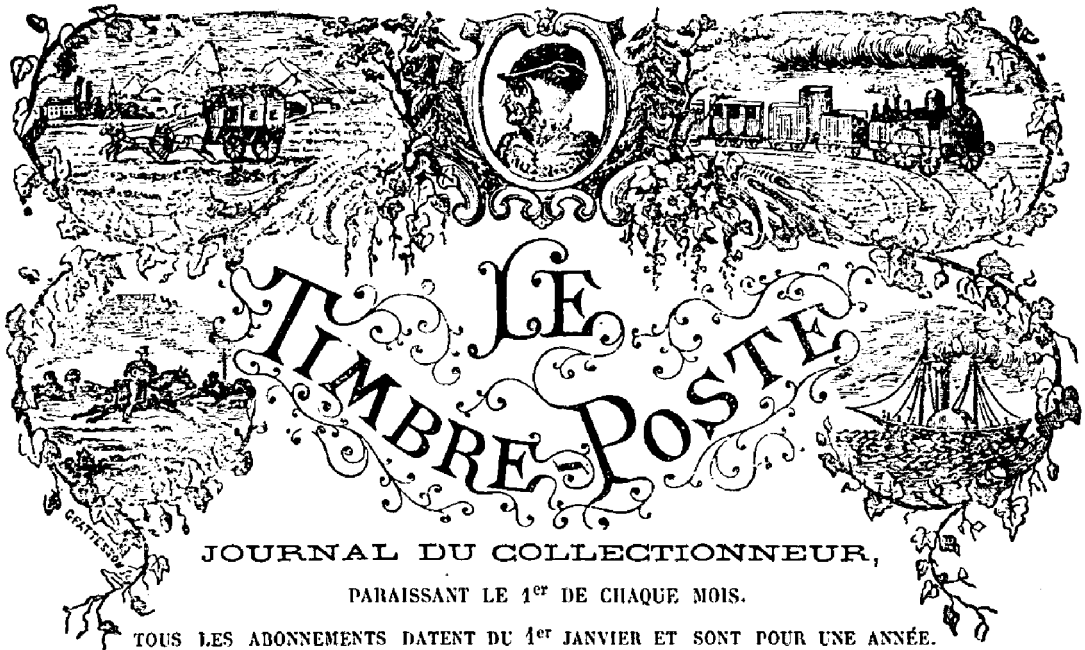
Les diverses parties du catalogue des timbres-postes du Danemark sont adoptées, et ensuite le catalogue des timbres fiscaux.

La Société renvoie à la prochaine séance l'examen des timbres des offices privés du Danemark et des possessions danoises (Islande, Antilles) qui seront suivis de l'étude des timbres de Schleswig-Holstein et d'Héligoland. L'ordre du jour portera ensuite les timbres des Pays-Bas.

M. Bernheim montre des essais d'Espagne à l'effigie d'Isabelle et un timbre Fosforos de carton non encore décrit dans les journaux.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.



**Abonnement par année :**

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6-00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).  
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE. . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4-00
LE NUMÉRO. . . . .	0-40

**Chronique.**

**BOLIVIE.**

Voici le dessin des nouveaux timbrés que nous annonçons dans notre n° 155. Il y en a quatre valeurs :



5 centavos,	outramer.
10 —	orange.
20 —	vert.
50 —	carmin.

**NORVÈGE.**

Le *Philatelist* a reçu d'un de ses correspondants la communication d'un timbre pour les lettres en retour dont il donne la description suivante :

Petit rectangle. Dans un cadre orné aux angles, ces mots, en cinq lignes : *Som ubesorget aabnet af post-departementet.* Impression noire sur papier rose, lithographié et dentelé.

**BAVIÈRE.**

Contrairement à l'avis reçu de la direction des

postes de Munich, plusieurs correspondants nous disent posséder la carte avec réponse payée 3 + 3 pfennig. M. Treichel nous en adresse même un exemplaire, formule et carton semblables à la carte 5 + 5 pfennig.

3 + 3 pfennig, vert jaune, sur gris.

Nous avons annoncé le mois dernier deux timbres-télégraphes, valeur en pfennig. Voici comment la série est composée :

40 pfennig,	outramer pâle.
20 —	lilas.
25 —	carmin.
40 —	outramer vif.
80 —	vert-jaune.
1 mark,	jaune serin.
2 —	bistre.
4 —	orange.
10 —	argent.
20 —	or.

Le filagramme est, contrairement à ce que nous avons dit, deux lignes ondulées formant de petits ovales en se réunissant.

## URUGUAY.

Nous avons reçu les *tarjeta correspondencia* dans de nouvelles teintes :

Carte simple, chamois pâle, fauve.  
Carte avec réponse, — — et jaunâtre.  
— — — gris foncé, fauve.

On nous remet encore une autre carte imprimée en lilas sur blanc, avec les armoiries au centre de la partie supérieure ; cadre selon le fac-simile. Sous les ramoiries, *Carta Tarjeta*, plus bas *senor D.* ; en bas, un avis en langue espagnole sur deux lignes. Dimension de la carte : 97 sur 74<sup>mm</sup>.



## ISLANDE.

De nouveaux timbres doivent voir le jour incessamment, avec la valeur exprimée en öre. Ce sont :

5, 6, 40, 46, 20 et 40 öre.

Les couleurs ne sont pas encore connues. Rien n'est décidé pour les timbres de service.

## AUTRICHE ET HONGRIE.

On nous informe que des cartes d'un format plus grand seront émises après l'épuisement de celles en usage.

## NÉLIGOLAND.

Depuis le 15 janvier dernier, on se sert d'un nouveau mandat *post-anweisung* imprimé en noir sur carton Magenta.

On nous signale la prochaine émission de nouveaux timbres.

Voilà une colonie qui n'oublie pas les collectionneurs !

## PAYS-BAS.

Sur la foi des renseignements que nous avons obtenu à la poste et de plusieurs correspondants, nous avons nié l'existence de la carte 5 cent bleu qui avait été signalée, portant les mots : *Aan... te*.

Nous avons eu l'occasion depuis de voir cette carte.

5 cent, bleu.

De la *Compagnie néerlandaise* de Rotterdam, nous avons quatre cartes nouvelles à signaler. Trois imprimées en rouge, jaune et lilas ayant la même composition et portant *Nederlandsche* au lieu de *Nederlandsche*, la quatrième d'une composition nouvelle sans faute, ayant le n° 1 dans l'angle gauche inférieur.

Impression en couleur sur papier blanc uni :

40 cent, rouge, jaune, lilas.  
40 — vert.

## INDE NÉERLANDAISE.

Nous appelons l'attention des amateurs sur le timbre ci-contre, qui nous est communiqué par l'infatigable M. Treichel, à l'effet d'obtenir quelques renseignements sur cette émission.



Ce timbre est imprimé en relief sur papier blanc. L'inscription *Nedert. Indie Matsch. P. S.* se traduit par : Inde néerlandaise, rebut. P. S. (postschip) paquebot.

1 florin, bleu très-foncé.

## FINLANDE.

Nous signalons, le mois dernier, l'existence d'une enveloppe 20 kop., 1850, type différant complètement de celui connu. Nous avons constaté depuis, que ce 20 kopecks n'était autre que le type de la réimpression qui diffère par tous les détails que nous avons fait connaître, ce qui n'avait pas été remarqué jusqu'ici. M. Herpin, dans le *Collectionneur de timbres-poste*, avait cependant annoncé, en octobre 1864, qu'il existait deux coins du 20 kopecks, mais sans entrer dans aucun détail.

Il y aurait donc de ce timbre :

1<sup>er</sup> coin, 20 kopecks.  
2<sup>e</sup> — 20 —

Réimpression.

2<sup>e</sup> coin, 20 kopecks.

## CHILI.

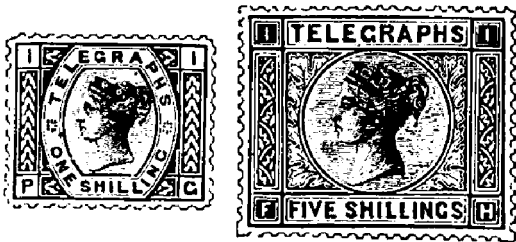
Du tirage moins soigné (local, sans doute), M. Treichel nous communique le 5 centavos mauve sur blanc uni, format 14 sur 8 centimètres :

5 centavos, mauve.

## GRANDE-BRETAGNE.



Depuis le 1<sup>er</sup> février écoulé, on y fait usage de quatre timbres-télégraphe dont voici les dessins.



Ils sont imprimés sur papier blanc glacé avec filigrammes variés, piquage 15 pour le 5 shillings et 14 pour les autres :

- 1 penny, brun rouge (*trèfle*).
- 3 — carmin (*tiqe de rose*).
- 1 shilling, vert pâle (*do*).
- 1 — vert foncé —
- 5 — carmin (*croix de Malte*).

## TURQUIE.

En appliquant la surcharge sur les nouveaux timbres, on a employé des lettres brisées en partie, ce qui fait qu'on peut lire sur certains exemplaires :

- 2 pies.
- 5 —
- 2 pies.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



L'Ami des Timbres nous fait connaître le timbre-télégraphe ci-contre, qui porte en surcharge bleue un numéro de contrôle. Impression sur papier blanc uni, piqué 12 :

Vert (sans valeur indiquée).

De l'émission des timbres-poste 1864/68, nous avons vu le 3 cents, rose, qui, au lieu d'être gaufré d'une petite ou grande grille, était gaufré complètement :

3 cents, rose.

## PERSE.

L'J. B. Z. signale un 8 shahis, type modifié :  
8 shahis, vert.

## SARAWAK.

Le 12 cents est actuellement imprimé sur papier vergé :

12 cents, rouge sur mauve.

## SIERRA-LÉONE.

Une nouvelle valeur est venue renforcer la série des timbres existants. C'est le 1/2 penny. Type,

papier et piqure semblables aux timbres en cours :

1/2 penny, bistre.

## HAMBOURG.

On vient de réimprimer les différentes valeurs d'enveloppes et les 2 mandats, non pas sur enveloppes ou mandats en entier, mais sur papiers coupés de la grandeur du timbre avec marge de deux centimètres autour. On a supposé que cette réimpression passerait inaperçue ainsi. Voici à quoi on peut la reconnaître :

*Enveloppes.* Les inscriptions obliques ont le caractère des enveloppes de la deuxième émission, c'est-à-dire qu'il est un tant soit peu plus petit et plus maigre.

A la réimpression, le 1/2 schilling a la lettre S du mot *schilling* de la première ligne oblique, placée au-dessus du même mot de la deuxième ligne oblique, mais entre la première et la deuxième lettre : sur les enveloppes anciennes, c'est le contraire qui existe.

1 1/4 *schilling*. N'a pas l'inscription oblique de la première émission. Les mots *post-couvert* sont réunis par un point au lieu d'un trait d'union.

2 *schilling*. Les mots *post-couvert* ne sont pas réunis par un point à la deuxième ligne oblique.

3 et 4 *schilling*. L'orthographe « schillinge » est celle de la première émission des deux lignes obliques, mais les caractères sont ceux de la deuxième émission.

7 *schilling*. Même observation que pour le 1 1/4 *schilling*.

*Mandats* 3 et 4 *schilling*. Il est facile de s'assurer s'il y a réimpression en mesurant la hauteur des dix lignes d'inscription qui se trouvent au revers du timbre. Au lieu d'avoir dans leur plus grande dimension 24 millimètres, elles n'en ont que 21.

## RUSSIE.

*Shadrinsk* (Perm). Le remarquable timbre de cette poste a pris sans doute une autre couleur, car il nous vient imprimé en ardoise :

5 kop., ardoise.

*Tschern* (Toula). L'impression du 3 kop., noir, a lieu maintenant sur papier blanc uni, au lieu d'être quadrillé :

3 kop., noir.

*Etisavetgrad* (Cherson). Il nous reste à ajouter quelques renseignements sur les timbres que nous signalions dans notre n° 156.

Les feuilles des 2.10 et 20 kopecks portent cha-

cune quatre rangées horizontales de trois timbres. Le sixième manque cependant sur les feuilles du 10 kop., rouge, que nous avons, la place étant restée vide par suite sans doute d'une erreur analogue à celle que nous constatons sur les feuilles des 20 kop., erreur qui aura été rectifiée depuis. Au 20 kop., ce même sixième timbre est un 10 kop. que la poste fait enlever sur chaque feuille en les délivrant, mais que nous avons néanmoins rencontré sur une feuille où on avait enlevé par méprise le 7<sup>e</sup> timbre au lieu du 6<sup>e</sup>. Tout fait supposer qu'un 20 kop. a occupé la place d'un 10, sur la feuille de ces derniers timbres et *vice-versa*.

Mais si la faute que nous signalons a été réparée sur les feuilles des 10 kop., l'imprimeur en a commis une autre, en imprimant ce timbre sur papier *blanc*, au lieu de le teinter en mauve. En résumé, voici donc ce qui existerait :

*Papier blanc.*

2 kopecks, noir-gris, noir intense.
10 — rouge pâle, rouge vif ( <i>erreur</i> ).
10 — bleu ( <i>erreur</i> ).
20 — bleu pâle, bleu foncé.

*Papier teinté mauve.*

10 kopecks, rouge pâle, rouge vif.
20 — rouge (?) ( <i>erreur</i> ).

Rappelons que les 10 kopecks rouge ont tous une erreur dans l'orthographe du mot : Elisavetgrad (voir n° 156).

*Werchnie-Dnieprowsk* (Ekaterinoslaw). Le 4 kop., bleu, de 1875, est actuellement imprimé en violet sur papier blanc uni :

4 kop., violet.

**De quelques essais.**

Un des principaux amateurs de ce pays (Russie) a eu l'obligeance de me communiquer quelques essais d'enveloppes fort rares peu ou point connus, qui se trouvent dans sa remarquable collection. Permettez-moi de vous les faire connaître :

Le premier type représente une tête de Mercure, regardant à gauche sur fond guilloché ; en bas, deux cors de poste, le tout renfermé dans un double cercle portant pour inscription, en haut : 10 (diesiat') kop. (icyek) za loth — 10 kopecks *par loth*, en lettres couleurs ; en bas, cette même inscription en lettres blanches. Le timbre

est imprimé à *droite* sur papier jaunâtre uni et en diverses couleurs. Format 140 sur 112<sup>mm</sup>.

10 kop., noir, bleu, rose.

Le deuxième type se rapporte entièrement au précédent, sauf que l'aigle à double tête remplace la tête de Mercure. Il a été imprimé en couleurs variées sur le même format que le précédent type :

10 kop., noir, vert, rose.

On a essayé sur les timbres une oblitération formée d'une étoile à huit branches, entourée de plusieurs rangées de points faisant cercle. Cette oblitération est tantôt noire, parfois elle perce le timbre.

Ces essais rappellent le type adopté en 1860 en Pologne et sans autre preuve que cette ressemblance, je pense qu'ils doivent avoir été soumis à cette époque par l'administration générale des postes de Varsovie à celle de Saint-Petersbourg.

Les types suivants ont été présentés vers 1868 à l'administration des postes de Saint-Petersbourg :

Semblable au type adopté en 1868, mais de dimension plus grande : 27 sur 29<sup>mm</sup>. Timbre estampillé à *gauche* ; valeur 30 kopecks.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, format 145 sur 115<sup>mm</sup>. La patte de fermeture porte un cachet à relief contenant un chiffre 10 (*sic*) dans un double cercle et avec la même inscription qu'on voit sur le timbre :

30 kopecks, brun, bleu foncé, rose carmin.

Les essais suivants ont à peu près les mêmes dimensions que le type en cours : 20 sur 23 au lieu de 20 sur 22 1/2<sup>mm</sup>. Il y a trois valeurs : 10, 20, 30 kopecks, formant trois variétés, le type ayant été gravé trois fois. Il ne diffère du type en usage que par le guillochage formant une suite de petits points placés horizontalement et les chiffres-valeurs plus grands. La patte est ornée d'un chiffre-valeur à relief, analogue à celui du type 30 kopecks précédent et variant suivant la valeur du timbre. Impression sur papier blanc uni. Format 147 sur 81<sup>mm</sup>.

10 kopecks, brun pâle.
20 — bleu terne.
30 — rose pâle.

J'oubliais de dire que la patte de fermeture des types 1868 à l'extrémité coupée, tandis que les deux premiers types décrits ont cette extrémité arrondie.

X.



### Bulletin de la Société française de timbrologie.

La Société française de timbrologie vient de faire paraître le deuxième fascicule de son bulletin. Il contient notamment de curieux détails sur un essai du 20 centimes de Bordeaux, détails extraits d'une lettre de M. Lalanne; deux études approfondies sur les timbres de Kachmir, un projet de catalogue de ces mêmes timbres et enfin le catalogue des timbres de Belgique, par le docteur Legrand (Magnus).

Il résulterait des savantes recherches faites par le docteur, que les timbres ronds à trois barres seraient décidément de 1/2 anna; un croissant et une barre de 1 anna; une barre de 1/4 roupie ou 4 annas. Qu'il existerait deux coins pour les 1/2 et 4 annas, que le docteur appelle 1<sup>er</sup> sous-type, 2<sup>e</sup> sous-type.

Nous voyons cependant, par le compte rendu de la séance du 2 décembre 1875, que la Société a adopté, et avec raison, l'emploi du mot *sous-type* « comme indiquant spécialement une variété de dessin, provenant d'un renouvellement du coin. »

On ne peut donc appliquer le mot *sous* (après) type au 1<sup>er</sup> type, le deuxième coin étant et pouvant seul être le renouvellement du premier coin, avec lequel il forme, seul aussi, variété de dessin. Donc :

- 1<sup>er</sup> coin, 1<sup>er</sup> type.  
2<sup>e</sup> — 1<sup>er</sup> sous-type.

Mais ce sont là questions de mots sur lesquels il suffira de se mettre d'accord et qui n'enlèvent rien au mérite du travail de M. Legrand.

Le rapport de M. le président fait connaître que la Société comptait au 1<sup>er</sup> décembre 1875 vingt-neuf membres dont seize titulaires et treize correspondants : Résultat magnifique eu égard aux difficultés que la Société a dû rencontrer au début pour se constituer.

Nous apprenons avec plaisir que la Société fera paraître également à la fin de chaque trimestre un fascicule d'une à deux feuilles, décision qui ne manquera pas de lui faire des adhérents.

La cotisation annuelle part du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, *quelle que soit l'époque où le sociétaire a été admis*. Le deuxième fascicule que nous annonçons n'appartient donc qu'aux membres admis en 1875 et aux abonnés de cette année. Les sociétaires et abonnés de 1876 pourront néanmoins se procurer le deuxième fascicule, les premiers au prix de 2 fr.; les deuxièmes au prix de 3 fr.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante d'un membre de la Société de Timbrologie,

Derby, 22 février 1876.

Mon cher Monsieur.

Je viens de recevoir le 2<sup>m</sup>e fascicule. Je vois avec regret que le docteur Magnus se trompe dans le classement des timbres belges. Voici ma classification.

27 juin 1849. Filigrane LL entrelacées avec *double filet* au point de séparation des timbres (trois sortes de papier).

Tous les timbres ont sans exception le double filet.

31 juillet. — 10 août 1850.

A. non dentelés.

a. Papier avec filigrane LL entrelacées avec double filet au point de séparation des timbres.

b. Même filigrane sans double filet.

c. Papier vergé, sans filigrane.

d. Papier mécanique.

J'espère que vous trouverez cela correct. Le classement semble plus logique: le double filet disparaît d'abord, puis les LL, pour faire place au papier sans filigrane.

Tout à vous

C. STROOBANT.

Le classement de M. Stroobant semble en effet plus logique. Il est cependant inexact. On a commencé par se servir d'un papier ayant en filigrane les lettres LL entrelacées et renfermées dans un double filet; en 1850, l'encadrement du filigrane disparaît. Plus tard, afin d'utiliser ce qui restait de papier de la première émission, on en fait usage vers la fin de 1860 ou commencement de 1861, un ordre de service du 11 février 1861 prescrivant qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars, les planches de timbres en porteraient 300 au lieu de 200. Les nuances des timbres, filigrane dans un double rectangle, semblables aux timbres de 1861, démontrent que le classement du docteur Magnus est exact. Il y a cependant une erreur qui a échappé à la correction, c'est la désignation du filigrane des timbres 1849 qui est pour tous les timbres: lettres LL encadrées, comme le dit fort bien M. Stroobant.

### Des enveloppes timbrées.

Suite. — Voir N° 155.

#### JAPON.

Des enveloppes, des cartes et une bande ont été émises au Japon, comme complément des timbres mobiles et depuis l'application de ce mode à l'affranchissement de la correspondance avec l'étranger.

#### ENVELOPPES.

Elles sont mentionnées pour la première fois

au numéro de mars 1874 du *Timbre-Poste*. Les renseignements qui nous ont été fournis assignent à cette émission la date de

Décembre 1873.

Les enveloppes timbrées se présentent sous deux formes : 1° l'enveloppe proprement dite; 2° le sac.

1° L'enveloppe rappelle par sa disposition celle en usage dans les autres pays. Le papier, de fabrication indigène, a le plus grand rapport avec le papier européen, les machines qui le fabriquent venant d'Europe. Mais la manière dont l'enveloppe doit être tenue est différente. Tandis qu'habituellement le grand diamètre de l'enveloppe est transversal; au Japon, il doit être placé verticalement. La raison de cette disposition est facile à expliquer.

On sait que l'écriture japonaise se lit de haut en bas et de droite à gauche. Il y a donc intérêt à placer l'enveloppe de façon que les colonnes de texte puissent être plus longues que nombreuses. Il s'ensuit que la patte du revers au lieu d'être à charnière par le bord supérieur, est située au bord droit et s'ouvre d'un côté à l'autre et non de haut en bas. Ceci explique pourquoi le timbre, étant placé convenablement, c'est-à-dire dans le sens où il est possible de le lire, est situé à l'angle supérieur gauche de ladite enveloppe, le grand diamètre étant vertical.

On doit distinguer deux espèces d'enveloppes d'après la forme des pattes.

Dans le premier cas, les pattes de côté, arrondies au bord supérieur, se croisent de quelques millimètres en formant au milieu une concavité. Elles recouvrent la patte inférieure qui est arrondie.

Dans le second cas, les pattes de côté arrondies par leur bord supérieur, ont leurs extrémités écartées et sont recouvertes par la patte inférieure arrondie comme au type précédent.

La patte mobile ou d'ouverture n'offre pas toujours le même dessin. A la première espèce d'enveloppes, on trouve une branche avec de petites feuilles rondes et des fleurons à cinq pétales de Paulownia. La seconde espèce d'enveloppes se rencontre avec une branche à grosses feuilles pointues, terminée par une espèce de chrysanthème.



La gomme dans le premier cas occupe presque toute la longueur et a un centimètre de large. Au deuxième, elle est plus étroite et occupe une longueur moindre.

Enfin, la dimension des enveloppes varie avec la valeur. Il y en a de trois dimensions :

- 1° 118<sup>mm</sup> sur 65.
- 2° 123 — — 75.
- 3° 155 — — 81.

2° Sac. C'est la forme sous laquelle existent d'habitude les enveloppes chinoises illustrées.

Qu'on se figure les deux bords de la feuille réunis verticalement sur la face qui ne porte pas le timbre. Aux extrémités, deux replis d'environ 1 centimètre 1/2, l'un collé et fermant la partie inférieure, l'autre gommé et formant patte à l'extrémité supérieure. La dimension de ces sacs varie également avec la valeur. En voici le relevé :

- 1° 175<sup>mm</sup> sur 50.
- 2° 198 — — 73.
- 3° 228 — — 112.

Le timbre que l'on trouve sur les enveloppes et sacs appartient aux mêmes types que les timbres mobiles, soit deux principaux, l'un pour les 1, 2 et 4 sen, l'autre pour le 6 sen. En voici la description :

1<sup>er</sup> type (1, 2 et 4 sen).



Timbre rectangulaire, gravé en taille-douce, et imprimé en couleur.

Au milieu et en haut, la chrysanthème à 16 pétales; au-dessous, entre deux branches de chrysanthème et de Paulownia Imperialis, quatre caractères sinico-japonais.

D'après M. de Rosny, professeur à l'École des langues orientales, ils doivent se lire comme suit:

*You bin ki tets.*

Ce qui veut dire : *Timbre-Poste*.

L'encadrement porte en haut et en bas la légende en caractères romains, et sur les côtés, en deux caractères sinico-japonais séparés par une espèce de guilloché au 1 sen, sur un fond blanc pour les deux autres valeurs.

Voici la traduction des signes qu'on trouve sur chaque valeur (1).

(1) Nous devons à nos lecteurs l'explication des légères différences qu'ils observeront dans la transcription des caractères sinico-japonais entre notre article



1 sen, Itsi sen.

2 — Ni —

4 — Si —



Aux quatre angles une fleur de chrysanthème. Il y a entre les timbres des trois types de légères différences dans les ornements des quatre angles antérieurs et la forme des cartouches qui contiennent la légende-valeur en romain et en japonais. Ces différences ne portent que sur l'encadrement et constituent rigoureusement un type pour chaque valeur.

Notons aussi qu'au point d'entrecroisement des tiges des deux branches, on a ménagé un petit espace hexagonal, au milieu duquel on trouve un signe qui n'est autre qu'une des lettres de l'alphabet syllabique Katakana en usage au Japon.

2<sup>e</sup> Type. 6 sen.

Timbre rectangulaire, gravé en taille-douce et imprimé en couleur.

D. Dans un ovale en forme de jarrettière on trouve, au milieu, la chrysanthème à 16 pétales, avec l'inscription :

*You, bin, ki, tets.*

On remarquera que les deux premiers caractères sont à droite de la chrysanthème, et les deux autres à gauche. Le haut et le bas de l'ovale sont remplis par un dessin représentant des espèces d'écailles.

La jarrettière porte en haut et en bas la valeur en caractères romains, et sur les côtés la même valeur en caractère sinico-japonais.

sur les enveloppes et celui publié aux mois de janvier et de février dans ce journal par M. Moens, et non par nous, comme il a plu au *Philatelist* de le dire. Rendons à César ce qui appartient à César.

Notre transcription est celle qui a été adoptée au Congrès des orientalistes tenu à Paris en 1873, et où se trouvaient réunis les savants japonistes les plus distingués de toute l'Europe, assistés des Japonais les plus instruits dans les langues européennes. A l'une des premières séances, Son Excellence Samesima Naonobu,

Ce type étant spécial au 6 sen porte toujours : *Roku sen* qui en est la traduction japonaise.

Dans ce type, le signe alphabétique se trouve dans le petit espace triangulaire que forme la boucle de la jarrettière avec les deux extrémités. Il ne saurait y avoir de doute sur l'usage du signe alphabétique.

Il indique le numéro de la planche qui a servi à fabriquer le timbre, l'enveloppe ou la carte.

On sait que pour les timbres mobiles, chaque feuille contient 40 timbres formant autant de variétés de dessin, quoique tous avec le même signe.

On a signalé des enveloppes de 1/2 sen ; nous n'en avons pas rencontré et c'est, paraît-il, à tort que l'annonce en a été faite.

#### NOMENCLATURE. A. Enveloppes.

1 Sen bleu 1<sup>er</sup> format.1<sup>re</sup> espèce de pattes avec les lettres *i, ro.*2<sup>e</sup> — — — — — *to.*2 Sen jaune vif, 2<sup>e</sup> format.1<sup>re</sup> espèce de pattes avec les lettres *i, ro, fa.*2<sup>e</sup> — — — — — *fo.*4 Sen rose, 3<sup>e</sup> format.1<sup>re</sup> espèce de pattes avec les lettres *i, ro, fa, ni.*

B. Sacs.

2 Sen jaune vif, 1<sup>er</sup> format avec la lettre *i.*4 Sen rose, 2<sup>e</sup> format avec les lettres *i, ro.*6 Sen gris brun, 3<sup>e</sup> format avec les lettres *i, ro, fa.**(A continuer.)*D<sup>r</sup> MAGNUS.

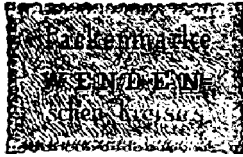
#### Fiat lux!

Dans un de nos derniers numéros, nous disions que le timbre ci-contre avait été reçu récemment par un de nos correspondants en lieu et place du 2 kopecks, vert et rouge, complètement épuisé. Nous manquions de renseignements pour établir d'une façon certaine, si ce dernier timbre avait été définitivement supprimé.



ambassadeur de S. M. le Mikado du Japon, voyait, dans le congrès, la création d'un lien intellectuel entre son pays et l'Europe, complétant les liens politiques et commerciaux. Il lui promettait que ses travaux auraient de l'écho au Japon et l'invitait à faciliter à ce dernier la transformation de son écriture idéographique, nécessitée par l'usage des mots et des idées européennes. (*Compte rendu du Congrès international des orientalistes à Paris, Paris, 1874*). C'est ce guide que nous avons adopté. (D. M.).

Nous venons de recevoir communication d'une lettre d'un autre de nos correspondants, lettre par laquelle on lui donne avis que le 2 kopecks vert et rouge, ayant été épuisé momentanément, on avait dû utiliser ce qu'il restait d'anciens timbres; que le « packenmarke » au type ci-contre, avait même servi pour la correspondance, en le coupant en biais d'un angle à un autre, pour la moitié de sa valeur, soit 2 kopecks; que le 2 kop. vert et rouge avait été remis en usage. Et comme preuve, on remettait à notre correspondant une partie de ces timbres, conformes au tirage antérieur.



On peut donc conclure de ces divers renseignements que le timbre bleu est parfaitement authentique; que son apparition en 1862 indique l'époque approximative de son émission; que sa réapparition en 1875 et celle probable d'autres anciens types, ne constitue pas une émission nouvelle, le public ayant toujours pu se servir d'un timbre quoique remplacé: les exemplaires délivrés récemment par l'administration des postes appartiennent du reste non à un tirage nouveau, mais ancien.

Les diverses émissions peuvent donc se résumer ainsi :

- 1862. *Timbre oblong, rose.*
  - 1862 (?). *Type ci-haut, bleu.*
  - 1863. *Ovale à centre vert, rouge et vert.*
  - 1864. *Griffon, rouge et vert.*
  - 1865. *Type 1863, vermillon et carmin.*
  - 1871. *Ovale festonné, carmin et vert.*
  - 1872. *Bras armé, rouge et vert.*
  - 1875. *Bras armé, valeur indiquée, 2 kop. rouge et vert.*
- Timbres pour paquets.*
- 1863. *Timbre oblong, vert.*
  - 1871. — *vert jaune.*

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 3 février 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Après lecture du procès-verbal et communication de la correspondance qui ne contient que des demandes de Bulletin, M. De Bosredon fait voir une des cartes postales fabriquées par des particuliers.

M. Bernheim montre une série d'enveloppes portant un timbre gravé à la figure allégorique de l'Espagne, imité du type de 1870.

M. De Bosredon commence la lecture d'un travail touchant les publications sur la Timbrologie en France.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres des Offices privés du Danemark pour le catalogue. L'existence des timbres de Holte est sérieusement contestée.

Celle des timbres des chemins de fer danois l'est pareillement, et surtout le mode d'emploi paraît demander des éclaircissements. Aussi la Société décide-t-elle que le catalogue de ces timbres ne sera donné que pour provoquer auprès des collectionneurs du pays des renseignements sur leur authenticité et leur usage.

Le catalogue des timbres d'Islande est admis sans observation.

Sur la proposition de M. Schmidt de Wilde, la Société décide que les dénominations fausses seront rectifiées et décide que le nom d'Antilles Danoises sera remplacé par celui d'Iles Danoises des Indes Occidentales.

Une discussion s'engage sur le timbre qui a été le premier en usage dans ces îles.

M. Donatis et le Secrétaire considèrent comme tel le timbre rouge à gomme brune, la couleur de celle-ci ayant continué à devenir plus claire jusqu'à l'emploi de la gomme blanche en 1867; tandis que M. De Ferrari place en premier un timbre rouge carmin, à gomme jaune. La première opinion est adoptée.

Relativement aux timbres de Schleswig-Holstein, M. De Ferrari démontre l'authenticité de ceux de 1850 qu'il possède dûment oblitérés. Puis la Société approuve le classement des timbres de l'occupation allemande proposé par le Secrétaire, ainsi que le catalogue de ces timbres.

Au catalogue des timbres d'Héligoland, M. Schmidt de Wilde fait ajouter une série de cartes aux armoiries dans un ovale, sans timbre.

La séance est levée à 10 1/4 heures, après fixation de l'ordre du jour :

*Timbres des Pays-Bas et des Colonies Néerlandaises.*

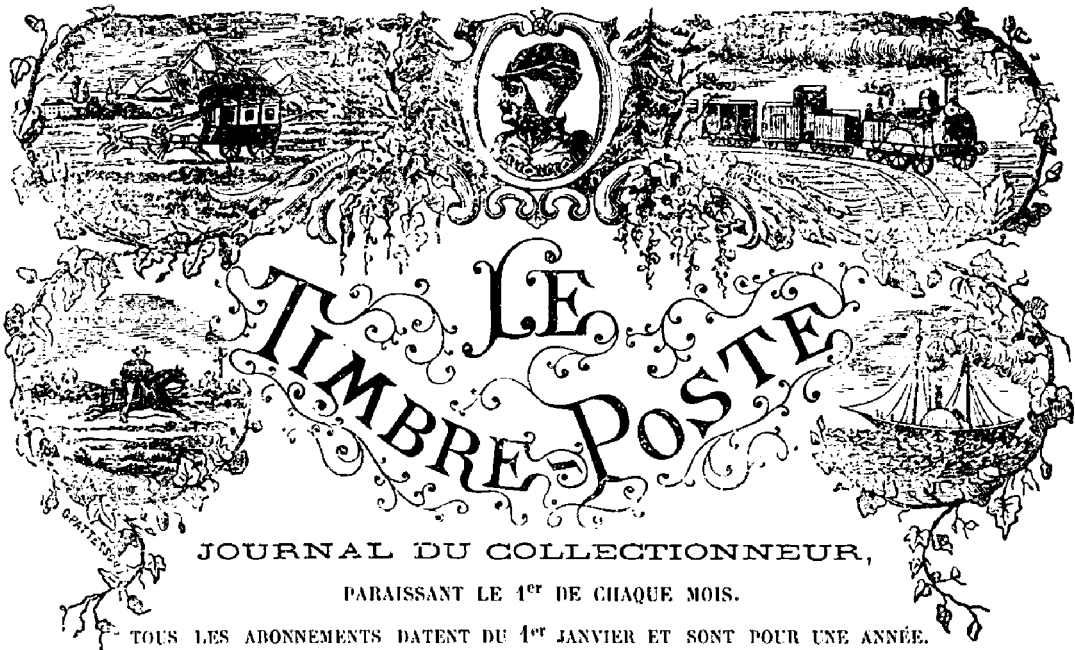
*Timbres d'Autriche, de Lombardie, de Vénétie et de Hongrie.*

NOTA. — Le 2<sup>me</sup> fascicule du Bulletin, formant le complément de l'année 1875, vient de paraître. Il a été envoyé à tous les sociétaires dont le nom figure sur la liste placée à la fin du cahier.

*Prière de lire attentivement les avis insérés à la deuxième page de la couverture.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, en conséquence d'une modification de l'article 14 des statuts, tous les amateurs français, habitant en dehors du département de la Seine, peuvent être admis comme correspondants, s'ils en font la demande expresse. Les membres reçus en 1876 n'ont droit qu'aux n<sup>os</sup> du Bulletin contenant les travaux de l'année. Ceux qui le désireront, pourront se procurer le deuxième fascicule moyennant la somme de 2 fr., à joindre à leur cotisation. Pour les abonnés de 1876, le prix du 2<sup>me</sup> fascicule est de 3 francs.

*Le premier fascicule a été délivré gratuitement à tous les amateurs qui en ont fait la demande.*



Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bordier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME

**LE TIMBRE FISCAL**  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-40

**Chronique.**

VICTORIA.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1875, dit le *Philatelist*, il circule un timbre plus beau que celui qu'il remplace. On jugera par ce dessin si notre confrère dit vrai. Nous n'avons rien trouvé que de très-ordinaire dans ce type aussi laid que son prédécesseur. Impression sur papier blanc filagrammé d'une couronne surmontée d'un V; piquage 12 :



1 penny, vert.  
GRENADA (Ile).

La série des 6 pence, orange et 1 sh. violet, se complète par le timbre 1 penny vert bleu, qui porte en filagramme comme les deux précédents timbres, une grande étoile. Jusqu'ici les timbres n'avaient qu'une étoile de petite dimension.

SIERRA LEONE.

Le 3 pence est actuellement imprimé en jaune

d'or. Nous remarquons que l'énonciation de la valeur a été imprimée, non après coup, comme précédemment, mais avec le timbre :

3 pence, jaune d'or.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons vu le nouveau type d'enveloppe 90 cents de la *Plymton Company*. Les écus portant la valeur sont d'un millimètre environ plus large; l'effigie est plus forte, les cheveux plus détaillés; enfin, le cou ne se termine pas en s'effilant comme le 1<sup>er</sup> type.

M. Casey nous annonce l'émission d'un timbre d'enveloppe qui sera en usage pendant l'exposition prochaine. Il représente un écusson avec ces mots, en haut, dans une banderole: *United States Postage*; au-dessus, un postillon à cheval, sur un fond représentant des poteaux et des fils télégraphiques; plus bas, une locomotive et une voiture de poste; au-dessous de l'écusson, dans une banderole, les mots: *Three cents*. Les dates 1776 et 1876 sont, la première en haut et la dernière en bas de l'écusson.

Ces enveloppes seront vendues à l'Exposition dans le bâtiment réservé au gouvernement et ne seront fournies qu'au bureau de poste de Philadelphie.

#### ESPAGNE.

Nous avons rencontré parmi nos timbres annulés un 4 cuartos 1854 aux armoiries, imprimé sur papier chamois. Ce timbre est oblitéré :

4 cuartos, carmin vif.

On nous signale l'émission de nouveaux timbres pour aujourd'hui 1<sup>er</sup> avril.

#### HÉLIGOLAND.

Dans notre n° 154 nous mentionnions l'existence d'une carte postale sur brun, n'ayant pas d'inscription dans le carré réservé au timbre. On vient de nous montrer un exemplaire semblable, mais ayant l'impression noire sur carton gris.

Au moment de faire paraître ce numéro, nous recevons deux nouveaux timbres dont l'émission est fixée à mai prochain.

Le type représente un écusson, vert, rouge et blanc, surmonté d'une couronne, au centre d'un ovale portant en haut : *Heligoland*; de chaque côté, un chiffre valeur; à gauche, 2 1/2 *farthings* ou *pence*; à droite, 3 *pfennig* ou 20 *pfennig*; dans les angles, de petits ornements de remplissage.

Impression couleur sur papier blanc; piquage 12 1/2 :

2 1/2 *farthings* ou 3 *pfennig*, vert.  
2 1/2 *pence* — 20 — carmin.

Ces timbres sont réellement magnifiques en présence surtout des autres valeurs où la reine Victoria fait une bien triste figure.

Après avoir adopté la nouvelle monnaie allemande, cette possession anglaise secoue le joug britannique en bannissant de ses timbres l'effigie de la reine; d'abord pour deux valeurs en attendant que ce changement puisse être généralisé. Les petites causes produisent souvent de grands effets.

#### FINLANDE.

Les enveloppes nouvelles 20 et 32 penni sont en circulation. Le type est le même que celui des timbres; le papier est blanc uni satiné. Format : 8 sur 14 1/2 centimètres.

20 penni, outremer.  
32 — carmin.

Le timbre 8 penni est actuellement vert foncé :

8 penni, vert jaune foncé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, de nouveaux timbres de chemin de fer ont paru. Il y en a deux séries : la première avec inscriptions finnoises, la deuxième avec caractères russes. Toutes deux ont le même type.

Chiffre-valeur au centre d'un double ovale guilloché pour les 25 penni et 7 kopecks, et uni pour les 4 mark et 28 kop. Autour, l'inscription : *For paket* et la valeur en toutes lettres. Sur une ligne droite, en haut : *statsjernvagnarne*, et en bas : *i Finland*. Ces inscriptions sont les mêmes pour les deux séries :

25 penni, rouge.	7 kop., rouge.
4 mark, outremer.	28 — outremer.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13.

#### FIDJI.

La réserve des anciens timbres étant sans doute épuisée, on a procédé à de nouveaux tirages sur papier blanc uni épais, ne portant plus comme autrefois une inscription en filagramme. Il n'y a d'autre surcharge sur les nouveaux timbres, que le monogramme VR en noir, les timbres reprenant leur valeur primitive en pence. Le 3 pence étant devenu inutile, on s'est servi de la gravure de ce timbre pour en faire un 2 pence en ajoutant sous les lettres VR, les mots : *Two pence*, sur une ligne. Piquage 12 1/2 :

1 penny, outremer.  
2 pence, vert jaune.  
6 — carmin.

Ces timbres ne sont que provisoires, car on nous annonce l'émission d'un nouveau type.

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte-postale signalée n° 157, vient d'être remplacée par une autre ayant la même disposition, mais de format plus petit et inscriptions de caractère moins grand. Le cadre mesure actuellement 44 sur 60<sup>mm</sup> au lieu de 46 sur 73. L'impression est en couleur sur carton blanc, au lieu d'être sur papier épais :

1 penny, rose vif.

#### MAURICE.

On nous annonce que, par suite du changement apporté dans le système monétaire, tous les timbres devront être remplacés par d'autres, portant la nouvelle monnaie. L'étalon monétaire serait la roupie de l'Inde.

Mais avant d'avoir les nouveaux timbres, on nous accommodera vraisemblablement les anciens par des surcharges qui sont à l'ordre du jour.

## ANTILLES ESPAGNOLES.

On a retrouvé depuis peu de temps des timbres 2 reales 1855 et 1856 que l'Administration des postes avait mis hors d'usage en les barrant à l'encre noire. Afin d'en opérer l'écoulement plus facilement, on a imaginé de les frapper de la griffe imitée Y 1/4 qui est appliquée le plus souvent sur le trait d'encre. Dans ce cas, la fraude est facile à constater; cependant on peut reconnaître cette fausse surcharge par la lettre Y beaucoup trop ouverte du haut.

## NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nous parlions récemment du timbre 1 penny, lilas qui aurait repris l'ancien filagramme étoile. M. Diena nous communique le 2 pence rose avec ce même filagramme, ce qui semblerait indiquer l'abandon de la petite étoile surmontée des lettres N Z. A ce dernier filagramme, il importe de signaler sur papier azuré :

1 penny, lilas.  
2 — rose.

M. Roussin a découvert des pyramides. . . . pointes sur pointes. . . . sur un 2 pence vermillon !! « *Ce singulier filigrane* » ne serait-il pas celui que nous annoncions en avril 1875 lequel est formé de losanges coupés de lignes verticales très-rapprochées ? Nous le croyons.

## FRANCE.

La carte postale à 15 centimes se présente non-seulement avec la date 10-75, comme nous avons dit, mais aussi avec 7-75.

La carte destinée aux pays étrangers mais qui s'emploie également pour « la même ville ou la circonscription du même bureau » existe imprimée en noir sur carton blanc et sur chamois; la première porte à l'extérieur du cadre : *Novembre* 1875 ou *Janvier* 1876; la deuxième : *Décembre* 1875.

## INDES ANGLAISES.

La circulaire de MM. Al. Smith annonce comme devant paraître le 1<sup>er</sup> juillet prochain, deux nouvelles valeurs de timbres :

6 annas, bistre.  
12 — chocolat.

Type De la Rue, c'est-à-dire à l'effigie de la reine Victoria.

## CACHEMIRE.

Le hasard vient de nous faire découvrir, dans une petite collection, un exemplaire du 1/2 anna miliésime 1923 (1866), imprimé en noir sur papier vergé. Ce timbre est la 2<sup>e</sup> variété du 1/2 anna

rouge dont on connaît un groupe de quatre sur deux rangées, le 3<sup>e</sup> étant de la valeur de 1 anna.

1/2 anna, noir, 1923 (1866).

## SUISSE.

Afin d'empêcher les *curieux* de décoller facilement les enveloppes de lettres, l'administration des postes vient d'autoriser le public à faire imprimer le timbre sur la patte de fermeture, mais à la condition de prendre mille exemplaires.

## BOLIVIE.

A la suite d'une demande de timbres que nous avons faite dans ce pays, on nous écrit les lignes suivantes :

« La caisse du gouvernement a fait rentrer, il y a environ six mois, tous les timbres qui se trouvaient entre les mains des dépositaires et du département littoral, prétextant fraude. Depuis lors, toute lettre avec timbres-poste est saisie et on dresse procès-verbal contre ceux qui en font usage.

« Les nouveaux timbres ne paraîtront guère avant 1877. »

Singuliers moyens de découvrir les fraudes !

## CANADA.

On n'a pas renoncé aux timbres de petite dimension, comme on pouvait le supposer en voyant naître, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, un timbre de 5 cents de grande dimension. Et la preuve, c'est l'apparition toute récente de cette même valeur, dessin réduit à la même proportion des 1, 2, 3, 6, 10 cents actuels.

Le nouveau venu a de très-gros chiffres dans les angles inférieurs et le mot *cents* entre eux. Nous le reproduirons prochainement.

Impression couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 cents, vert bronze.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

L'*Ami des timbres* signale un type refait du 15 centavos actuel.

Toutes les différences qu'il mentionne portent sur l'usure de la planche : traits manquant à la figure, absence de lignes obliques du fond, ne laissant apercevoir que des lignes horizontales.

M. Roussin appelle cela « un type refait dans le nouveau ! »

S'il fallait s'arrêter aux résultats produits par l'usure des planches, il y aurait pas mal de types « refaits » à signaler.

Donc « nous répudions les informations erronées de l'*Ami*, » comme dirait élégamment Diogène.



## GRANDE-BRETAGNE.

Le même *Ami* aurait vu le 4 pence avec lettres des angles en couleur au lieu de les avoir blanches. Point de changement dans le filagramme :

4 pence, vermillon.

## WURTEMBERG.

Ce n'est que depuis le commencement de février dernier que les deux nouvelles valeurs de timbres-télégraphe annoncées dans le n° 157 sont en usage. Type connu :

5 pfennig, gris.

10 — outremer.

Les cartons-mandats à 20 pfennig ont subi une nouvelle modification d'après M. Treichel.

L'inscription *M. Pf.* n'est plus bleue mais noire et écrite : *Mark Pf.*

20 pfennig, bleu.

## NORVÈGE.

L'enveloppe 3 skillings existe comme le 2 sk. sur papier blanc uni :

3 skillings, carmin.

Le papier est tantôt azuré, tantôt rosé pour ces deux valeurs.

Il existe, nous écrit-on de Christiania, deux sortes de timbres pour les lettres en rebut :

Rouges, pour les lettres affranchies.

Verts, — non affranchies.

Ces deux sortes de timbres ont été émises en 1872. L'inscription ne diffère que par le mot *ubesorget* qui est *aindlost* au timbre vert.

Nous reproduirons le type dans notre prochain numéro.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

L'enveloppe 1 groschen est actuellement imprimée sur papier *vergé* blanc. (Communication de M. Treichel, qui nous envoie les grand format et ordinaire.)

10 pfennig, rose.

Le même nous remet, sur azur uni, grand format :

10 pfennig, rose.

M. K nous signale un timbre pour les lettres en retour qu'il nous décrit comme suit :

Aigle impérial dans un rond festonné, gâté blanc sur fond outremer ; en haut, inscription signifiant : *pour la recherche de l'expéditeur* ; au-dessous de l'aigle, inscription sur cinq lignes : *ouverte officiellement par la direction générale des postes impériales, Berlin.*

Sans valeur, outremer.

Nous ne savons si cela tient à notre traduc-

leur, mais nous ne comprenons absolument rien à l'annonce d'une enveloppe portant le timbre officiel (lequel?) que nous voyons dans *I. B. J.* et dont il y aurait des exemplaires sur papier blanc et gris bleu. Valeur 10 pfennig.

Le même journal, de plus en plus incompréhensible, parle d'un « 10 pfennig qui aurait un T ajouté à un E et dont « le Monsieur en question » aurait reçu une planche entière avant Noël... »

Enfin il signale une carte officielle comme suit :

« En haut : *Deutsche Reichspost* avec un trait de séparation en dessous ; à gauche, le mot *An* avec ligne pour l'adresse et sous la dernière ligne, les mots « Postsache, » *Service de la poste* en petites lettres noires soulignées.

» Sur la carte, en haut, à droite, la place pour le timbre manque. Sur le revers, une espèce de circulaire postale avec le timbre de l'Administration supérieure des postes. »

De la couleur du carton, il n'en est pas question.

## RUSSIE.

*Aleksankria* (Cherson). Le timbre de 1874 vient d'être remplacé par le type ci - contre de dimension moins grande. Autour, on lit : *Aleksandriyskaho onyzeda Polehtowaya Ziemskaia marka — Tziena 10 kop* (tzyek) ser (ebrom). Ce qui veut dire : *Timbre-poste rural du district d'Aleksandria. Prix : 10 kopecks argent.*



Impression lithographique sur blanc uni :

10 kopecks, bleu

*Jeletz* (Orel). Le timbre 5 kop. est actuellement imprimé sur papier uni jaunâtre épais :

5 kop., lilas vif.

*Charkoff* (Charkoff). Le timbre-taxe nous a été communiqué sans surcharge noire et imprimé en bleu-ciel :

5 kop., bleu-ciel.

*Bogorodsk* (Moscou). Il nous arrive un 5 kop. violet-rouge, dont le dessin refait rappelle les types 1871-72. Les lignes verticales et le pointillé des armoiries sont plus serrés qu'aux autres sous-types. Nous pensons que ce timbre violet remplace le rouge même valeur :

5 kop., violet rouge.

*Arzamass* (Nijniy-Novgorod). Dessin refait. Chiffres des angles plus grands ; étoile de l'ovale placée en haut, au lieu d'être en bas. Le mot *Arzamasskaho* est abrégé des quatre dernières

lettres; toutes les lettres minuscules a sont remplacées par des A. L'une des deux pyramides, pointes sur pointes, comme dirait M. Roussin, a été agrémentée d'une suite de petits points à droite :

5 kopecks, bleu.

*Shadrinsk* (Perm). On nous remet au type connu :

5 kop., violet-rouge.



*Maloarchangielsk* (Orel). Le timbre aux armoiries, sans indication de valeur, vient de faire place à un timbre plus petit. S'il y a suppression des armoiries, il y a cette fois indication du prix du timbre, ce

qui est infiniment plus utile. Imprimé avec un timbre à main sur papier blanc uni :

5 kop., bleu foncé.

*Bielozersk* (Novgorod). Il paraît qu'il a existé un tirage de timbres entre l'émission de 1871 et celle de 1872 sur papier blanc ordinaire, celui de 1871 ayant le papier jaunâtre et présentant, contrairement au tirage dont nous parlons, plusieurs têtes bèches à la feuille.

3 kop., noir sur blanc.

A propos des armoiries de ce timbre et de Mariupol, M. Stroobant donne dans le *Philatelist* un extrait de l'ouvrage intitulé : *Incidents of Travel in Greece, Turkey, Russia and Poland* que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

« Les clochers de Novgorod, y est-il dit, ont la » croix sans le croissant pour montrer que les » Tartares n'en ont jamais fait la conquête; mais » là où les Tartares ont été vainqueurs et où en » suite leurs conquêtes leur ont été reprises, le » croissant y est, mais surmonté par la croix.

» Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, les Mongols tartares se » rendirent maîtres du pays jusqu'à Novgorod, » qu'ils conservèrent pendant trois siècles, c'est-à- » dire jusqu'à ce que Jean Vasilivich, à la tête » des Russes, repoussa les Tartares; ce fut alors » que les deux emblèmes parurent.

*Matmyche* (Viatchka). La forme oblongue ne convenant sans doute plus, on a émis récemment un timbre d'une autre forme. Les inscriptions restent les mêmes et occupent leur même position.

Impression lithographique en noir sur papier blanc uni jaunâtre :

2 kop., noir.



### Le 25 reis 1855, de Portugal.

On a vu par l'article du docteur Magnus, publié dans notre n° 87, qu'il existait cinq variétés du 5 reis, type à l'effigie de Don Pedro à cheveux lisses. Nous venons d'observer qu'il existe un sous-type du 25 reis, même émission.

L'effigie est la même pour les deux variétés : il n'y a que le cadre qui diffère. Celle que nous considérons comme première variété, parce que nous l'avons rencontrée plus rarement, a les lignes extérieures du cadre un peu plus cintrées; elles mesurent en haut et en bas 7 mm. et de côté 11 : la deuxième variété a 7 1/2 et 10 1/2 mm.

Le nombre de perles est de 71 pour les deux variétés, mais à la première elles touchent la ligne formant l'ovale, tandis qu'elles en sont éloignées à la deuxième. L'ovale mesure 14 sur 16 mm. à l'une, et 14 1/2 sur 15 1/2 à l'autre. *Correio* est d'un caractère plus petit à la première variété : la deuxième a les deux R de ce mot qui se touchent presque du bas; 25 reis est marqué en chiffres et lettres plus maigres à la première variété; les lettres sont également plus distancées qu'à la seconde. Enfin, les ondulations sont plus droites à la deuxième variété qu'à la première.

En résumé, il existerait du 25 reis, à l'effigie de Don Pedro :

1855, cheveux lisses.

1<sup>er</sup> type, 25 reis, bleu.

4<sup>e</sup> sous-type du 1<sup>er</sup> type, 25 — —

1856, cheveux bouclés.

2<sup>e</sup> type, 25 reis, bleu.

1<sup>er</sup> sous-type, 2<sup>e</sup> type, 25 — —

— — 25 — rose (1857).

### Le 20 kopecks 1850, de Finlande (deuxième sous-type) (1).

A Monsieur le Directeur du Timbre-poste,

Les numéros de février et mars dernier du *Timbre-poste* parlent d'une enveloppe qui vous a été adressée par M. Treichel et qui porte sur la

(1) On sait que nous ne sommes pas d'accord avec le docteur Magnus, sur la façon de désigner les sous-types. Le 2<sup>e</sup> du docteur serait notre 1<sup>er</sup>, ne pouvant admettre qu'un type (celui gravé en premier) devienne sous-type (qui dit sous-type dit après type), parce qu'il est créé d'autres coins par la suite. S'il n'y a que des sous-types, on se demandera avec raison où est le type. J. B. M.

face, à l'angle supérieur gauche, le timbre de 40 kopecks rouge de l'émission de 1860, variété dite quatrième sous-type (avec 7 étoiles) et au revers, sur la patte, un timbre de 20 kopecks noir, de l'émission 1850. Cette enveloppe a passé par la poste de Viborg, le 25 . . . 1864 ainsi que l'indique le timbre d'origine.

Vous faites remarquer que le timbre de 1860 est à 7 étoiles et non avec 8, comme les autres enveloppes signalées et que le timbre de 1850 n'appartient pas au type connu.

Relativement au timbre avec 7 étoiles, je vous ferai observer que le 5 kopecks à ce type est signalé comme existant avec le 10 kop. 1850, à mon article sur les *Enveloppes de Finlande (Timbre-poste, 1869 page 31)* (1).

On peut donc facilement admettre que le 10 kop. ou le quatrième sous-type peut se rencontrer.

Mais je ne crois pas que l'enveloppe que vous signalez en soit la démonstration incontestable et voici les preuves que je puis présenter à l'appui de mon opinion.

Un de nos collègues de la Société de Timbrologie, M. Schmidt de Wilde, vient de me communiquer une enveloppe, n'ayant pas servi à la poste, portant d'un côté le timbre de 1860 (quatrième sous-type) et de l'autre un 20 kop. noir de 1860, oblitéré avec deux raies d'encre. C'est d'Allemagne et tout récemment qu'il a reçu cet exemplaire, mais *l'empire des bonnes mœurs* ne contient pas que des gens d'une moralité irréprochable.

On sait que quelques-uns de ces marchands inondent tous les pays du monde de timbres contrefaits plus ou moins habilement.

J'avoue que la comparaison du timbre avec les anciens et les réimpressions de Finlande ne lui a pas été favorable. Je ne puis affirmer, ne l'ayant pas vu, que le timbre que vous avez décrit soit le même. J'ai cependant des raisons de le penser.

Avant d'aller plus loin, je dois vous rappeler que le même article sur les *Enveloppes de Finlande* (page 27) donne les caractères différentiels des sous-types qui forment les trois valeurs, et (à la page 28) expose ceux des deux sous-types du 20 kopecks.

Ces descriptions sont empruntées à des articles

(1) Nous savons fort bien que l'enveloppe 1860 10 kop. (7 étoiles) a été signalée: elle figure depuis longtemps dans notre catalogue. Mais aucune enveloppe à deux timbres portant le type en question n'a été mentionnée.

J. B. M.

parus au *Timbrophile* (n° 24 et 35). Si M. Herpin, ce que je reconnais, a indiqué l'existence de deux types, il y a longtemps que j'ai fait connaître en quoi ils diffèrent. Il n'est donc pas juste de dire que ces détails n'avaient pas été remarqués jusqu'ici. A l'époque où j'ai composé mes articles du *Timbrophile* (1866 et 1867), je possédais déjà un timbre de 20 kop. découpé *sur papier uni*, noir verdâtre, le n° 1 ci-joint, que je tiens de M<sup>me</sup> N. et dont la possession remonte aux premières années de ma collection (1864 ou 1865).

A cette époque, on connaissait déjà la première réimpression des timbres de Finlande et cette circonstance m'avait empêché de le considérer comme un ancien et de le ranger franchement parmi eux; et cependant, en comparant le papier avec celui des réimpressions, il m'était impossible de le placer parmi celles-ci. *Dans le doute, abstiens-toi.* Ce fut ma règle de conduite et le timbre resta de côté, en attendant d'autres preuves.

Il y a quelques années, deux ou trois, je crois, j'en ai trouvé un autre encore plus découpé, noir, le n° 2 ci-joint, et qui, par le papier et l'impression, ne saurait être confondu avec les réimpressions.

Le papier est très-épais et la gomme qui lui avait été appliquée avant qu'il ne vint en ma possession, augmente encore sa consistance.

J'ai tout lieu de penser que ces deux timbres proviennent d'enveloppes coupées et je suis persuadé que le premier a dû passer par les mains de M. Herpin, et peut-être lui a donné l'idée du second type du 20 kop. Si vous admettez avec moi que ces deux timbres ne sont pas des réimpressions, ils seraient les premiers exemples connus de ce second type. Votre exemplaire appartient-il au deuxième sous-type? Si je compare votre description avec les timbres du deuxième type joints à cette lettre, et aux réimpressions, je trouve des différences. Mes timbres sont conformes aux réimpressions et tels que les indique la description du deuxième sous-type. Le vôtre formerait volontiers un troisième. Vous dites qu'il n'est autre que le type de la réimpression. C'est une erreur que la lecture de mon article ne peut manquer de démontrer. Je ne sais si le timbre qui m'a été communiqué par M. Schmidt de Wilde est identique à celui de M. Treichel. Dans ce cas, voici les différences que je puis signaler entre ce timbre et les deux sous-types connus.

Le front, la couronne, la poitrine, la queue et

le sabre du lion sont ceux du deuxième sous-type.

Les raies sont celles du deuxième sous-type, mais la neuvième raie n'a pas la même disposition oblique à la partie supérieure qu'au deuxième sous-type. En bas, l'écart des raies ne saute pas aux yeux, comme au deuxième sous-type.

La disposition des étoiles rappelle plutôt le premier sous-type.

Les perles de la couronne sont plus grosses et contiguës, au lieu d'être petites et écartées comme au deuxième sous-type.

En plus nous avons fait les observations suivantes :

*Couronne.* La croix ne ressemble ni à l'un ni à l'autre sous-types.

Le dessin sur la boule se rapproche du deuxième sous-type.

Les dents qui supportent le treillis sont plus petites qu'aux deux types.

La traverse qui soutient la boule est bordée de deux lignes, chacune formée de deux filets dont la partie supérieure est arrondie et ne dépasse pas le treillis, au lieu d'être saillante et carrée comme aux deux sous-types et surtout comme au deuxième.

La base de la couronne a un quart de millimètre de plus au nouveau timbre.

*Cors de poste.* Le renflement avant le pavillon présente au premier sous-type une contreligne au côté interne ; au deuxième, deux au côté interne le plus souvent, et une au côté externe. Au troisième sous-type, il n'y en a qu'une de chaque côté.

*Embouchure.* Celle du cor de gauche ne paraît pas plus grosse que celle de droite, comme au deuxième sous-type surtout.

Nous n'avons pas noté de différence de dimension de l'écu. Quant aux points de la légende, ils se rapprochent davantage de ceux du deuxième sous-type.

Enfin, lorsqu'on examine l'impression du timbre nouveau, il est facile de reconnaître avec M. M. dont tout le monde admet la compétence en matière d'impression, que celle-ci n'a pas nécessité une forte pression, ce qu'on reconnaît à l'examen du revers, et de plus que l'encre qui a servi est plus huileuse et moins résineuse, comme celle des impressions au tampon. Les timbres réimprimés au contraire et les deux miens présentent les traces d'un foulage très-fort, et l'encre qui a servi contient proportionnellement plus de ré-

sine et moins d'huile, comme il en est pour les encres d'imprimerie. Ce sont là des différences qu'il est facile de distinguer.

L'épaisseur et l'état grenu du papier de mon n° 2 ont rendu l'impression défectueuse. Cependant il est facile d'y retrouver les faits que je viens de signaler.

Que conclure ? que ce n'est certainement ni le premier ni le deuxième sous-types. Mais ne trouvez-vous pas singulier qu'on découvre un troisième sous-type sur une enveloppe dûment oblitérée, et qu'aussitôt il en surgisse sur enveloppe neuve ? Franchement je suis porté à croire qu'on a fabriqué un faux 20 kop. de 1850 et qu'on l'a imprimé sur une enveloppe au quatrième sous-type de 1860. Elles sont encore assez communes, les plus communes peut-être, et puis on a compté sur l'ignorance ou la bonhomie des collectionneurs ! Espérons que vous arrêterez dans leur germe ces spéculations éhontées (1)!!!

D<sup>r</sup> MAGNUS.

*P. S.* Il est entendu qu'en attaquant le timbre, je mets hors de discussion l'honorabilité de votre correspondant.

#### Les faux timbres d'Autriche.

L'administration des postes a reconnu récemment qu'on se servait de faux timbres, 10 kreuzer, pour l'affranchissement de la correspondance. Une enquête est ouverte à ce sujet. Si elle aboutit comme toutes celles qu'on ouvre chaque année en Espagne, pour pareils faits, le faussaire peut continuer à son aise sa petite spéculation. Voici comment s'exprime notre correspondant, M. Arnold Fleischmann :

« Les timbres faux de 10 kreuzer ont été obtenus au moyen de la lithographie et ont les défauts suivants :

Les filets d'entourage extérieurs se trouvent plus étroits dans les faux timbres ; dans les originaux les rosaces des coins ont des cercles à jour dans les parties où les arabesques se joignent, tandis que dans les faux timbres, ce ne sont que des points sombres et seulement dans les deux rosaces de gauche des points blancs très-faibles.

Les arabesques inférieures, dans les faux timbres, sont tout à fait mal dessinées et n'ont pas l'élan des timbres originaux ;

(1) Notre timbre est celui décrit par le docteur. Nous nous rallions à ses conclusions. J. B. M.

Dans la désignation de la valeur « 10 kreuzer » les « 1 » manquent presque entièrement, et le point après l' r n'y est pas non plus. Les perles qui entourent le portrait de S. M. l'Empereur sont plus petites dans les timbres faux; la bande de la couronne de lauriers est plus étroite que celle des vrais. Le derrière de la tête du portrait de l'Empereur a aussi une autre coiffure. Le profil du portrait, du front au nez, est plus raide dans les faux timbres, et diffère dans chacun d'eux. L'impression sur la pierre lithographique annonce une main inexpérimentée, et chaque timbre aurait besoin d'une retouche. »

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 2 mars 1876.

Présidence de M. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

A l'occasion du procès-verbal, M. Nonnerot assure que les timbres de Bergen ont été réellement en usage, et que c'est la concurrence des sociétés privées qui a forcé le gouvernement de Norvège à créer des timbres de petite valeur.

Parmi les lettres de la correspondance, nous devons signaler celle de M. Pardo de Figueroa qui fait connaître deux timbres *Pagos de Estado*, l'un de 25 cent. noir, l'autre de 50, vert.

Une lettre de M. Koprowski donne à la Société l'occasion de rappeler que, par sa décision de janvier dernier, elle n'a fait qu'interpréter et compléter son règlement en ce qui concerne les cotisations, sans donner d'effet rétroactif. Les membres admis à la fin de 1875 peuvent donc faire dater leur admission de 1876, mais alors ils n'ont pas droit au 2<sup>me</sup> fascicule du Bulletin, qui est le complément de 1875. La Société apprend l'admission de MM. Bache Mc Evers Whitlock à New-York, Partoes à Bruxelles, Fr. Pellier au Mans, César Cave à Livourne et Léopold Neumann à Buda Pest.

La Société apprend avec plaisir la fondation de Sociétés nouvelles à Leipzig et à Copenhague.

Le Secrétaire lit une note qu'il a composée sur les timbres d'une soi-disant émission de Tours annoncée au *Philatelist* de février. Il a pu faire l'examen de trois des valeurs, grâce à une communication de M. de Joannis. Il lui paraît démontré que l'on peut retrouver sur les timbres de Bordeaux tous les détails du dessin, ce qui n'aurait pas lieu si le timbre avait été lithographié deux fois. Un graveur ne peut produire deux fois la même œuvre sans y faire quelque variante qu'un œil exercé armé de la loupe ne peut manquer de découvrir. Si donc une série avait été gravée à Tours, elle présenterait des variations dans les détails du dessin. Chacune

des valeurs de Bordeaux ayant été dessinée séparément, présente des différences avec les autres et il n'en saurait être autrement. Celles qu'on remarque dans les timbres dits de Tours proviennent incontestablement de l'usure de la planche, comme la diminution ou l'absence de l'ombre sous l'œil, l'étroitesse des lignes, etc., et montrent qu'ils n'ont pu être imprimés qu'après ceux de Bordeaux. C'est le contraire que l'on prétend. Cette idée d'une émission de Tours n'est pas nouvelle. M. Schmidt de Wilde l'a montré dans les deux éditions du catalogue du Dr Moschkau, et c'est là qu'elle a été trouvée par l'auteur qui a profité de ce que ce catalogue n'est pas suivi à Londres qu'à Paris.

Relativement au 12 centimes non dentelé de la République, employé aux Colonies et que le même amateur suppose avoir existé lithographié et gravé, il y a encore là une erreur d'appréciation. En dehors des timbres de Bordeaux, il n'y a pas eu de timbres lithographiés, et sauf les timbres de La Réunion et de la Nouvelle-Calédonie, tous les timbres de nos Colonies ont été préparés à Paris. Le timbre piqué 13 1/2, considéré comme lithographié, ne l'est pas et son numéro est celui de Vaugirard. Ces timbres proviennent de planches usées. Les faits signalés au *Philatelist* sont erronés : la Société Française de Timbrologie est donc justifiée des reproches qu'on lui adresse.

M. De Rothschild pense que l'idée d'une émission de Tours peut venir d'une série de faux timbres saisis par le parquet. Il promet des renseignements.

La Société vote des remerciements à M. Moens et à son modeste collaborateur pour les soins apportés au 2<sup>me</sup> fascicule et notamment aux études sur les timbres de Kachemir.

Le catalogue des timbres des Pays-Bas est ensuite adopté avec de légères modifications et additions. Il est entendu que tous les termes employés sur les timbres seront traduits.

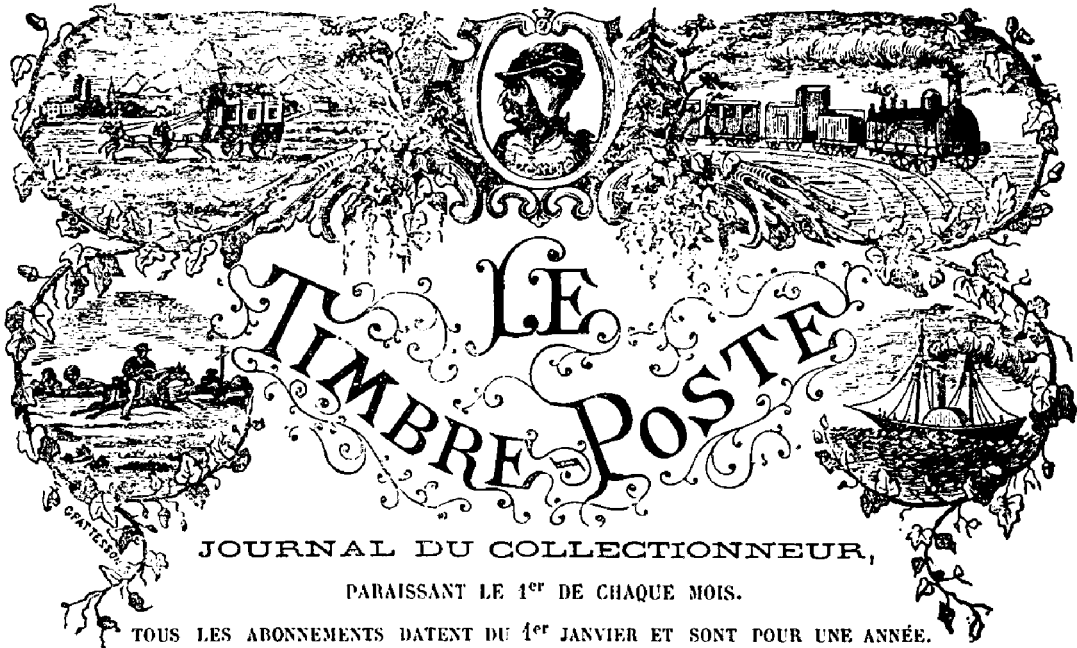
Le catalogue des Indes Néerlandaises ne donne lieu à aucune remarque importante. Un essai bleu, piqué, du timbre du 1<sup>er</sup> avril 1864, est montré à la Société par le Secrétaire.

La lecture du catalogue des timbres de Surinam et Curaçao provoque de la part de M. de Ferrari une demande de renseignements sur un timbre déjà ancien, attribué à la Guyane hollandaise et par M. Pemberton à la Nouvelle-Guinée.

M. Durrien montre un essai sur papier de Chine du timbre français de 5 centimes, effigie de Napoléon III laurée, que M. Hulot préparait au moment de la révolution du 4 septembre 1870.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

L'ordre du jour de la séance du 6 avril comprend l'étude des timbres d'Autriche, de Lombardo-Vénétie et de Hongrie.



Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-R. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4-00
LE NUMÉRO . . . . .	0-40

**Chronique.**

**CABOUL.**



Le lion du jour, le voici. Ce lion est un tigre qu'on prendrait plutôt pour une tête de vieille femme à moustache. Nous n'en connaissons que deux valeurs à ce type, existant toutes deux en quatre variétés et au mil-

lésime 1293 (1876) :

8 shahis, violet vif et violet brun.  
1 rupie, — —

L'énonciation de la valeur pour la rupie est écrite de la même façon que précédemment; il n'en est pas de même pour la valeur qu'on nous dit être de 8 shahis et que nous figurons ici.

Le papier, comme toujours, est vergé. Il laisse apercevoir des traces d'un soi-disant filigramme, mais ici comme aux émissions précédentes, c'est une marque de fabrique qui varie assez souvent par le dessin.

Le même courrier nous apporte le 2 shahis imprimé en noir, au lieu de violet. Il y a dix variétés sur deux rangées verticales; elles sont les mêmes pour les deux impressions, violet et noire. Papier blanc vergé :

2 shahis, noir.

M. le docteur Magnus nous fait remarquer que la feuille des timbres noirs 1 shahi, actuellement en usage, présente un timbre portant par erreur le millésime 1291 au lieu de 1290.

**CACHEMIR.**

Depuis que nous avons signalé la 2<sup>e</sup> variété du 1/2 anna noir 1923 (1866), nous avons vu les trois autres (deux de 1/2 et une de 1 anna, cette dernière dans la collection de M. de Ferrari) formant ensemble les quatre variétés qu'on rencontre pour le 1/2 et 1 anna rouges et oranges :

1/2 anna, noir, 1923.  
1 — —

**ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.**

*L'Ami des Timbres* signale un 40 cents vert de

1860, qui ne peut être que l'essai connu depuis nombre d'années.

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.**

Émission d'une nouvelle valeur, au type connu:

1/2 penny, noir.

**VICTORIA.**

Le 9 pence a le filagramme couronne et V au lieu du chiffre 10 :

9 pence, brun.

**GUADALAJARA (Mexique).**

Nous avons vu, imprimé en *gros bleu*, le un réal 1867, papier uni :

Un réal, gros bleu.



**NORWÈGE.**

Voici le fac-simile des timbres pour lettres en retour dont il existe deux variétés, ainsi que nous l'avons dit le mois dernier.

**AÇORES ET MADÈRE.**

On y attend incessamment l'envoi, de Lisbonne, d'enveloppes timbrées et de cartons-mandats, ce qui nous fait supposer des émissions semblables pour le Portugal.

**LUXEMBOURG.**

A l'heure où paraîtront ces lignes, les cartes postales internationales auront fait leur apparition. Nous en donnons la description d'après une épreuve qu'on nous a montrée.

A droite, le timbre de 10 centimes ou 12 1/2 centimes; à gauche, l'écu et la couronne du grand-duché; au milieu : *carte-correspondance* en cintre, avec un trait en dessous et le mot *correspondenz-karte* sur une ligne droite et en lettres gothiques; plus bas, quatre lignes de points pour l'adresse : la première commençant par : A—An; dans l'angle inférieur gauche : *N. B. Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*, avec traduction en allemand, en dessous. Format : 128 sur 93 millimètres.

Impression sur carton blanc :

10 centimes, bistre pâle, bistre jaunâtre.

12 1/2 centimes, bleu.

La carte à 5 centimes étant à peu près épuisée, l'imprimeur a reçu ordre d'en faire un tirage nouveau, conformément au modèle des 10 et

12 1/2 centimes, ce qui pourrait bien être le signal d'une réforme prochaine des autres valeurs.

La nouvelle carte à 5 centimes aura, comme les précédentes, le carton blanc :

5 centimes, lilas.

Le mois dernier, il a paru quatre nouveaux mandats. Deux imprimés sur carton rose, le premier en français, l'autre en allemand; valeur en *francs* et *centimes*; le troisième en allemand, couleur lilas, valeur en *marks* et *pf.*, le quatrième enfin est un mandat international rose vif, avec valeurs en *florins* et *francs*.

**BOLIVIE.**

Le 100 centavos, vert, de la première émission, vient de sortir victorieux d'une épreuve que nous lui avons fait subir. Ayant eu l'occasion de rencontrer une feuille entière des 30 variétés du 100 centavos, disposées sur six rangées horizontales, nous avons parfaitement retrouvé sur la feuille l'exemplaire qui nous a été communiqué.

Vu sa grande rareté, ce timbre ne serait-il pas le résultat d'une erreur d'impression ?



Un journal français — nous avons nommé la *Gazette des timbres* — qui ne dédaigne pas toujours la lumière, même venant du Nord, annonce comme chose nouvelle que les essais de 1860, dont nous avons parlé en février 1872 — nous disons 1872 — présentent plusieurs variétés; découverte (!) qui l'engage à changer d'opinion et à considérer ces essais comme appartenant à une émission de timbres restée inconnue....

Nous n'ajouterons qu'un mot à ce que nous écrivions en 1872. Ces essais nous ont été offerts en 1870, par un de nos correspondants en Bolivie, lequel agissait pour compte de l'auteur de ces essais. A cette époque on les estimait 25 et 30 francs et le nombre en était assez important. Il paraît que les prétentions ont baissé depuis, puisqu'on nous les offre inutilement d'Amérique à 1 franc.

C'est peut-être à cause de la grande quantité à écouler, que ces images d'Épinal deviennent des timbres-poste : la *Gazette* a donc tort de changer d'opinion même après sa découverte qu'elle pouvait faire quatre ans plus tôt.

**BELGIQUE.**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la carte à 10 centimes a quitté ses habits de deuil pour revêtir ceux du

printemps. Point de changement dans la disposition :

10 centimes, vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La *Plymton Company* continue à regraver les anciens types de 1870. Nous avons :

*Format ordinaire.*

7 cents, rouge sur paille, 2<sup>e</sup> coin.

10 — brun — — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> coins.

10 — — sur blanc — —

*Format 22 sur 10 centimètres.*

12 cents, violet foncé sur melon, 3<sup>e</sup> coin.

30 — noir sur blanc, 2<sup>e</sup> coin.

30 — — — paille, —

Voici les différences que nous avons remarquées :

7 cents, 2<sup>e</sup> coin. Partie inférieure des chiffres plus recourbée; lettres énonçant la valeur en caractère plus gras. Les cheveux de l'effigie sont plus bouclés, l'oreille moins visible, le buste moins échanéré.

10 cents, 2<sup>e</sup> coin. Chiffres et petits ovales plus grands qu'au type de 1870; le timbre mesure en hauteur et en largeur un millimètre de plus, soit 30 et 28<sup>mm</sup>; la tête est plus forte et remplit tout l'ovale intérieur.

3<sup>e</sup> coin. Ressemble au type de 1870 dont il reprend les dimensions; les chiffres sont un tant soit peu plus grands; le buste est plus échanéré, les cheveux sont plus bouclés et l'oreille moins grande. Au lieu de tomber sur le cou, les cheveux sont relevés du bas.

12 cents, 3<sup>e</sup> coin. Les ovales portant la valeur ressortent un peu moins qu'au type de 1870; il y a un millimètre en moins; *twelve cents* a les lettres plus grandes, 12 a le 1 plus grand que le 2; à l'effigie l'oreille se trouve complètement dégagée, les cheveux plus détaillés, enfin le buste est plus allongé.

30 cents, 2<sup>e</sup> coin. Ressemble énormément au timbre de 1870. Il a cependant un millimètre en moins en largeur. *Thirty cents* est d'un caractère moins grand, les chiffres 30 sont plus droits.

Suivant l'arrêté du Congrès, du 9 février dernier, dit l'*Allgemeiner Briefmarken-Anzeiger*, de nouveaux timbres de différents modèles et couleurs doivent être émis par l'administration des postes de Washington, pour célébrer le jubilé de la centième année de l'indépendance des États-Unis. Ces nouveaux timbres seraient des valeurs suivantes : 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 15, 18, 20, 24 et 30 cents.

VICTORIA.

Le même journal signale un nouveau timbre de 6 pence lilas, à l'effigie de Victoria.

AUTRICHE.

La série des timbres-télégraphe *gravés* vient de se compléter par l'apparition du 5 kreuzer :

5 kreuzer, bistre jaunâtre.

ITALIE.

Nous possédons le 1 cent *Estero*, avec la surcharge noire renversée :

1 cent, vert.

SHANGHAI.



Depuis le 1<sup>er</sup> février dernier il circule une nouvelle série de timbres imprimés sur papier blanc uni et piqués 14 1/2. Le 9 candaréens qui se trouve dans cette série, est au type du 12 candaréens ci-contre. Les autres valeurs ont conservé leur type. Ce sont :

1 candaréen, jaune.

3 — rose.

6 — vert-jaune.

9 — bleu ciel.

12 — bistre.

HONGRIE.

Elle est complète la série des timbres-télégraphe *gravés*. Les 5, 10 et 20 kreuzer viennent de paraître. Le 1 florin a le piquage 13, au lieu de 9 :

5 kreuzer, bleu.

10 — —

20 — —

1 florin, noir.

CANADA ET HELIGOLAND.



Ces deux types ayant été décrits le mois dernier, nous y renvoyons nos lecteurs.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Les grands journaux annoncent que les États de Costa-Rica, San Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua viennent de se confédérer. Nous devons donc nous attendre à la suppression des



timbres de ces cinq États et les voir remplacer par un type nouveau.

#### MAURICE.

On vient d'appliquer sur les timbres 9 pence, violets, la surcharge : *Half penny*, en lettres capitales noires, sur deux lignes :

1/2 penny, violet.

#### DANEMARK.

Il y a modification de nuance pour les valeurs suivantes :

12 öre, violet-brun, cadre gris.  
16 — bistre pâle, —  
50 — ardoise, cadre brun.

#### RUSSIE.

Nous avons à signaler cette fois plusieurs timbres de postes rurales inconnues jusqu'à présent et qui nous sont communiqués par M. de Ferrari.



*Kortschewa* (Tver). Le timbre de Gdoff convenant sous tous les rapports à la poste rurale de Kortschewa, celle-ci l'a adopté sans plus de façon, se contentant de placer les inscriptions suivantes : *Kortschewskiy ouyexd ziems kaya Potschta. 2 kopieyki*, ce qui veut dire : District de Kortschewa, Poste rurale, 2 kopecks.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc uni, non dentelé.

2 kopecks, bleu.

*Borovitchi* (Novgorod). Cette poste est une des premières avec laquelle le *Timbre-Poste* a fait connaissance. Elle nous envoie aujourd'hui une nouvelle valeur dont le type se rapproche beaucoup du timbre émis en 1874. Au-dessus des armoiries, est le mot : *Tri*; en dessous : *kopieyki*, 3 kopecks. Le mot *MAPKA* n'est pas renversé ici.

Impression noire sur papier jaune; les deux parties situées entre le cercle et le cadre sont bleues :

3 kopecks, bleu et noir sur jaune.

*Krementschoug* (Poltava).

Armoiries au centre d'un double ovale portant l'inscription : *Marka 3 (kopieyetschnaya) ziems(koy) Potschty Krementschougsk (ah) ouyexda*, signifiant : Timbre de 3 kopecks de la poste rurale du district de Krementschoug. Dans les angles, la valeur en chiffres. Impression lithographique sur papier blanc uni :

3 kopecks, bistre.



Le timbre que nous avons est oblitéré (30 septembre 1875).

*Tschern* (Toula). De la deuxième émission, celle avant les timbres sur quadrillé et après celle sur papier jaunâtre, nous avons, sur papier blanc épais uni :

3 kopecks, noir.

3 — outremer.



*Porchow* (Pskof). Ce timbre est aux armoiries; autour, l'inscription : *ziemskaya potschta Porchowska ho ouyexda* (poste rurale du district de Porechow).

L'impression lithographique est en couleur sur papier blanc uni, non dentelé. Notre exemplaire est oblitéré: 8 janvier 1876.

5 kopecks, violet.

*Irbit* (Perm). En signalant il y a quelque temps dix variétés du timbre 2 kop., nous avons omis de dire que le chiffre de la valeur avait été ajouté au centre du timbre :

2 kopecks, rose.

*Arzamass* (Nijniy Novgorod). Voici le dessin du nouveau timbre que nous avons annoncé le mois précédent. Il est imprimé en couleur sur blanc.

5 kopecks, bleu.

5 — bleu très-foncé.



#### ALLEMAGNE EMPIRE.



Voici le fac-simile du timbre pour lettres tombées au rebus dont nous parlions le mois passé. Il en existe pour chaque direction supérieure de poste, au nombre de quarante, savoir : Aix-la-Chapelle (Aachen), Arnsherg, Berlin, Breslau, Brunswick, Carlsruhe, Cassel, Coblenze, Cologne, Constance, Coslin, Dantzig, Darmstadt, Dresde, Dusseldorf, Erfurt, Francfort s/Mein, Francfort s/Oder, Gumbinnen, Halle s/Saab, Hambourg, Hanovre, Kiel, Königsberg, Leipzig, Liegnitz, Magdebourg, Marienwerden, Minden, Metz, Munster, Oldenbourg, Oppeln, Posen, Potsdam, Schwerin, Stettin, Strasbourg, Stralsund, Trèves.

L'émission de ces timbres aurait eu lieu il y a deux ans environ, nous dit-on.

Impression en relief sur blanc, festonné :

Sans valeur, outremer.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

*Tellico plains*. M. de Ferrari vient de nous montrer une bande horizontale de trois timbres : deux de 5 cents et un de 10 cents, et différant entre eux par les détails de la composition typographique. Le 5 cents était connu par l'annonce que nous en avons faite en juin 1875. Impression sur papier blanc vergé :

5 cents, rouge.  
10 — —

### Les faux timbres des Indes portugaises.

Il paraît que la condamnation des faussaires à Philadelphie est insuffisante pour corriger ceux d'Europe. Espérons qu'ils auront leur tour bientôt et qu'une petite condamnation viendra calmer leur ardeur.

Un de nos correspondants, tout heureux d'avoir mis la main sur une nichée de timbres non encore décrits, s'empresse de nous les communiquer pour en faire part à nos lecteurs. Mais ô désillusion, ces timbres ne sont que des imitations fort réussies ! Nous allons essayer de donner leur signalement pour que d'autres n'aient pas les mêmes mécomptes.

L'imitation ou plutôt les imitations, car il y en a deux, ont été faites d'après la 2<sup>e</sup> variété, c'est-à-dire celle portant 44 lignes verticales dans l'ovale et de chaque côté quatre boules en croix, séparant les inscriptions du haut et du bas.

La première de ces imitations est facile à reconnaître. *Serviço* n'a pas de cédille sous le *c* ; l'ovale mesure 42 1/2 sur 20<sup>mm</sup> au lieu de 43 sur 21, le faussaire ayant laissé la ligne extérieure du cadre complètement indépendante ; les lettres sont généralement différentes, surtout le mot *port*, où elles sont en outre trop rapprochées ; enfin *reis* est en lettres grasses. La mauvaise impression ne permet pas toujours de compter les lignes de l'ovale qui sont au nombre de 41. Nous avons vu de cette imitation, impression couleur sur blanc et piqués :

40 reis, noir.	200 reis, jaune.
15 — rose.	300 — violet-brun.
20 — rouge.	600 — —
40 — bleu foncé.	900 — —
100 — vert-jaune foncé.	

On sait que le 15 reis n'existe que sur papier azuré.

La deuxième imitation est plus dangereuse. Cependant on peut la reconnaître à première vue. Le mot *Serviço* est écrit *SERVICO*, la lettre *V* ayant été remplacée par un *A* renversé.

L'ovale au lieu de porter 44 lignes n'en compte que 40 au-dessus et 42 en dessous : la onzième ligne se sépare en deux du haut ; les ornements des angles, comme du reste à la première imitation, sont beaucoup trop grands, les chiffres trop petits, notamment les 300, 600, 900 reis ; l'*O* de *port*, au lieu d'être allongé, est rond.

Nous croyons en avoir dit assez pour ne pas confondre ces imitations avec les vrais timbres. Nous avons vu sur papier azuré et piqués :

40 reis, noir.	200 reis, jaune serin.
20 — rouge.	300 — violet.
40 — outremer.	600 — —
100 — vert-jaune.	900 — —

On nous désigne M. E. Treibmann, de Dresde, comme étant le faussaire de ces timbres.

Ces lignes n'ayant pu paraître le mois dernier, nous avons entendu dire depuis que ces timbres pourraient bien être le résultat d'un nouveau report pour lequel on aurait employé d'autres chiffres.

Nous avions toujours cru qu'un report devait reproduire fidèlement tout ce qui était gravé. Qu'un report, fût-il ancien ou nouveau, ne pouvait changer ni les inscriptions, ni le dessin, et dans cette circonstance augmenter ou diminuer le nombre de lignes qu'on voit au centre de l'ovale.

Ne serait-ce pas, nous dit-on aussi, un dessin nouveau qui aurait été créé pour remplacer l'ancien mis hors d'usage ? Cette objection est plus sérieuse, mais pas plus que la précédente, nous ne pouvons l'admettre.

La Colonie des Indes portugaises est peu importante : l'usage des timbres ne doit pas y être bien considérable. Aussi chaque envoi de timbres que nous avons reçu, était-il composé de timbres du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> coin et imprimés sur papiers variés : jamais nous n'avons reçu une série régulière, parce qu'on imprime sans doute au fur et à mesure des besoins, sans tenir compte du papier qu'on emploie.

Aujourd'hui il nous arrive deux séries des plus complètes, imprimées régulièrement, la première sur papier blanc, la deuxième sur papier azuré. A l'occasion de la création de ces deux coins

nouveaux, on emploie une gomme nouvelle; le perçage même, quoique se rapprochant beaucoup de l'ancien, est différent.

Voyez-vous l'administration qui n'a jamais pris souci d'imprimer ses timbres régulièrement, se servant tantôt du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> coin, pour les imprimer sur papier blanc uni, vergé, azuré, qui se fait confectionner tout à coup deux autres coins, avec fautes *SERVICO* et *SERVIÇO*; qui n'en cède qu'à M. Treibmann; qui se garderait bien d'employer du papier azuré, là où elle a décidé le papier blanc; qui à l'occasion de cette décision importante emploie une nouvelle gomme, après avoir épuisé ou détruit ses anciens timbres, et ne veut plus de son ancien perçage, qu'elle se hâte cependant d'imiter?

Imiter, toujours imiter, nous ne voyons que cela. M. Treibmann aura appris qu'il existait deux variétés. N'en possédant qu'une, il en fait une copie magnifique; quant à l'autre, il ne la connaît que par ouï-dire, mais il sait que les journaux en ont reproduit un dessin: c'est là où il a vu encillir le mot *serviço* sans cédille.

#### Timbres de Holte et des chemins de fer danois.

Dans une de ses dernières séances, plusieurs membres de la Société française de Timbrologie ayant émis des doutes sur l'authenticité des timbres de Holte et des chemins de fer danois, la Société a décidé qu'elle classerait ces timbres dans la catégorie des douteux, afin de provoquer des éclaircissements.

Sur quoi ces doutes sont-ils fondés? Nous l'ignorons. Les renseignements manquent-ils sur ces timbres? Evidemment non: nous en avons publié de concluants dans notre n° 95. La Société n'a-t-elle peut-être pas confiance dans ces renseignements? C'est le cas de ne point demander le concours d'autrui. A-t-on perdu de vue ces renseignements? C'est encore possible. Mais alors n'eût-il pas été préférable, avant de mettre ces timbres à l'index, de s'enquérir des renseignements publiés. Quand on a la facilité, comme avec le Danemark, de pouvoir se renseigner dans un bref délai, il nous paraît que la Société agirait sagement, avant de publier des doutes dans son bulletin, d'écrire au pays d'origine: elle s'éviterait la peine de propager des doutes qu'il est nécessaire de rectifier après.

Si nous prenons ici la place des amateurs da-

nois, qui ne répondront peut-être pas à l'appel qui leur est fait, c'est que, mis en cause directement par les doutes émis par la Société, nous tenons à prouver que les renseignements que nous avons publiés sont exacts.

Dans notre n° 95 (novembre 1870), nous imprimions:

« Depuis deux ans environ — on n'a pu nous indiquer la date précise — Holte emploie le timbre que nous reproduisons. Il sert à l'affranchissement des lettres qui sont expédiées dans l'intérieur du rayon postal de Holte.

« Tous les facteurs ruraux appartenant à l'administration des postes de cette ville sont munis de ces timbres et d'un emporte-pièce dont ils se servent comme marque d'annulation, en enlevant aux timbres une petite rondelle.

« A Holte, on oblitère les timbres indistinctement d'une marque ayant trois lignes concentriques portant au centre le n° 206.

« On nous dit que cette poste locale est le fait d'une entreprise particulière qui n'existe plus, les frais n'ayant pas été couverts. D'autre part, nous recevons avis, de Holte même, que la poste locale fonctionne toujours et fait emploi d'un seul timbre. Ce renseignement nous semble plus fondé, puisqu'il nous arrive de l'administration de cette ville. »

On pouvait se contenter, nous paraît-il, de ces renseignements; la Société n'en a pas tenu compte... Elle a décidé que les timbres étaient douteux. C'est alors que, nous adressant à un de nos correspondants de Copenhague, attaché à l'administration supérieure des postes de cette ville, nous en avons obtenu la réponse suivante:

Copenhague, le 5 avril 1876.

*Holte.* Ces timbres ne sont plus en usage. Ils ont été créés par entreprise privée. Holte est, comme vous le savez peut-être, une station de chemin de fer dans le Zeeland du Nord. Un des directeurs, du nom de Fissen, obtint dans le temps (1869?) (1) la permission de former dans tout le district de Holte des facteurs ruraux pour la transmission des lettres pour lesquelles une somme de 2 skillings était prélevée pour le port, moyennant affranchissement d'un timbre.

Ces timbres servirent peu au public et le trans-

(1) Cette date se rapporte parfaitement avec celle que nous avons donnée. En novembre 1870 on nous disait « il y a 2 ans environ. » Donc fin 1868 ou 1869.

port des lettres fut quelque temps après repris par l'État. Cependant, plus tard, ces timbres furent imprimés par spéculation en plusieurs couleurs (2).

*Timbres de chemins de fer.* De ceux-ci, autant qu'il m'est connu, il existe :

1. *De Jydsk Fyenske Jernbaner.*

1865	8 sk.	vert.	
	12 —	rouge.	
(?)	8 —	vert, avec timbre de contrôle en relief.	
	12 —	rouge	— — —
1868	8 —	rouge-brun,	10 pund.
1869	8 —		J. F. J. enfiligrane.
1873	8 —		8 pund. —

2. *De Sjallandske Jernbaner.*

1866	8 sk.	bleu.
	12 —	brun.
1874	20 ore	bleu.

3. *Laland Falster Jernbaner.*

(?) 8 sk. lilas.

4. *De Danske Statobaner.*

1875 (?) 20 ore bleu.

Tous les timbres en « skilling » n'ont plus cours aujourd'hui. Les timbres de chemin de fer servent à affranchir les petits paquets (du poids de 10 et 8 livres), transportés par les chemins de fer respectifs entre les stations. Par exemple de la station du Zeeland à celle de l'État, on colle le timbre sur le paquet et on le remet ainsi à la station.

Ici en Danemark, la poste se charge également du transport des paquets, pour lesquels on fait usage de timbres-poste ordinaires.

Les chemins de fer dans l'île Zeeland (Sjallandske Jernbaner) ainsi que ceux dans les îles Laland-Falster, sont exploités par deux compagnies différentes.

Les chemins de fer Funen et Jutland (Fyenke Fydske-Jernbaner) appartenaient autrefois à une compagnie, mais ils furent rachetés par l'État et s'appellent maintenant « chemins de fer de l'État. »

Dans le cas où mes observations ne seraient pas suffisantes, etc., etc.

**Bulletin de la Société française de timbrologie.**

Fidèle aux engagements qu'elle a pris de faire paraître un fascicule à la fin de chaque trimestre,

(2) Noir, brun, vert, vert jaune, bleu, vermillon.

la Société française de timbrologie vient de publier son 3<sup>e</sup> fascicule (le 1<sup>er</sup> de l'année 1876). Nous ne savons si cette décision lui a porté bonheur, mais le nombre de vingt-neuf membres a à peu près doublé depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier : il est porté aujourd'hui à 50 ! Avis aux indifférents et aux retardataires

La première partie de ce fascicule donne le compte rendu des séances des trois premiers mois de l'année ; la deuxième partie contient le catalogue des timbres de *Luxembourg, Danemark et colonies, Schleswig, Holstein et Héliogoland.*

Nous ne dirons pas, comme un de nos confrères, que ce catalogue est « le livre de Foi, » « les tables de la loi » des timbrophiles, mais nous pouvons affirmer que tout laconique qu'est le catalogue, il est recommandable comme travail de précision et de clarté. Du reste, on peut considérer les diverses publications de la Société comme autant de bulletins de victoire.

**Le service des postes en Perse.**

On a prétendu, contrairement à ce que nous avons avancé, que la Perse ne possédait point de poste et encore moins des timbres-poste. L'article qu'on va lire, extrait de *l'Orient illustré*, prouvera combien peu était fondée cette affirmation :

« Depuis une dizaine d'années, le service postal fonctionnait en Perse, mais d'une manière qui ne répondait pas aux besoins de la population. C'étaient les courriers des diverses légations européennes, courriers partant tous les huit jours, qui acceptaient des lettres pour l'intérieur du pays, à la condition toutefois de ne pas s'écarter de leur route.

» Le premier point était de donner aux employés de la poste un uniforme. Ce n'était pas là, comme on pourrait le croire, une affaire de fantaisie, mais une mesure très-sérieuse et très-importante, et un bon moyen de porter à la connaissance des habitants la nouvelle organisation du service. Les facteurs portent un habit vert, un pantalon rouge et un chapeau noir orné d'un plumet jaune.

» Le premier service a été établi entre la capitale et les villages du Shemiran où la population aisée vient passer l'été. Un courrier à cheval, en uniforme vert-rouge, avec bottes à l'écuyère, et une corne pour annoncer son passage, part tous les jours de Téhéran au lever du soleil. Après s'être rendu à la résidence du Roi des Rois, située à une heure de la ville, il porte ses lettres en diffé-

rents villages. Cette distribution demande environ trois heures. Il repart vers midi pour Téhéran, déposant les lettres sur sa route et en recevant d'autres à remettre sur son chemin ou à Téhéran même.

» Il est toujours muni de timbres-poste qu'il vend dans les villages et dans les maisons particulières. La confection de ces timbres a été une difficulté; on a dû se contenter pour le moment de fabriquer avec une presse à la main une quantité suffisante de timbres-poste.

» En six semaines, temps extraordinairement court, il a été formé un grand nombre d'élèves qui peuvent lire les adresses en français. Dix écoles ont été établies dans lesquelles de jeunes Persans reçoivent les premiers éléments de l'administration du service des postes et de la langue française. On les habitude, bien que la poste ne fonctionne encore qu'entre Téhéran et les gros villages voisins, à établir des feuilles d'expédition et des paquets des dépêches à destination d'Europe, par les trois routes qui unissent la Perse et l'Occident.

» A Téhéran, existent deux bureaux de poste, avec les emblèmes persans, le Lion et le Soleil. Les lettres reçues par le courrier y sont distribuées le jour même.

» Au campement militaire qui se trouve dans le voisinage de la résidence d'été du Shah de Perse et où bivaquent sous des tentes une dizaine de mille hommes, un télégraphiste, Persan de naissance, est chargé de la direction des postes. Les courriers y sont d'une grande exactitude. Leur arrivée et leur départ y sont annoncés à son de trompe. »

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 6 avril 1876.

Présidence de M. CARRETON.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

La lecture du procès-verbal est suivie du dévouement de la correspondance. Nous remarquons, parmi les communications, l'envoi par M. Pardo de Figueroa de six N° de la *Revista de Correos*, qui contiennent un abrégé de l'histoire philatélique de l'Espagne depuis 1849, jusqu'à la fin de 1872. La Société décide que la traduction des parties les plus intéressantes sera insérée dans son Bulletin.

M. Thuillier communique un timbre de la Sociedad del Timbre de Cadix; M. Guilhaire de Redon, l'esquisse d'un catalogue des timbres fiscaux d'Autriche, qui est remis au Rapporteur de cette partie du catalogue. Enfin M. le baron Aymar de Saint-Saud rectifie l'initiale du Directeur de la Monnaie de Bordeaux, indiquée par erreur au 2<sup>me</sup> fascicule.

L'admission de MM. Daniel Cooper, Président de la Philatelic Society de Londres, Eugène Gabarret, H. Ashwell, Charles Diena, Charles Nicot, Louis Perrot fils et Dr Moschkau, porte à 50 le nombre des Sociétaires.

Le secrétaire rend justice à la critique de M. Stroobant, sur le catalogue des timbres de Belgique, en ce qui concerne seulement les timbres-taxes préparés par M. Wiener, mais non émis. Il rappelle que les détails sur les timbres de Holte, ont été publiés au *Timbre-Poste*, d'après les renseignements fournis par le Directeur des Postes; qu'il a fait voir des timbres oblitérés du chemin de fer de Jutland Fionie. Reste seulement à connaître l'emploi de ces timbres.

M. De Bosredon, revenant sur la question des timbres douteux, propose d'en dresser un questionnaire qui appellerait particulièrement l'attention des correspondants. Cette proposition est adoptée, et M. De Bosredon est prié de composer ce travail.

M. Skopper présente un timbre du *Keble College*, sur lequel il promet de prendre des renseignements. M. Long soumet trois timbres oblitérés de Kachmir, du 1/4 anna noir 1923 et 1/2 anna bleu 1924. Ce fait donne occasion au secrétaire de parler de trois timbres de 1/2 anna noir, 1923 semblables à ceux du groupe à la faute, et trouvés récemment par M. Moens. Il fait connaître également que les timbres dits du Penjab appartiennent au Rampour, un des trois grands États musulmans de l'Inde, ce qui explique la présence d'un R en haut du timbre.

Les recherches bibliographiques entreprises à l'occasion du timbre signalé par M. De Ferrari à la dernière séance, ont démontré qu'il n'appartient ni à la Guyane hollandaise, ni aux Indes néerlandaises, et que son origine est tout à fait inconnue.

La Société décide la publication à son Bulletin du travail de M. De Bosredon sur la Bibliographie timbrologique de la France.

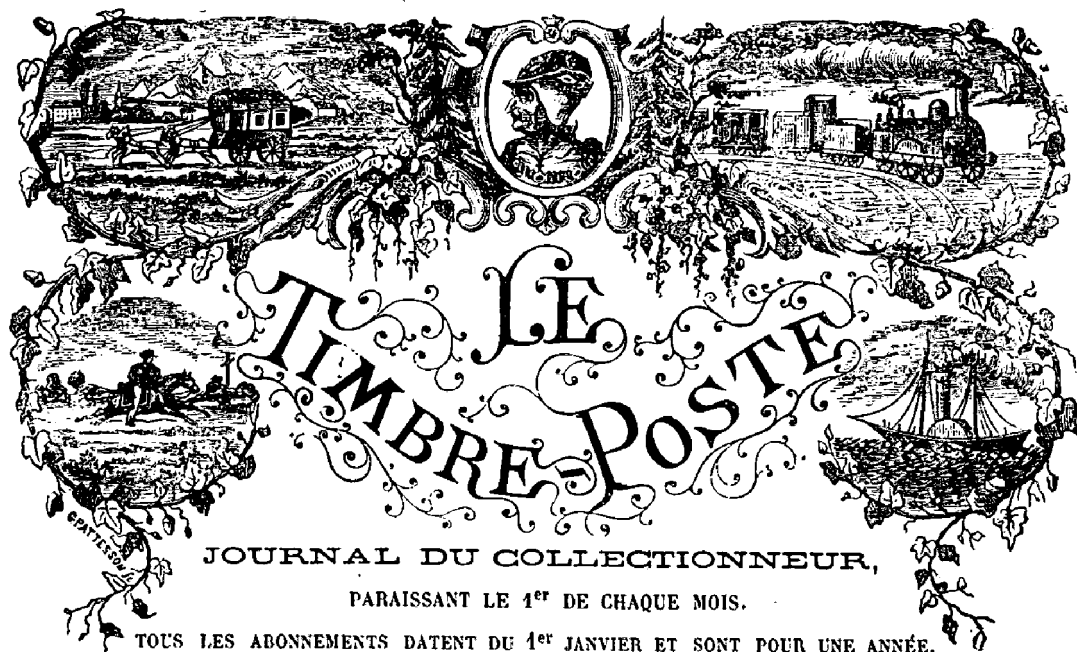
M. Schmidt de Wilde commence la lecture de son projet de catalogue des timbres d'Autriche. Après quelques observations préliminaires, une discussion s'engage sur la proposition de M. Monnerot, de réunir en un seul article la description des timbres d'Autriche et de Lombardo-Vénétie. Il se fonde sur l'identité des types et la simultanéité des émissions. Cette opinion est combattue par le secrétaire qui s'appuie sur la différence des monnaies, la constitution du royaume Lombard-Vénétien, les époques autres des émissions et le nombre plus considérable de celles fiscales. La solution de cette question est renvoyée à la séance suivante.

Une critique est soulevée à propos de la réunion en un groupe distinct des timbres de journaux. Il est admis qu'ils doivent être placés à leur ordre d'après les émissions. Une autre discussion s'engage sur ce qu'on doit appeler *Complément de série*.

Après lecture de la partie du travail sur les timbres de 1861, la suite du catalogue est renvoyée à la prochaine séance dont l'ordre du jour reste fixé comme suit :

Étude des Timbres d'Autriche, de Lombardo-Vénétie et de Hongrie.

La séance est levée à 10 heures 20 minutes.



## Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. NOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal illustré.

Abonnement par année :	
BELGIQUE . . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4-00
LE NUMÉRO . . . . .	0-40

**Chronique.****TURQUIE.**

Depuis le 20 avril dernier, on a mis en usage un nouveau timbre de 1 piastre, jaune, semblable aux timbres destinés au service international, mais ne portant pas la valeur en français. Ce timbre sert pour l'intérieur de la Turquie :

1 piastre, jaune.

**GUATÉMALA.**

La carte avec réponse vient de nous parvenir. Elle est semblable à la carte ordinaire, sauf avec variantes dans les filets qui suivent à l'intérieur le cadre guilloché. L'une des deux cartes porte en-dessous le mot fautil *Resquesta* au lieu de *Respuesta* (Réponse). Les deux parties tiennent du haut :

1/4 real, noir sur chamois.

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**

On nous a fait voir deux timbres 1 réal, violet et vert, coupés en biais et ayant servi pour la moitié de la valeur.

**INDES PORTUGAISES.**

Les 10 et 20 reis, sur azur, 1<sup>er</sup> type, nous arrivent avec les chiffres plus petits; le 15 reis, 2<sup>e</sup> type, a le papier blanc jaunâtre au lieu d'être azuré.

Ces timbres viennent de nous parvenir avec les autres valeurs, sans changement dans le type, dans le papier, dans le piquage. Conclusion : les timbres de M. Treibmann, dont nous avons parlé le mois dernier, sont donc bien décidément faux.

**BELGIQUE.**

Les timbres-poste de 8 et 30 centimes, devenus sans utilité par suite de modifications introduites dans les taxes postales depuis la création de l'Union générale des postes, l'administration a cessé d'en fabriquer.

Ce qui reste de l'approvisionnement de ces timbres sera débité jusqu'à l'épuisement.

**ANTILLES ESPAGNOLES.**

Avec les mêmes paraphes que les timbres 25 c. de p. bleu, 1874, nous avons vu :

25 cent. de p. outremer (1875).	
50 — vert	—

Pour les timbres de 1876, ces paraphes sont changés, quoique restant à peu près les mêmes. Le premier paraphe est une espèce de 8. Nous avons :

25 cent. de p., lilas.  
50 — outremer.

A ce propos on nous communique les lignes suivantes, qu'un de nos correspondants a reçu de Porto-Rico :

« A la Havane, tous les documents publics et effets timbrés sont payés en papier et on avait contracté l'habitude d'envoyer à Porto-Rico un grand nombre d'effets timbrés qui y sont payés en argent. On faisait donc préjudice au Trésor qui ne percevait pas d'argent à Porto-Rico et recevait beaucoup de papier à la Havane.

» Le gouvernement de Porto-Rico ordonna donc de ne plus admettre à la circulation que les effets et timbres vendus dans l'île; voilà la raison pour laquelle on les frappa de la signature du général et de l'intendant des finances.

» Il n'y a pas eu de falsification qui ait donné lieu à cette mesure. »

On sait qu'une mesure semblable a été prise par le gouvernement portugais pour les timbres des Açores et Madère.

Enfin on nous assure que les timbres 1868-69, avec la surcharge : *Habilitado por la Nacion*, n'ont été en usage qu'à Porto-Rico.

#### AUTRICHE.

Un de nos correspondants dit posséder une carte oblitérée, 7 août 1874, valeur 2 kreuzer, ayant sur la face, angle inférieur droit, le mot *Bohm* et au revers, A DROITE : *am 187...*

2 kreuzer, jaune.

#### PÉROU.

La *National Bank note Company*, de New-York, vient de terminer, pour compte du gouvernement péruvien, trois timbres-télégraphe que nous fait connaître M. J. Casey, comme suit :

« On m'a montré trois valeurs de timbres-télégraphe, 5, 20 et 50 centavos. Le même modèle sert aux trois valeurs. L'écusson se trouve, comme dans les timbres-poste 2 centavos, placé dans un losange à coins droits. Les mots : *Telegrafos Nacionat* dans les bandes recourbées, au-dessus ornements d'arabesques; une ligne perlée sépare les mots. La valeur en lettres et chiffres est au-dessous.

» Dans les timbres à 5 centavos, la valeur est dans une bande recourbée, avec chiffres 5 dans

les deux coins du bas; dans le 20 cent., la valeur est sur deux lignes, avec chiffres de chaque côté touchant presque le cadre qui entoure le dessin; au 50 centavos, *cinuenta* (50) est dans une bande circulaire, *centavos* sur une tablette isolée avec entourage perlé; 50 au-dessus, à chaque angle. Le dessin contient une foule d'arabesques et autres ornements d'un joli effet.

» Les timbres augmentent en grandeur suivant la valeur; les 5 centavos ont 18 × 24; les 20 c., 20 × 25; les 50 c., 22 × 27 millimètres.

» Je ne puis vous dire s'il y a d'autres valeurs, celles que je viens de vous désigner sont les seules terminées :

5 centavos, pourpre.  
20 — vert.  
50 — brun. »

#### SIERRA LÉONE.

Le 6 pence est actuellement lilas pâle, toujours sans filagramme :

6 pence, lilas pâle.

#### PHILIPPINES.

On nous donne les couleurs et valeurs suivantes comme étant celles des timbres en usage :

12 1/2 cent. de p., vert.  
25 — brun.  
50 — bleu.  
1 peso, noir.

#### ROUMANIE.

On n'a pas observé jusqu'ici qu'il existait un 5 bani, carmin, 1871, imprimé sur papier teinté rose. Nous avons pu nous assurer, sur une feuille entière, que ce n'était pas la couleur qui s'était étendue sur le papier :

5 bani, carmin sur teinté rose.

#### DÉCAN.

De la deuxième émission 1866, nous avons sur papier *vergé* :

1/2 anna, bistre.  
2 — vert jaune.

#### SUISSE.

Le mandat 50 rap. n'est plus lilas, mais violet rougeâtre :

50 rap., violet rougeâtre.

#### GRÈCE.

On nous fait remarquer que nous n'avons pas encore mentionné le 5 lep. sur papier *blanc*. Notre excuse est que nous ne l'avons pas encore vu à l'heure qu'il est. On nous écrit même d'Athènes qu'il n'y a jamais eu de changement apporté à l'impression de ce timbre :

5 lep., vert sur blanc.

### Le Musée postal, à Berlin.

L'administration des postes de l'empire d'Allemagne a fondé dans son nouvel hôtel de la Leipzigerstrasse, n° 15, à Berlin, un musée technique qui renferme une collection très-intéressante en tout ce qui a rapport au service des postes. Les différents objets qui composent ce musée sont groupés d'après le classement suivant :

- 1° Bâtimens postaux ;
- 2° Modèles et dessins de voitures de poste ;
- 3° Uniformes de service ;
- 4° Meubles, livres, cartes et en général tout ce qui concerne la partie technique de l'exploitation postale ;
- 5° Matériel de campagne du service des postes en temps de guerre ;
- 6° Collection des valeurs postales (timbres-poste, etc.) ;
- 7° Section historique ;
- 8° Institutions postales étrangères.

Le premier groupe possède un modèle en plâtre de la façade principale du nouvel hôtel des postes, à Berlin, ainsi que plusieurs dessins et photographies de cet édifice ; on y trouve également la représentation d'un grand nombre de bâtimens de poste érigés dans d'autres villes et appartenant à l'Etat.

Dans le compartiment des modèles de voiture, on trouve une voiture-poste ouverte, du siècle dernier, et une autre fermée, datant aussi de la même époque, plus un spécimen des voitures-poste de tout genre employées actuellement sur les routes ordinaires, et deux modèles des voitures-bureaux circulant sur les chemins de fer. Parmi les malles-poste, quelques-unes sont munies de leurs attelages, représentés au moyen de chevaux en zinc complètement harnachés ; on peut ainsi se faire une idée de la manière dont s'opère l'attelage à un ou plusieurs chevaux, et se rendre compte des différentes pièces qui composent un attirail. Ces modèles de malles-poste, et surtout les dessins représentant toutes les voitures employées par l'administration allemande dans le cours de notre siècle, permettent au visiteur de saisir les modifications que cette administration a introduites successivement dans son matériel de transport pendant cette période.

On remarque dans la troisième division du musée deux figures de postillons en grandeur naturelle et avec équipement au grand complet : on y voit en outre les dessins et les descriptions des uniformes de service portés anciennement et de

nos jours par les agents et sous-agens du service postal.

Le quatrième groupe contient un nombre considérable de modèles de boîtes à lettres construites pour la plupart dans l'intention de réaliser une idée préconçue, à savoir celle d'assurer la levée des correspondances au moyen de sacs disposés à l'intérieur et se fermant automatiquement au moment même de l'ouverture de la boîte par le facteur, sans que ce dernier puisse toucher à la correspondance. Dans la partie des imprimés relatifs au service des postes, ce même groupe renferme des spécimens de tous les livres et cartes dont doivent être pourvus les bureaux de poste les plus importants.

Dans la section du matériel de campagne en temps de guerre, on trouve un exemplaire de tous les objets qui composent l'aménagement complet d'un bureau ou d'un relais de poste desservant les armées en campagne.

La collection des valeurs postales contient (à l'exception de quelques timbres d'édition fort ancienne) un exemplaire de tous les timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes-correspondances, etc., émis depuis l'introduction de ces diverses formules d'affranchissement jusqu'à nos jours. Au 1<sup>er</sup> décembre 1875, cette collection comprenait 3,431 spécimens de formules timbrées de toute nature. Les timbres-poste et les enveloppes timbrées, pris à part, se répartissent comme suit par provenance :

	Timbres-poste.	Env. timbrées.
d'Europe . . .	1,404	285
d'Asie . . .	207	21
d'Afrique . . .	170	8
d'Amérique . . .	765	77
d'Australie . . .	160	2

La section historique se distingue principalement par une remarquable collection de dessins et de copies représentant tous les systèmes de matériel de transport et d'attelage employés depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du siècle dernier. On y remarque en outre les dessins de chaises à porteurs en usage jusqu'au commencement de notre siècle, ainsi que la copie en plâtre d'une statue qui représente un messenger postal du moyen âge, et dont l'original orne le haut de l'escalier principal de l'hôtel de ville de Bâle. Enfin cette section comprend une subdivision consacrée aux « curiosités postales ; » cette partie du musée, espèce de cabinet de raretés, s'est enrichie exclusivement de dons provenant



des employés de la poste ou des amateurs de cette institution. On commence à y collectionner aussi des cachets et des monnaies.

Les objets ayant rapport aux institutions postales de l'étranger sont représentés par des photographies formant une galerie spéciale, et dans laquelle on remarque principalement :

**A. De la Russie :**

Une poste aux rennes dans le gouvernement d'Arkhangel, une poste en traîneau sur les glaces du fleuve Vithegda dans le gouvernement de Vologda, une poste en bateau (Post-Karbas), faisant le service entre Arkhangel et le cloître de Solovetski, situé sur une île de la mer Blanche, et enfin un arba de Géorgie ou poste du Caucase (charrette à deux roues traînée par des taureaux de montagne);

**B. De la Suisse :**

La malle-poste du Saint-Gothard et la diligence qui dessert les bains du Gournigel;

**C. Des États-Unis d'Amérique :**

Les photographies des hôtels des postes de New-York, Saint-Louis, Chicago, Nouvelle-Orléans, etc., édifices qui, pour la plupart, présentent un caractère de grandeur et se distinguent en outre par leur belle architecture.

Nous n'avons maintenant qu'un souhait à faire, c'est que tous les gouvernements se décident à suivre l'exemple de l'empire d'Allemagne et établissent dans les capitales des musées sur le plan de celui de Berlin.

A. DE R.

### Histoire de Pedro Justo Berrio.

C'est une bien triste histoire que celle de Pedro Justo Berrio. Qu'on en juge. Les détails qui suivent sont empruntés à l'*Ami des Timbres*. Mais peut-être ne connaît-on pas Pedro Justo Berrio? C'est le personnage au long nez qui figure sur le nouveau timbre de 10 centavos d'Antioquia. Ceci étant connu, nous entrons en matière.

Pedro Justo Berrio est né à ce qu'il paraît à Santarosa de Osos, le 28 mai 1829. Ses parents étaient pauvres et, comme il arrive souvent, ils étaient honnêtes. Dès sa tendre enfance, il cherchait à s'instruire. Quelques spéculations commerciales heureuses le mirent à même de faire et terminer ses études, sans imposer aucun sacrifice à ses parents, ce qui est d'un cœur bien né.

En 1851, il passe ses examens avec succès, à Bogota. Il rentre dans son pays natal, s'y marie

en 1858 et est élu député. L'histoire ne dit pas si le mariage lui procura un nouveau-né.

La révolution de 1860 éclate, cruelle dit-on; il y prend une large part et triomphe à Yarumal, le 2 janvier 1864, renversant le gouvernement existant..... Le peuple et l'armée — touchante unanimité pour qui renverse un pouvoir établi — remettent la destinée de l'État entre les mains du docteur P. J. Berrio..... C'est ainsi qu'il fut nommé gouverneur-président de l'État d'Antioquia.

Pour se maintenir au pouvoir, sans doute, il s'empresse de reconnaître tout d'abord le gouvernement général de l'Union. Puis, une sage politique inaugure pour ce pays une ère nouvelle: douze années de paix et de prospérité. Il institue une école de beaux-arts — voire même une école des cultes? — des lycées et de nombreux collèges. Il installe enfin le télégraphe et organise le service des postes, ce qui n'empêche pas ses administrateurs de jeter le grappin sur les fonds qu'on leur confie, nous en savons quelque chose.

Pedro Justo Berrio est mort à Medellin, le 14 février 1875, à l'âge de 48 ans, des suites d'une maladie de cœur.

La postérité ne pourra lui contester qu'il avait un nez magnifique!

### Des enveloppes timbrées.

Suite. — Voir N° 159.

JAPON (suite).

Février 1874.

Cette émission présente les mêmes caractères que la précédente, sous le rapport de la forme, de la grandeur des enveloppes, de la disposition des pattes, du dessin des timbres. Disons seulement, qu'on ne rencontre sur les pattes que la seconde espèce de dessin. Le timbre diffère par une partie des caractères de la légende sino-japonaise du milieu. Les deux premiers signes sont les mêmes: *you ben*; les deux derniers doivent se lire: *fou hi*, ce qui veut dire: *Enveloppe de poste*.

Il nous suffira donc de donner la liste des enveloppes et des sacs de cette émission.

#### NOMENCLATURE. A. Enveloppes.

- 1 Sen bleu, nuancé, 1<sup>er</sup> format, avec la lettre *i*.
- 2 Sen jaune vif, 2<sup>e</sup> format, avec la lettre *i*.
- 4 Sen rose, 3<sup>e</sup> format, avec la lettre *ja*.

**B. Sacs.**

2 Sen jaune vif, 1<sup>er</sup> format, avec les lettres *i, nou*.

4 Sen rose, 2<sup>e</sup> format, avec la lettre *i*.

6 Sen gris brun, 3<sup>e</sup> format, avec les lettres *i, ni*.

La dernière enveloppe-sac n'a que 224 sur 98<sup>mm</sup> au lieu de 228 sur 101. La différence avec la similaire de l'émission de décembre 1873 n'est due peut-être qu'à un accident de pliage qui ne mériterait pas d'être signalé. Comme elle est constante pour toutes celles de même valeur de cette émission, il nous a paru convenable de l'indiquer.

Ces enveloppes sont encore parfaitement en service.

**CARTES.**

L'émission des cartes-postes est de la fin de 1873. C'est du moins ce qu'il est permis d'induire des renseignements fournis par les journaux de timbres. On doit les distinguer en quatre émissions.

**1<sup>re</sup> émission.**

Feuille de papier un peu jaunâtre, fabriqué au Japon par les procédés européens, replié suivant une ligne verticale en deux parties égales de 16 centimètres de haut sur 7 1/2 environ de large. La feuille étant ouverte, les deux demi-feuilles extérieures présentent :

Celle de gauche un encadrement formé d'un double filet d'inégale épaisseur, avec un enroulement formant ornement aux quatre angles. Dans ce cadre, à l'angle supérieur gauche, un timbre-poste. Plus bas et parallèlement à la bordure, une légende formée de sept caractères sinico-japonais, superposés comme il est d'usage pour l'écriture.

Le côté droit est tout à fait blanc.

L'autre face de la feuille qui en forme la partie interne, quand elle est repliée, présente sur le côté droit qui répond à celle qui porte extérieurement le timbre, une longue instruction en caractères sinico-japonais.

Grâce à l'obligeance de M. Schmid de Wilde, nous pouvons faire connaître la traduction qui lui a été remise par M. De Rosny :

1<sup>o</sup> Dans tous les bureaux de poste, on vendra cette carte pour faciliter les relations de correspondance qui peuvent circuler à découvert et qui ne seront pas longues, cela avec une dépense moindre que pour les lettres ordinaires.

1<sup>o</sup> Dans l'intérieur d'une même ville (place), il suffira de faire usage d'une carte d'un demi-sen.

Pour circuler dans tout l'intérieur de l'empire, on peut employer une carte d'un seul sen.

1<sup>o</sup> Si l'on écrit à une personne qui demeure dans une localité où manque un bureau de poste, il faudra ajouter sur la carte un timbre-poste d'un sen : dans le cas contraire, l'administration des postes exigera le double du tarif ordinaire.

1<sup>o</sup> Dans les trois villes impériales et dans les cinq ports (ouverts aux étrangers), on pourra, quand on prendra à la fois cent cartes au minimum, jouir d'une remise de 5 p. c. et quand on achètera au moins deux cents cartes on jouira d'une remise de 10 p. c.

1<sup>o</sup> Il est défendu de mettre de l'encre sur le timbre. Si on l'oblitére soi-même, l'administration des postes ne fera pas parvenir à destination.

1<sup>o</sup> De ce côté-ci, il ne faut rien écrire (1).

A gauche un encadrement rectangulaire à double filet avec quatre filets verticaux, qui divisent l'intérieur de ce cadre en cinq colonnes, où l'on peut écrire l'objet de sa missive.

Revenons au timbre et à la légende de la face extérieure.

Le timbre rappelle par sa forme et son dessin le timbre de même valeur de la première série. Même légende. Au milieu ; *you ben ki tets*, qui veut dire : *Timbre-poste* ; sur les côtés : *han zen*, demi-sen ; en haut et en bas, 1/2 *sen* en caractères romains.

Vers la partie inférieure du timbre, au point d'intersection des deux branches, est un petit espace hexagone où l'on trouve le premier signe *i* de l'alphabet syllabique japonais Katakana, et que nous considérons comme répondant au numéro d'ordre de la planche.

La légende, qui longe la bordure, est en caractères partie chinois, partie japonais et empruntés aux alphabets syllabiques Katakana et Hirakana. On doit la transcrire par :

*You ben ha ka ki in si,*

qui veut dire littéralement : *Feuille de papier timbré postal, soit carte-poste.*

(1) Nous donnons la traduction ci-dessus comme elle nous est remise. On remarquera qu'en tête de chaque article se trouve toujours le n° 1<sup>o</sup> au lieu d'une suite de numéros. C'est l'usage au Japon. Nous l'avons conservé par curiosité. Cette instruction est encore intéressante par les renseignements qu'elle donne sur le service des postes.

La seule carte que nous connaissons de cette émission est de la valeur de 1/2 sen.

1/2 sen, orange.

La légende intérieure, comme les encadrements soit extérieurs, soit intérieurs, sont de même couleur que le timbre. Il a existé, dit-on, une carte semblable de :

1 sen, bleu.

Mais nous ne l'avons pas rencontrée.

Ce qui prouve que cette carte a été la première émise, c'est qu'elle porte la lettre *i*, qui ne se retrouve pas parmi ceux de même nature des cartes de 1/2 sen de l'émission suivante.

2<sup>e</sup> émission.

Les cartes de cette émission sont semblables à celles de la première, quant à la disposition générale, mais en différent par quelques détails du timbre et par l'absence de la légende.

**Timbre.** Les caractères du milieu doivent se lire : *You ben ha ka ki*; qu'il faut traduire par feuille de poste ou carte-poste. Cette circonstance explique l'absence de l'inscription qui longeait la bordure, puisque le timbre contient l'indication de l'emploi que la légende faisait connaître.

Dans cette émission, l'instruction et les filets intérieurs sont toujours lithographiés en orange, quelle que soit la valeur. L'instruction présente un assez grand nombre de variétés dans la composition typographique. L'encadrement extérieur est de la même couleur que le timbre. On a donc :

1/2 sen, orange.

1 — bleu.

Nuances variées.

Comme à la série précédente, à l'entrecroisement des deux branches, le petit hexagone contient une lettre variable. Nous avons rencontré les suivantes :

Pour le 1/2 sen : *ro, fa, ni, fe, tsi, ri, nou, rou, wa, ka, yo, so, na.*

Pour le 1 sen : *fa, ni, fo, fe, tsi, ri, rou, wo, wa, so, ne, ya.*

Il y a donc déjà autant de planches que de lettres, ainsi qu'il est facile de s'en assurer; mais si l'on examine un certain nombre de cartes avec la même lettre, on ne tarde pas à voir qu'il y a plusieurs types de ces cartes.

Combien? c'est ce qu'il nous serait impossible de dire. Nous en avons trouvé quatre distinctes avec la lettre *ro* pour le 1/2 sen, et quatre avec la *fe* pour le 1 sen; mais nous n'oserions affirmer que ce sont les seules. En effet, avec les livres

chinois, dont le papier est plié en paravent, il faut du papier sans fin, et ce n'est pas la grandeur de la feuille, mais celle de la pierre lithographique qu'il faut consulter pour trouver le nombre des types à la planche. Ce nombre de quatre nous paraît le plus satisfaisant à cette condition.

Avant de quitter cette émission, il nous faut signaler une variété du 1 sen qu'il nous serait impossible de classer, n'ayant pas eu occasion de la voir et de déterminer quelle légende porte le timbre.

Le cadre extérieur de la face qui porte le timbre est rouge de Chine et non pas bleu. Il n'y a pas le long de la bordure les caractères que présente le 1/2 sen de la 1<sup>re</sup> émission.

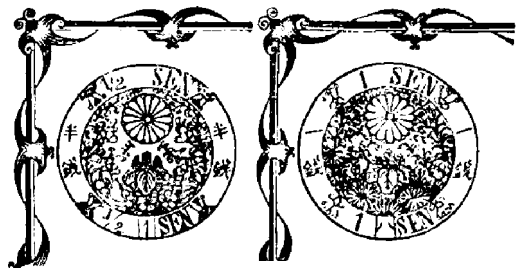
Au revers, la partie destinée à la correspondance est bien divisée par quatre feuillets verticaux en cinq parties, mais l'encadrement, au lieu d'être formé de deux filets, est le même qu'à la page extérieure.

S'agit-il là d'une émission spéciale ou seulement d'une faute ou d'un essai? C'est ce qu'il nous serait impossible de dire. L'exemplaire qu'on nous signale serait le seul connu, ce qui nous ferait pencher pour la dernière opinion.

Les cartes de la 2<sup>e</sup> émission ont été remplacées par les suivantes.

3<sup>e</sup> émission.

Carte à un seul feuillet, grossière, de couleur chamois rosâtre.



D. Rectangle verticalement, formé par un enroulement, comme au type précédent, mais de 12 centimètres de haut sur 7 1/2 de large.

A l'angle supérieur gauche, un timbre rond, présentant au milieu la fleur de chrysanthème à 46 pétales, surmontant des fleurs et feuilles de Paulownia Imperialis et de chrysanthème. Autour, un encadrement portant la légende, partie en caractères européens, partie en caractères sino-japonais, exprimant la valeur (Voir à la série précédente).

Dans le bas du timbre, entre les deux parties de la légende en caractères romains, est un carré qui contient un caractère syllabique comme aux séries précédentes.

Sous le timbre, et longeant la bordure, cinq des caractères sinico-japonais que l'on trouve sur le 1/2 sen de la 1<sup>re</sup> émission :

*You ben ha ka ki.*

En bas, dans un petit rectangle, quatre colonnes de caractères sinico-japonais, formant instruction.

Le surplus de l'encadrement, soit tout le côté droit, est destiné à l'adresse. Le revers ne porte aucun dessin ni inscription.

1/2 sen orange.  
1 — bleu.

Nous avons rencontré :

le 1/2 sen avec la lettre *i* seulement.  
le 1 — — *i, ro, fa, ni.*

4<sup>e</sup> émission.

Ce qui distingue cette émission, c'est l'absence dans le bas du caractère syllabique indicatif de la planche. Pour tout le reste identité complète. Il suffira de donner la nomenclature :

a. Sur carte *rose* :

1/2 sen orange.  
1 — bleu.

b. Sur carte *chamois rosâtre.*

1/2 sen orange.  
1 — bleu.

Nuances variées.

Ces cartes sont présentement en service.

#### BANDES.

Ce mode d'affranchissement que peu de nations ont encore adopté, qui ne l'est que depuis peu d'années par celle qui, la première, a émis des timbres-postes (Grande-Bretagne), est en usage au Japon pour l'affranchissement des journaux. Son emploi n'est permis qu'aux éditeurs de journaux qui ne peuvent en céder au public (*Timbre-Poste*, n° 157).

Les bandes de papier qui servent à cet emploi sont en papier indigène très-fin.

Elles ont 28 centimètres sur 5 environ de hau-

teur et portent à l'union du tiers gauche avec les



deux tiers droits, un timbre ovale de 3 centimètres de haut sur 2 de large et de couleur rouge. A la partie supérieure, on y voit la chrysanthème à 16 pétales. De chaque côté, une branche de Paulownia Impérialis, dont les feuilles portent des caractères antiques; au milieu, une série

de signes en écriture *ta cuen su* ou chinois antique. D'après M. de Rosny, ces signes doivent se lire :

*Sin boun tai si*

et veulent dire littéralement : papier qui fait ceinture aux journaux, soit bande pour les journaux.

La valeur de ce timbre est indiquée sur les feuilles de Paulownia des côtés, en caractères antiques qui veulent dire :

2 rin 5 maus (1); soit 1/4 de sen (ou 1 cent. 1/4).  
1/4 sen rouge.

C'est par erreur que le *Philatelist* a indiqué (page 152 de l'année 1875) une bande de papier fin portant un timbre carré, comme étant destinée aux journaux. Il y a déjà deux années que nous avons donné la description et l'explication de ce timbre (*Timbre Fiscal*, n° 3). Il a un emploi fiscal.

Nous avons montré qu'il portait l'inscription *Ministère des finances, direction des contributions indirectes*, et servait à entourer les flottes ou masses d'écheveaux de fils de soie déposés dans les entrepôts. Plus tard (n° 15), nous avons fait voir cette même bande portant de chaque côté du timbre deux caractères chinois que M. de Rosny a bien voulu nous traduire comme suit : *Fabrique de canons de fer*. On doit donc supposer qu'elle sert à indiquer le paiement d'un droit fixe sur les articles d'exportation et on ne peut admettre qu'elle serve pour les journaux.

Dr MAGNUS.

(1) D'après l'opinion de M. de Rosny, la monnaie désignée sous le nom de *mau* est purement conventionnelle comme sont chez nous les fractions de centime. Le signe antique qui l'exprime (deux sortes de tridents ajoutés l'un à l'autre, sur l'avant-dernière feuille du bas), veut dire en chinois et en japonais *cheveu*, qui, appliqué à une monnaie signifie quelque chose d'aussi léger qu'un cheveu.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 4 mai 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4.

La correspondance comprend quelques réclamations et lettres de remerciements. Parmi les premières, est une lettre de M. Casey, de New-York, demandant que son projet de montage des enveloppes soit discuté. Le travail ayant été adressé à M. Moens sur la demande du correspondant, la Société décide qu'elle ne peut le discuter en l'état et vote l'ordre du jour.

M. Stroobant adresse quelques critiques : 1° Sur le 40 centimes de Luxembourg 1859 qui présenterait toujours centimes, le 1 étant coupé ou mal formé; 2° sur la traduction des mots *Ruckantwort Bezahlt*; 3° sur les timbres danois de 1853, à fond sablé, qui seraient habituellement sur papier burelé. Il est répondu que la faute centimes n'est pas constante; qu'il y a eu malentendu sur la traduction de *Ruckantwort Bezahlt*, qui veut dire: *la réponse est payée*. L'examen des timbres danois est réservé. L'admission de MM. A. De Portes, F. A. Kapling et Edward B. Evans est prononcée.

M. Carreton démontre que la première lettre du mot *Pjon* est un *Th* islandais et que ce mot est l'abréviation de *Tjeumustu*, qui avec *Frimærke* veut dire *timbre de service*.

Le secrétaire revient sur la question des timbres dits de Tours et le compte rendu de la séance de la *Philatelic Society*. Il se plaint de la communication qui a été faite d'une lettre privée, écrite avec le sans-*façon* de l'intimité, et du vote de censure que cette imprudence a occasionné. Il met les diverses pièces sous les yeux de la Société et discute les observations de M. De Joannis en les réfutant. Après une discussion, la Société vote l'ordre du jour suivant :

Considérant que la lettre du 5 mars qui a motivé le vote de censure était une lettre particulière, nullement destinée à la publicité et que par suite c'est à tort qu'elle a servi de texte à une discussion;

Que le compte rendu publié au Bulletin de la Société et celui du *Timbre-Poste* pouvaient seuls faire foi et servir de base;

Que les faits avancés dans ce compte rendu n'ont jamais été injurieux dans l'intention de leur auteur et ne le sont aucunement, ces faits pouvant être contredits par la simple affirmation de la personne dont l'honorabilité n'est pas contestée;

Que la compétence de MM. Maclure et l'affirmation qui leur est attribuée jettent un nouveau jour sur la question scientifique et nécessitent un nouvel examen.

Sur la question de personne, déclare regretter la communication faite d'une lettre personnelle et particulière sans le consentement de son auteur, en raison des conséquences de cet acte, et *clôt l'incident*.

Sur la question scientifique, remet à l'étude l'examen des timbres contestés et invite ses membres à faire les démarches nécessaires pour trancher la question.

Quelques critiques sont adressées à M. De Bosredon sur sa *Bibliographie timbrologique* qui ne traite pas des publications en français faites en Belgique, ce qui entraîne le défaut de mention des deux premiers fascicules du Bulletin de la Société.

M. De Bosredon répond qu'il a voulu éviter le reproche d'annexer la Belgique à la France, même timbrologiquement et s'engage à compléter son travail en dressant la liste des publications belges.

L'examen des timbres d'Autriche est repris. Le secrétaire ayant admis l'utilité de réunir ensemble les émissions contemporaines des provinces allemandes et italiennes, M. De Bosredon donne lecture d'un travail où il démontre la nécessité de cette réunion. Il s'appuie sur ce fait que l'administration autrichienne a toujours cherché l'assimilation et non l'autonomie. Elle n'a admis cette dernière que pour la Hongrie. Aussi les timbres de ce pays doivent-ils être traités à part. Il veut former des timbres de journaux une catégorie à part.

La discussion qui s'engage amène la démonstration de plusieurs points assez importantes : 1° Les timbres ne sont pas vendus aux particuliers par les bureaux de poste qui ne les possèdent pas; 2° le public doit affranchir ses journaux avec des timbres ordinaires; 3° Les timbres *zeitungs-stempel* ne peuvent servir pour acquitter la taxe des lettres. 4° Ils ne sont vendus qu'aux seuls directeurs de journaux par l'administration centrale. Ils constituent pour eux une réduction de taxe.

La question de la place à donner aux timbres de journaux dans le catalogue est réservée.

M. Schmidt de Wilde continue la lecture de son travail jusqu'à la fin du chapitre sur les timbres mobiles. Le mot *tirage* est rejeté comme expression des deux espèces de piquage des timbres de la série aux armes.

M. Skepper montre des enveloppes portant les deux timbres de demi-denier du Keble college et indique qu'ils proviennent d'une poste établie par les autorités du collège pour la distribution des lettres de la maison destinées à des personnes d'Oxford. Il fait également voir des enveloppes portant les timbres de Morton de 1/2 p. vert et 1 p. rouge, de 20 p. de la Compagnie de Kustendje et Czernawoda, enfin du 40 soldi de la Société de Navigation du Danube.

La séance est levée à 10 h. 20 m., et l'ordre du jour est continué à la prochaine séance qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin.

## LES TIMBRES-POSTE RURAUX

DE RUSSIE

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DE TOUS LES TIMBRES  
CONNUS JUSQU'À CE JOUR, AVEC LEURS PRIX DE VENTE

PAR SAMUEL KOPROWSKI.

Volume in-8° illustré de 130 gravures. — Prix : 2 fr. 50.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.



Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).  
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
ÉTRANGER . . . . .	4 00
LE NUMÉRO . . . . .	0-40

**Chronique.**

ESPAGNE.



L'émission du 1<sup>er</sup> juin dernier, dont voici le type, ne fera certes regretter aucun des timbres émis jusqu'à ce jour dans ce pays. Le roi Alphonse y est avantageusement représenté et les timbres gravés et imprimés avec soin. Les contrefacteurs ordinaires des timbres d'Espagne auront à exercer leur patience et leur talent s'ils veulent imiter les nouveaux timbres. Il leur faudra en outre se procurer du papier au même filigramme que les timbres officiels, ce qui n'est pas une mince difficulté.

La série nouvelle est réduite à neuf valeurs, les 1 et 2 c. de p. restent en usage :

5 cent. de peseta, roux.	
10 —	bleu vif.
20 —	vert russe.
25 —	brun rouge.
40 —	brun-gris foncé.

50 cent. de peseta, vert jaune.	
1 peseta,	bleu foncé.
4 —	brun violet.
10 —	vermillon vif.

Impression sur papier blanc satiné, portant une tour d'Aragon en filigramme ; piquage 14.

Nous avons à signaler deux nouveaux timbres officiels *Congreso* et *Senado* imprimés en bleu et représentant les armoiries d'Espagne entre deux colonnes. Nous reproduirons le type prochainement.

GRANDE-BRETAGNE.

L'*Ami des Timbres* annonce que les timbres actuels de 2 1/2 pence ont le filigramme changé. Ils auraient aujourd'hui une mappemonde surmontée d'une croix !

2 1/2 pence, brun violet.

HONGRIE.

La série actuelle vient d'être augmentée d'une valeur nouvelle, 20 kreuzer. Le type est semblable aux timbres en cours :

20 kreuzer, noir.

## NORWÈGE.

On nous annonce une nouvelle série de timbres, avec la valeur exprimée en ore. Le type reste, le même. Les valeurs sont :

- 1 ore, gris brun.
- 3 — orange.
- 5 — bleu.
- 10 — carmin.
- 12 — vert.
- 20 — rouge brun.
- 25 — lilas.
- 50 — rouge pâle.

## GRÈCE.

Depuis le 20 mai dernier, les nouveaux timbres de 30 et 60 lepta sont en circulation. L'impression de ces timbres rappelle le tirage des premiers timbres grecs qui s'est fait à Paris. Les deux nouveaux venus n'ont point de chiffre au revers.

Leur type est le même que celui des timbres en cours :

- 30 lepta, gris brun sur paille.
- 60 — vert foncé — verdâtre.

La carte internationale a paru à la même époque. Le timbre est imprimé à droite et représente la tête de Mercure des timbres-poste dans un cercle perlé, mais avec d'autres inscriptions. En haut : *Ellas*, en grec (Grèce); en bas : 15 lepta 15. Le fond du timbre, en dehors du cercle, est ligné horizontalement. (Nous reproduirons le type dans notre prochain numéro.) La carte est entourée d'une grecque et mesure 130 sur 72 mm. A la partie supérieure de la carte, on lit en caractères grecs et en français : *Carte-correspondance*. L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte. Quatre lignes de points sont réservées pour l'adresse. Impression couleur sur carton blanc :

15 lepta, outremer.

Nous avons été officiellement avisé que le 5 lepta n'avait subi aucun changement dans l'impression, contrairement à ce qui nous avait été dit par un correspondant (Voir N° 162). Aujourd'hui la lettre qui nous remet les nouveaux timbres porte comme affranchissement des timbres dont on niait l'existence, plus les suivants :

- 5 lepta, vert jaune sur blanc.
- 10 — vermillon —
- 20 — indigo —

D'où il résulterait que le papier teinté est abandonné ou épuisé.

## PERSE.

M. de Ferrari nous a montré une série des quatre timbres actuels n'ayant pas le perçage en

lignes que nous avons annoncé d'après les timbres reçus par nous.

## DANEMARK.

Dans la lettre que nous avons publiée n° 161, on nous signale plusieurs timbres de chemin de fer, non décrits jusqu'à présent. Nous venons d'en recevoir d'autres :

*Lolland-Falster Jernbane*

16 ore, lilas.



Au fac-simile ci-contre, il existe encore, appartenant à la même administration, des timbres d'expédition qui ne se distribuent pas au public et dont font usage seulement les employés de ce chemin de fer en les appliquant sur les lettres

de voiture. On nous signale :

- 5 ore, bleu pale.
- 50 — (?)
- 1 krone (?)
- 4 — (?)

L'impression est sur papier blanc, piquage 14.

## AUTRICHE.

La nouvelle carte est en usage depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. Le format est de 140 sur 83 mm. En haut, *Correspondenz-Karte*, plus bas, trois lignes de points avec *An* et *in*; dans l'angle droit supérieur, le timbre à effigie (type 1867); dans celui opposé, les armoiries de l'empire.

L'impression est en couleur sur chamois.

2 kreuzer, brun rouge.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

De nouveaux renseignements nous apprennent que la liste des directions supérieures de poste a été donnée d'une façon inexacte dans notre N° 161. *Marienwerden* et *Stratsund* n'existent pas, mais par contre il en est deux autres : *Brème* et *Bromberg*, qui n'ont pas été signalées.



## ISLANDE.

On a expédié de Copenhague, pour cette colonie danoise, les timbres de la nouvelle série, valeur en ore et indiquée *aur*. Ce sont, au type connu :

- 5 aur, outremer.
- 6 — gris.
- 16 — carmin.
- 16 — brun.
- 20 — lilas vif.
- 40 — vert jaune.





utilisé les timbres de 3 cents sur lesquels on a appliqué en noir, la valeur 2 cents :

2 cents, brun sur jaune.

CACHEMIR.

Nous avons découvert le 1/2 anna, vert émeraude, appartenant à la série des timbres ronds, du 2<sup>e</sup> coin et on nous signale le 4 annas, même type et même couleur :

1/2 anna, vert émeraude.

4 — —

VÉNÉZUELA.

Le 1 real, avec surcharge en grandes lettres, existe comme le 1/2 real. Un timbre, 1 real, que nous a montré M. de Ferrari, porte *Estampilla de Corre*; les 2 dernières lettres *os* manquent. Il ne peut y avoir doute, car *corre* est suivi de *Estampilla*, etc. Disons, par la même occasion, que la surcharge en petits caractères a le mot *Estampillas* au lieu de *Estampilla*.

RUSSIE.



*Starobjetsk* (Charkoff). Depuis janvier dernier, cette poste rurale a émis le timbre ci-contre, rappelant celui de Charkoff. L'inscription signifie : *Poste rurale de la poste de Starobjetsk*. Il y a deux timbres de même valeur, mais imprimés dans des couleurs différentes.

3 kop., jaune (*timbre-taxe*).

3 — bleu.

*Arzamass* (Nijni-Novgorod). Les derniers timbres émis sont imprimés par feuille de 25 sur quatre rangées, dont trois de huit, le vingt-cinquième timbre couché horizontalement occupant la quatrième rangée. Ces 25 timbres sont tous différents par la disposition des inscriptions, chiffres et étoiles :

5 kop., bleu.

5 — indigo.

*Bogorodsk* (Moscou). Le 5 kopecks, signalé n° 160, nous est venu en trois nuances distinctes :

5 kopecks, violet rouge vif.

5 — — — — — pâle.

5 — — — — — rouge vin.

Nous avons obtenu par la même occasion une enveloppe à 5 kopecks, papier vergé blanc, format 137 × 112 m/m., répondant, pour le type, au 5 kop. rose de 1872. Les chiffres des angles ont été changés : on les a remplacés par d'autres un

peu plus grands, plaçant celui de l'angle gauche supérieur dans sa position naturelle, les autres restant placés obliquement :

5 kopecks, bleu.



*Opotchka* (Pskoff). Ce n'est que depuis avril dernier que le timbre d'*Opotchka* a été livré à la circulation. L'inscription ovale signifie : *Poste rurale villageoise, 5 kopecks*; au centre : *du district d'Opotchka, gouvernement de Pskoff*.

Impression sur papier blanc uni; piqué 13 :

5 kopecks, bleu.

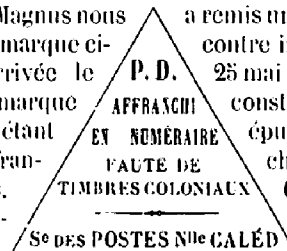
*Ekaterinoslaw* (Ekaterinoslaw). Les timbres de cette poste ont vécu. L'administration a eu un mouvement généreux. Elle délivre aujourd'hui les lettres gratuitement ! C'est la dernière limite du bon marché.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

M. le Dr Magnus nous a remis une enveloppe portant la marque ci-contre imprimée en noir et arrivée le 25 mai dernier.

Cette marque constate que, les timbres étant épuisés, on a perçu l'affranchissement en espèces. Cette marque doit entrer dans la collection?

Nous ne le pensons pas, car elle n'a pas plus de valeur que les lettres P. D. qui constatent également un affranchissement perçu.



Les cartes postales de Roumanie.

L'usage des cartes postales a été introduit en Roumanie le 1/13 juin 1873, en suite de la loi du 31 mars, même année. Le type est le même depuis son origine. Il varie cependant par les armoiries, par les inscriptions. On rencontre en outre diverses variétés de chaque émission que nous allons faire connaître.

Ces cartes ont le format irrégulier. Elles ont en moyenne 14 sur 9 centimètres. La poste les délivre en doubles feuillets se tenant par le haut ou par exemplaire séparé. Ce sont tout à la fois des cartes ordinaires et des cartes avec réponse payée. Quand la réponse est payée d'avance, la poste applique sur la carte destinée à la réponse, les lettres R. P. (respuns platil) réponse payée.

L'impression de toutes les cartes est noire sur carton de diverses couleurs, avec timbre bleu en contre, placé dans l'angle droit supérieur et les armoiries dans l'angle opposé. Au milieu : *Carta de posta* et une inscription en dessous dont nous donnons l'orthographe officielle, avec remarques en renvois. Cette inscription comme celles de l'avis, nous serviront à établir plus loin, toutes les variétés qu'on rencontre. Voici donc cette inscription :



Destinată a circula deschisă (1) în totu (2) interiorul României (3), (legea din 31 martie 1873).

Ce qui veut dire : *Destinée à circuler ouverte dans l'intérieur de la Roumanie, loi du 31 mars 1873* ; puis, quatre lignes ponctuées pour l'adresse et l'avis suivant, en bas de la carte :

Observații pentru întrebuintarea cartilor (3) de posta (3).

1. Cartile de Postă se vând Particularilor la toate birourile telegrafo-postale pe valoarea lor nominală.

2. Pe fața Cărtii nu este permis a se scrie (4) decât numai adresa (1), car dosul (1) este rezervat pentru corespondență.

3. Adresa (1) urmează a fi scrisă (1) exactă și lămurită și pe cât posibil (1) completă.

4. Nu se plătește nimic (5) aducătorului.

5. Cărtile de Postă se pot (6) recomanda ca și scrisorile (1) plătinduse dreptul de înregistrare.

TRADUCTION : *Observations sur l'emploi des cartes postales.*

1. *Les cartes postales se vendent aux particuliers, dans tous les bureaux télégrapho-postaux, à leur valeur nominale.*

2. *Sur le recto de la carte il n'est permis d'écrire que l'adresse ; l'autre côté est réservé à la correspondance.*

3. *L'adresse doit être écrite exactement et explicitement et autant que possible au complet.*

4. *Il n'est rien dû au facteur.*

5. *Les cartes postales peuvent se recommander aussi bien que les lettres, en acquittant le droit d'enregistrement.*

(1) Ne demande qu'une s.

(2) Tout doit s'écrire tout.

(3) Prend un accent grave sur l'a.

(4) Scri serait plus correctement écrit avec un e final

(5) Doit s'écrire nimic.

(6) Pot et non potu.

#### Emission du 1/13 juin 1873.

Le carton est *blanc jaunâtre* ou *blanc azuré* légèrement. Nous en avons six variétés ; les armoiries sont de grande dimension.

1<sup>re</sup> variété. Inscription. *Destinată a circula*, etc., a ce dernier mot avec un accent grave sur l'a ; *deschisă* par contre n'a pas d'accent.

Avis 2) *decăt* doit avoir un accent circonflexe. 4) Sans ponctuation. 5) *Cartile* n'a pas de cédille sous le t.

2<sup>e</sup> variété. Inscription. *Destinată*, etc., a parfois la ponctuation qui manque. Avis 1) sans ponctuation.

3<sup>e</sup> variété. Semblable à la deuxième, mais avec le mot *scrisorile*, avis 5), marqué *scrisor*, par suite d'un accident arrivé pendant l'impression.

4<sup>e</sup> variété. Semblable à la deuxième, mais avec ponctuations rétablies. Le mot *potu*, Avis 5 a le t cassé du haut et forme un i.

5<sup>e</sup> variété. Avis 3) *scrisă* n'a pas d'accent.

6<sup>e</sup> variété. Avis 3) si pe a la dernière lettre du mot si qui manque.

Nous avons rencontré en cartes doubles :

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> —

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> —

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> —

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> —

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> —

#### Émission du 1<sup>er</sup> juillet 1873.

Le carton, au lieu d'être blanc, est *brun foncé* ; les armoiries restent les mêmes. Nous n'avons que deux variétés. La première n'a pas de ponctuation après : *Carta de posta*. Toutes deux n'en possèdent pas après les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> avis. Mais ce manque de ponctuation peut être le résultat d'un mauvais tirage.

#### Émission du 1<sup>er</sup> octobre 1873.

Les armoiries sont ici de dimension plus petite qu'aux émissions précédentes. Le carton est *chamois*.

S'il y a peu ou pas de variété de l'émission de juillet, nous avons en revanche ici dix variétés.

1<sup>re</sup> variété. Inscription *Destinată*, etc., a le mot *interiurnu* pour *interiorul*.

Avis. 2) *Decăt* doit avoir l'accent circonflexe 3) *cât posibil* au lieu de *cât posibil* (1) 5) *Recomanda* pour *Recomanda* ; *scrisorile* au lieu de *scrisorile* (1).

(1) Ne demande qu'une s.

2<sup>e</sup> variété. Avis. 1) Sans ponctuation. 2) *numai* à la lettre *n* qui chevauche. 3) *cât* n'a pas l'accent circonflexe; *posibil* au lieu de *possibil* (1) 3) *scrisorile* pour *scrissorile* (1).

3<sup>e</sup> variété. Avis. 3) *Lâmurtâ* pour *lâmuritâ*; *cât posibil* pour *cât possibil* (1) 4) sans ponctuation; 5) *scrisorile* pour *scrissorile* (1).

4<sup>e</sup> variété. *Leged din 31 martie* 1873 a la ponctuation dans la parenthèse. Avis 2) *eeri* pour *scri*; *decât* avec accent grave au lieu d'accent circonflexe. Cet avis n'est pas ponctué. 3) *cât* doit avoir l'accent circonflexe; 5) *scrisorile* est écrit *scrisorile* avec une *s* et un *j*; *platînduse* est écrit également avec un *j* au lieu d'un *i*.

5<sup>e</sup> variété. Avis 3.) *Cât posibil* pour *cât possibil* (1) 5) *pot* au lieu de *potu* adopté pour toutes les cartes (2); *scrisorile platînduse* pour *scrissorile* (1) *platînduse*, une *s* et un *j* pour *i*.

6<sup>e</sup> variété. La deuxième ligne au lieu d'être indiquée par des points l'est par un trait; la 3<sup>e</sup> ligne est ponctué et lignée tout à la fois.

Les articles 1 et 3 de l'avis n'ont pas le point final.

7<sup>e</sup> variété. *Destinatâ*, etc., n'a pas le point de rigueur, ainsi que le 1<sup>er</sup> article de l'avis.

8<sup>e</sup> variété. La ponctuation des art. 1 et 3 n'est pas indiquée.

9<sup>e</sup> variété. Ici c'est le 4<sup>e</sup> article qui n'a pas de point; 5) *cârtile* n'a pas de cédille sous le *t*.

10<sup>e</sup> variété. *Observatii* a l'accent grave sur le premier *i* au lieu de l'avoir sur le second. Avis 3) *cât posibil* pour *cât possibil* (1) 4) sans ponctuation; 5) *cartile* est sans accent; *platînduse* avec *j* au lieu de *i*.

En cartes doubles, nous trouvons :

1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> variétés.	
3 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	—
4 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup>	—
9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup>	—

Emission du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

Par suite de conventions postales entre l'Allemagne, l'Autriche et la Roumanie, l'usage des cartes postales qui ne pouvaient circuler que dans l'intérieur du pays, est étendu aux deux autres à dater du 15 mars 1874. Par suite, l'inscription *Destinatâ a circula deschissa*, etc., (destinée

(1) L'orthographe officielle est donnée avec deux *s* à l'origine.

(2) Orthographe officielle adoptée à l'origine. On a vu néanmoins que *potu* est une faute.

à circuler ouverte dans l'intérieur de la Roumanie) devient inutile. Elle est supprimée sur les cartes de 1875. L'inscription *Carta de posta* est écrite en lettres à doubles traits.

Impression sur carton chamois; mêmes armoiries que les cartes de l'émission précédente.

Nous en avons huit variétés, savoir :

1<sup>re</sup> variété. Avis. 2) *Correspondentâ* est écrit *ocrespondentâ* 3) *cât posibil* pour *cât possibil* (1); 5) *scrisorile* au lieu de *scrissorile* (1).

2<sup>e</sup> variété. Avis. 5) on a omis l'accent sur l'*a* de *platînduse*.

3<sup>e</sup> variété. Avis. 2) *Correspondentâ* n'a pas d'accent sur l'*a*; 5) *inregistrare*, n'a pas le 2<sup>e</sup> *r* en italique.

4<sup>e</sup> variété. Avis. 2) A *Cârtii* on a omis la cédille sous le *t*; *decât* doit avoir l'accent circonflexe; 3) *cât posibil* pour *cât possibil* (1) 5) *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1).

5<sup>e</sup> variété. Avis. 2) A *decât* on a donné l'accent grave pour l'accent circonflexe; 3) *cât posibil* pour *cât possibil* (1); 5) *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1) et un *j* pour un *i*.

6<sup>e</sup> variété. Avis. 3) *Cât posibil* pour *cât possibil* (1) 4) sans ponctuation; 5) *Posta* sans accent sur l'*a*; *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1).

7<sup>e</sup> variété. Avis. 3) *Scrissâ* est écrit *serissâ*, *e* pour *c*; *cât posibil* pour *cât possibil* (1) 5) *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1).

8<sup>e</sup> variété. Avis. 2) On a mis l'accent grave au lieu de l'accent circonflexe sur l'*a* de *decât*; 3) même remarque pour le mot *cat*; *scrisorile* devrait avoir deux *s* (1).

Nous n'avons vu en cartes doubles que les suivantes :

1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> variétés.	
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	—
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	---

Disons en terminant que l'impression des timbres de l'émission 1875 est d'un bleu plus clair que les timbres des émissions précédentes.

### Les faux timbres d'Espagne, 1874.

Il circule depuis quelque temps des imitations des timbres 1, 4 et 10 pesetas. Elles sont malheureusement des mieux réussies et il faut le concours puissant de la loupe pour les reconnaître.

(1) Orthographe officielle adoptée à l'origine.



Comme papier, impression, piquage, c'est parfait. Il n'y a que le dessin qui pêche par-ci, par-là. En examinant de près ces timbres, on ne tarde pas à constater que chaque valeur a été gravée séparément. Les ornements des angles sont différents aux trois imitations, contrairement aux timbres officiels; le dossier du siège sur lequel est assis la justice, est plus fort qu'au timbre authentique et se termine en s'arrondissant davantage. L's de *comunicaciones* est plus ouvert, plus grand, aux trois imitations : elle touche presque la tête de la figurine aux 4 et 10 pesetas; *una peseta* est d'un caractère trop grand, notamment les lettres P, E et T; les S du mot *peseta* ou *pesetas* représentent une espèce de S sur les timbres vrais : ces lettres sont très-ouvertes sur les faux timbres. Il y a bien encore d'autres petites imperfections à signaler, mais elles ne sont appréciables que par la comparaison.

En résumé, pour être fixé aussitôt sur ces timbres, il suffit de comparer le mot *peseta*. C'est là le côté faible de ces imitations.

#### Les timbres de Cordoba.

Après mille démarches infructueuses, notre correspondant de Buénos-Ayres nous envoie enfin les renseignements qu'il a pu obtenir et qui jettent quelque lumière sur les timbres de Cordoba. Les renseignements sont certes insuffisants, nous sommes le premier à le reconnaître, mais il est une chose essentielle pour nous, c'est d'apprendre que les timbres ont été émis vers 1860; qu'ils sont authentiques, et qu'ils ont servi comme timbres-poste.

Voici l'extrait de la lettre reçue par notre correspondant :

« Je vous envoie ci-joints quelques rares exemplaires des timbres-poste de Cordoba que vous m'aviez demandés en autres temps; il manque à la collection une couleur violette que je n'ai pu obtenir malgré toutes mes recherches. J'ai également cherché partout le décret de leur création, mais en vain. *El oficial mayor* du gouvernement de la province, à qui je me suis adressé et qui est également chargé de la compilation des décrets de la province, m'a dit n'avoir pas vu ce décret qui a existé sans doute, mais qui a dû se perdre vu le mauvais état des archives à cette époque.

C'est Mariano Fraguero qui gouvernait vers 1860 la province de Cordoba. »

Les timbres que nous avons reçus appartiennent au type que nous reproduisons à nouveau. Le 5 centavos est imprimé sur papier vergé blanc; les chiffres sont différents à chaque timbre, il en est même d'inachevés; le 10 centavos est sur papier *uni* et *vergé*; le timbre violet dont il est question dans la lettre, mais dont on ne renseigne pas la valeur, ne peut être que le 15 centavos, ce qui nous donnerait les trois valeurs usitées constamment par la République Argentine, dont Cordoba fait partie. Il y aurait donc :

5 centavos,	bleu sur blanc vergé.		
10 —	noir	—	uni.
10 —	—	—	vergé.
15 (?) —	violet	—	(?).

#### Encore les timbres de Holte.

Les renseignements que nous avons publiés dans le n° 161, ne nous satisfaisant pas entièrement, nous avons prié notre correspondant de bien vouloir nous chercher la date précise de l'émission des timbres de Holte, le contrat passé entre l'administration des postes et l'entrepreneur Jessen et non Fissen, devant faciliter les recherches.

Nous venons de recevoir le résultat de ces nouvelles recherches : Le contrat de Jessen est du 27 juin 1866; l'entreprise du transport des lettres, etc., de Holte, a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1866 et a cessé en juin 1869, époque à laquelle l'entreprise passa entre les mains du lieutenant Baumann, chef de station du chemin de fer. C'est ce dernier qui a émis les premiers timbres, le 2 mars 1870. En septembre 1872, les timbres bruns firent place aux timbres verts, lesquels furent supprimés le 25 mai 1873.

#### Timbres des Antilles espagnoles, avec surcharge Y 1/4.

On nous écrit de Cuba :

« La signification de la surcharge Y 1/4 sur les timbres de 1855, 1856 et 1857 est : *Intérieur 1/4 de réal*. La cause en est qu'ayant épuisé les timbres de cette classe qui se fabriquaient à Madrid, et ayant à attendre deux mois pour faire la commande et la recevoir à Cuba, on arrangea dans ce but les timbres qui eurent plusieurs fois existence avec cette surcharge, mais on lui donna

seulement la valeur conventionnelle de 1/4 de réal. »

D'où il résulte que ces timbres n'ont été émis ni en 1855, ni en 1856, ni en 1857, la première émission de cette valeur (1/4 réal-plata) datant de 1862. C'est probablement en attendant un nouvel envoi de Madrid que les timbres dits de 1855/57 auront été émis vers 1863.

En 1862, les catalogues ne mentionnaient pas encore ces timbres : ce n'est qu'en 1864 qu'ils ont été signalés.

### Le Timbre-Poste International.

On lit dans tous les journaux :

« On annonce que le gouvernement russe a soumis à toutes les puissances le projet de création d'un timbre-poste international.

» Cette nouvelle nous paraît appartenir à la famille des Palmipèdes. Il est peu probable que les régies financières de tous les États consentent à abandonner un moyen de contrôle de leurs perceptions. Il y a longtemps que l'idée du timbre unique a été rejetée en France, pour ce motif. Son adoption pour la poste internationale porterait un préjudice énorme à certains gouvernements au profit de ceux où le prix du change est élevé. Le timbre international servirait de monnaie d'échange, et comme il pourrait être employé par la poste dans tous les pays, il serait exporté à la suite des monnaies d'or et d'argent, et, à leur défaut, les États pauvres seraient amenés à en fabriquer des quantités, pour satisfaire aux besoins de leurs sujets, et ils le feraient d'autant plus volontiers, que ce serait tout bénéfice pour leur trésor obéré; tandis que les plus peuplés et les plus industrieux seraient obligés d'employer au préjudice du trésor national, ceux dont on inonderait leur marché en paiement de leurs produits. Il n'est pas probable que les gouvernements ne voient à l'avance le dommage considérable que les plus riches ne tarderaient pas à éprouver. C'est donc une nécessité que chaque pays ait ses timbres spéciaux, marqués à l'effigie de son souverain ou à ses armes, comme la monnaie. Mais on pourrait appliquer aux timbres d'un usage international, le système employé dans l'ancienne Confédération germanique. Les timbres destinés à ce service pourraient avoir des couleurs identiques. Le port simple et double des lettres, la carte, l'affranchissement des imprimés et papiers d'affaires pourraient être acquittés à l'aide de quatre timbres de couleurs spéciales,

communes à tous les pays, mais d'un dessin propre à chacun; ce qui permettrait aux employés de reconnaître à première vue si l'affranchissement est suffisant.

» Telle est peut-être l'idée qu'il faut prêter à la Russie. Celle que les journaux lui ont attribuée est absurde.

» D<sup>r</sup> MAGNUS. »

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 1<sup>er</sup> juin 1876.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Le procès-verbal de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation. Dans la correspondance, nous ne remarquons que la communication par M. Navasquès, de plusieurs exemplaires d'une griffe applicable sur les lettres en rebut de provenance étrangère à l'Espagne.

M. John Flohr, de Manchester, présenté par M. Carreton, et M. Ludwig Berger, présenté par le D<sup>r</sup> Legrand, sont admis comme membres correspondants.

Le secrétaire présente, au nom de M. Boyer, receveur des Postes, une enveloppe portant un timbre triangulaire sur lequel on lit : *P. D. Affranchi en numéraire, faute de timbres coloniaux. Ser des Postes. N<sup>elle</sup> Calédonie*. Cette inscription, qui indique l'usage du timbre, montre que l'administration coloniale ne fabrique pas de timbres-postes. Cette enveloppe a été reçue le 25 mai dernier.

Le secrétaire fait aussi connaître que M. Maury a reçu des timbres de Kachemir ronds, des valeurs 1/2 et 4 annas, 2<sup>me</sup> type, imprimés en vert et qui sont complétés par le 1 anna de même couleur déjà connu.

Le catalogue des timbres d'Autriche est repris. A propos des mandats par télégraphe, M. Schmidt de Wilde fait connaître que ces mandats sont reçus et payés par la poste. Une taxe supplémentaire de 10 kreuzer est perçue lorsque les deux bureaux de poste et de télégraphe n'occupent pas le même local, et pour frais de commission. Toute la partie postale, due à M. Schmidt de Wilde, est approuvée.

Le D<sup>r</sup> Legrand expose le catalogue des timbres fiscaux. Il fait connaître les emprunts faits à un travail de M. Guilhaire de Redon, intitulé : *Esquisse d'un catalogue des timbres fiscaux d'Autriche* et qui fait connaître un certain nombre de timbres typographiés restés inconnus jusqu'ici. Le rapporteur, ayant vérifié l'exactitude du plus grand nombre des timbres signalés, a tenu compte de la totalité dans son travail.

Le catalogue des timbres fiscaux est adopté.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

L'ordre du jour de la séance du 6 juillet porte :

Étude des timbres de Hongrie.

Étude des timbres du Portugal et de ses colonies.



Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . .	5-00
PAIS D'OUTRE-MER . . . . .	6 00
Le Numéro . . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.  
 Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
 journal illustré.  
 Abonnement par année :  
 BELGIQUE . . . . . 3-00  
 ÉTRANGER . . . . . 4 00  
 Le Numéro . . . . . 0-40

**Chronique.**

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Les deux timbres que nous reproduisons sont les avant-coureurs de la série nouvelle pour laquelle l'administration des postes vient de passer contrat avec le lithographe Paredes, contrat que nous faisons connaître plus loin. On remarquera qu'il n'y est pas question de timbres 1, 2, 25 cents; de timbres-taxe 2 1/2 cents, ni des «sobre porte» 25, 50 cents et 1 peso. Seront-ils supprimés? Nous ne pouvons le dire.

Après dix-sept années de constance pour ses

timbres aux armoiries, l'administration se décide à entrer dans une nouvelle voie : celle de la fantaisie. Attendons-nous à des surprises.

Le 5 cents représente une aigle éployée tournée à droite; en haut : *Correos nates*; en bas : la valeur en lettres; aux angles, un chiffre romain. Le 10 cents est à l'effigie de la liberté dans un cercle et regardant à droite; sur son diadème le mot : *libertad*; dans le cercle : *Estados unidos de Colombia*; en bas neuf étoiles; aux angles la valeur en chiffre romain. En haut, sur une ligne droite : *Correos nates* et en bas la valeur en toutes lettres.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

5 cents, lilas.  
 10 — bistre.

Il existerait aussi un 20 cents qui se rapprocherait du 10 cents. Nous le reproduirons quand il nous viendra :

20 cents, bleu.

Voici le contrat mentionné plus haut :

**CONVENTION pour la fabrication de timbres-poste, enveloppes timbrées et brevets de poste restante, par Demetrio Paredes, pour l'usage de la poste, signé le 29 de mars 1876.**

Marco A. Estrada, directeur général de la poste nationale et Demetrio Paredes sont convenus de fabriquer les timbres-poste, les enveloppes timbrées et les brevets de poste restante, sous les conditions suivantes :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.** Demetrio Paredes lithographiera et remettra au bureau du directeur général les timbres-poste, les enveloppes timbrées et les brevets de poste restante, des espèces suivantes, couleurs, grandeurs et formes à spécifier, savoir :

De 10 pesos sur papier rose, et de dessin noir.

— 5	— —	— vert	— — —
— 4	— —	— blanc	— — — rouge.
— 50 cents	— —	— blanc	— — — vert.
— 20	— —	— — —	— — — bleu.
— 10	— —	— — —	— — — brun.
— 5	— —	— — —	— — — violet.
— 5	— —	— pour Anotacion et Registro sur papier blanc, de dessin noir.	

Les timbres-poste de 10 et 5 dollars mesureront 30 millimètres sur 25, et les autres 25 sur 20.

**ART. 2.** Les timbres de 10, 5 et 4 dollars et le 50 cents porteront l'inscription : *Estados Unidos de Colombia, Correos Nacionales* avec les armes nationales au centre et la valeur au-dessous. Les Anotacion et Registro porteront l'Anotacion A, et le Registro R.

**ART. 3.** Les 20, 10 et 5 cents auront la même inscription ci-dessus mentionnée. Les deux premiers auront la tête de la liberté, et le dernier le condor de l'écusson national, la valeur en bas.

**ART. 4.** L'enveloppe d'enregistrement mesurera 43 centimètres de long sur 6 1/2, ayant à la partie supérieure : *Estados Unidos de Colombia, Correos Nacionales*, et le drapeau national avec les couleurs rouge, bleue et jaune ; elle aura aussi l'inscription suivante : *Certificado . . . . . Contenido. Vale cincuenta Centavos. Satio de . . . . . en . . . . . de . . . . . de . . . . . 48 . . . . .*

(Certificat . . . . . contenu. Valeur cinquante centavos. Emis . . . . . ) et à la partie inférieure, il y aura l'espace nécessaire pour écrire l'adresse.

**ART. 5.** Paredes lithographiera pareillement les brevets de poste restante de même dimension que les enveloppes, et conformes à l'échantillon.

**ART. 6.** Paredes délivrera au bureau les timbres, enveloppes et brevets de poste restante, en feuilles de 100 timbres chacune, les secondes au nombre de quatre, et les derniers au nombre de huit à chaque feuille. Chaque feuille n'ayant pas le nombre précédent sera annulée.

**ART. 7.** Paredes délivrera les timbres et enveloppes déjà gommées, et les brevets ordonnés par le Directeur général des postes, vingt jours après que les ordres lui

auront été transmis, pourvu que le montant prescrit n'exécède pas 200,000 timbres ; mais si, au temps prescrit, Paredes ne livre pas les timbres, il payera une amende dont le montant égalera la moitié de la valeur des timbres prescrits, à moins que le retard n'ait été occasionné par un accident imprévu.

**ART. 8.** Les planches de timbres seront déposées dans un coffre-fort ayant deux clefs, une pour rester entre les mains du contractant et l'autre dans celles du Directeur général. L'impression sera faite en présence d'un employé du Directeur général des postes.

**ART. 9.** Paredes délivrera les timbres en une fois ou par lots, pendant les 20 jours stipulés ci-dessus.

**ART. 10.** Le Directeur général payera à Paredes, en son office, quatre dollars pour chaque planche nécessaire pour les timbres-poste, douze pour chacune pour les brevets et six pour chacune pour les enveloppes. Il payera également pour l'impression et le gommage de chaque 1.000 timbres, un dollar et quarante cents ; et un dollar et soixante cents pour chaque centaine d'enveloppes, et pour l'impression de chaque centaine de brevets, un dollar soixante cents.

La gravure de la planche ne sera payée qu'une fois.

**ART. 11.** Cette convention sera en pleine vigueur durant deux années, pour être prolongée suivant le désir du gouvernement, et ne prendra effet qu'après approbation de l'exécutif, qui aura le droit de l'annuler, si Paredes ne remplit pas ses engagements, comme il est convenu.

Bogota, 29 mars 1876.

MARCO A. ESTRADA. DEMETRIO PAREDES.  
Département de la marine et de la guerre.  
Approuvé.

Le Secrétaire.  
SANTOS ACOSTA.

CANADA.

Le 10 cents est imprimé en rouge pâle au lieu de lilas :

40 cents, rouge pâle.

SERVIE.

Le 2 para n'a jamais existé piqué, nous écrivait-on de Belgrade.

GUYANE ANGLAISE.

Il est enfin paru le type annoncé depuis si longtemps. Mais il n'y a en circulation que les valeurs suivantes :

2 cents,	orange.
42 —	lilas.
24 —	vert.
96 —	bistre verdâtre.

Il est probable que les 1, 4, 6, 8, 48 cents à émettre conserveront les couleurs adoptées pour les mêmes valeurs encore en usage.

Au piquage 45 de l'émission 1860/63 il n'a



encore été signalé que les 1 et 2 cents. Nous recevons à ce piquage :

4 cents, bleu.  
6 — outremer.  
24 — vert jaune.

## FRANCE.

Le timbre actuel 10 centimes bistre sur rose, avec grands chiffres, présente une faute sur certaines feuilles. M. de Ferrari vient de nous adresser cette valeur avec un 15 centimes grand chiffre, ces deux timbres se tenant :



15 centimes, bistre sur rose.

On se décide enfin à émettre les nouveaux timbres qui décidément « ne feront point merveille. » Ce que nous leur trou-

vons de *singulier*, c'est le mot *poste* qui avait été écrit jusqu'ici au pluriel.

Voici l'avis que publie à ce sujet le *Journal officiel* :

« En exécution d'une décision de M. le ministre des finances, le type des timbres-poste a été changé et l'échelle des valeurs a été modifiée ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Le timbre-poste à 80 centimes est supprimé ;  
2<sup>o</sup> Il est créé trois nouvelles valeurs qui sont : 20, 75 cent. et 1 franc. En conséquence, le nombre des timbres-poste du nouveau type se trouve fixé à treize, dont la valeur nominale et la couleur distinctive sont indiquées ci-après :

1 cent, vert émeraude.	25 cent, outre-mer.
2 — —	30 — bistre.
4 — —	40 — garance.
5 — —	75 — carmin.
10 — —	1 franc, vert bronze.
15 — gris d'acier.	5 — lilas.
20 — brun rouge.	

» La suppression du timbre de 80 centimes du type actuel aura lieu lorsque l'approvisionnement des timbres de cette catégorie existant aujourd'hui en magasin aura été complètement épuisé.

» L'émission des timbres-poste de 15 centimes commencera vers le 15 juin courant. Elle sera effectuée successivement pour les autres catégories, après l'écoulement du stock existant, pour chacune d'elles, dans les caisses du garde-magasin central.

» Il est entendu que les timbres-poste de toutes les catégories, de fabrication antérieure à celle du nouveau type, qui ont été mis ou qui continueront à être mis en vente jusqu'à leur entier épuisement, ne cesseront pas d'être valables pour l'affranchissement des objets de toute nature confiés au service des postes. »

Le 15 centimes a paru le 12 juin dernier. *L'Ami des timbres*, qui tient à être bien précis, nous informe que c'est le 12 juin *au soir*; depuis, les 5

et 30 centimes ont vu le *jour* le 10 ou 11 juillet et le 25 centimes a paru le 20 du même mois. Nous trouvons bizarre, « regrettable » si l'on veut, l'idée d'imprimer cinq timbres de diverses valeurs en une même couleur. Nous sommes d'accord avec *L'Ami*, que « cela causera bien des ennuis au commerce et aux employés des postes. »

Pauvre commerce! malheureux employés!!

## PHILIPPINES.

Nous craignons bien qu'on ne nous ait induit en erreur en nous signalant les couleurs adoptées pour les timbres-poste et que nous faisons connaître dans le n° 162. Nous venons de recevoir le 12 c. de p. lilas au lieu de vert :

12 c. de p. lilas.

## ITALIE.

Les timbres et cartes officiels seront supprimés le 1<sup>er</sup> janvier 1877, le gouvernement étant sans doute fixé sur la dépense annuelle de chacune des administrations ayant droit à la franchise de port.

## ESPAGNE.

Les timbres 4/4 cent. de peseta sont actuellement imprimés en vert jaune pâle ou vif :

4/4 cent. de p., vert jaune pâle et vif.

Voici le fac-simile des timbres *Congreso* et *Senado* dont nous avons parlé le mois précédent :

*Congreso*, bleu.  
*Senado*, —

## PORTO RICO.

Du type 1876 avec surcharge, nous avons à faire connaître :

1 peseta, noir.

## VICTORIA.

La carte-correspondance y est en usage. Le cadre au fac-simile mesure 111 sur 76<sup>mm</sup>. A droite, le timbre 1 penny, type qui vient d'être abandonné pour les timbres-poste ; en haut : *Post card* ; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne, puis : *The address only to be written on this side.*

Impression couleur sur carton chamois :

1 penny, lilas.



## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 1 shilling reproduit n° 158 et dont nous n'avons pu donner la couleur adoptée, est imprimé en noir. Ce timbre est en circulation et porte le filigramme *Couronne et NSW*; piqué 13 :

1 shilling, noir.

## GRÈCE.



Voici le dessin du timbre et du cadre de la carte émise le 10/22 mai dernier avec les timbres de 30 et 60 lep. L'impression en a été faite à Paris. Nous aurons donc vraisemblablement des impressions d'Athènes l'un

de ces jours avec des chiffres au revers pour les 30 et 60 lep.

Les 40 lep. nous viennent sur papier paille, les 80 sur blanc et les 20, que nous avons vu sur blanc, ont le papier azuré.

40 lep., minium sur paille.  
20 — bleu — azur.  
80 — carmin — blanc.

## CURAÇAO ET SURINAM.

Emission d'une carte postale pour chacune de ces colonies hollandaises. Le cadre est semblable aux cartes des Indes néerlandaises avec type des timbres en usage à droite, et le mot *Briefkaart*, en haut, au milieu; puis quatre lignes pour l'adresse, la première commençant par *Aan* et la quatrième par *te*.

Impression couleur sur carton chamois :

*Curaçao*, 15 cent, brun rouge.  
*Surinam*, 15 — gris.

Avant de se décider pour le cadre des Indes néerlandaises, on avait proposé le cadre des cartes des Pays-Bas dont on a fait des essais des deux types, dans les couleurs : gris, violet, vert, brun-rouge. On sait quelles sont les couleurs qui ont été choisies.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe du centenaire est imprimée non-seulement en vert, mais en rouge vermillon. Le format est un peu plus grand pour cette dernière couleur : 45 sur 8 1/2 au lieu de 44 sur 8 1/2 centimètres. Il y aurait des 3 cents, vert, avec le monogramme *U.S.C.* et millésime 1876 en filigramme :

3 cents, rouge.  
3 — vert.

Nous ne comprenons pas l'utilité d'un timbre

imprimé en plusieurs couleurs. Nous en avons demandé la raison à Washington. Pourra-t-on nous le dire : ce n'est pas certain.

## LUXEMBOURG.

On a mis en usage, le mois dernier, les timbres suivants, piqués 13 :

5 centimes, jaune et orange.  
12 1/2 — rose violacé.

*Timbres officiels.*

2 centimes, noir.  
5 — jaune et orange.

La carte à 6 centimes est venu compléter la série au nouveau type :

6 centimes, lie de vin sur rose.

## BADE.

Nous tenons de M. de Ferrari la carte suivante qui n'a pas encore été décrite que nous sachions :

Disposition de la carte connue, mais avec les deux lignes d'inscription, à la partie supérieure, d'un caractère plus petit. *Correspondenz Karte*, au lieu d'avoir deux traits d'union n'en a qu'un.

Impression noire sur carton chamois épais satiné.

## SUISSE.

La carte postale à 40 rappen vient de paraître sans cadre comme le 5 rappen :

40 rappen, rouge vermillon.

L'enveloppe 25 rap., timbre à gauche, existe en grand format comme le 10 rappen dont elle a le filigramme :

25 rappen, vert.

## PORTUGAL, AÇORES ET MADÈRE.



On a mis récemment en usage au Portugal et dans les deux colonies des Açores et Madère, un timbre de journaux au fac-simile. L'impression est en couleur sur papier blanc uni et piqué 13 :

2 1/2 reis, bronze.

## GRANDE-BRETAGNE.

Du 2 1/2 pence dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, nous avons vu ce timbre avec le filigramme *petite couronne* et avec le globe surmonté d'une croix (ce que l'*Ami* appelle une mappemonde).

On vient de nous communiquer au 1<sup>er</sup> type, un timbre-télégraphe 3 pence de la *Compagnie London district telegraph* :

3 pence, noir sur jaune.

## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 6 pence est d'un lilas très-pâle.

6 pence, lilas pâle.

## CHILI.

Deux impressions locales d'enveloppe viennent de nous parvenir.

*Format 14 sur 6 1/2 centimètres.*

5 cents, mauve, sur jaune pâle vergé.

*Format 14 sur 8 centimètres.*

5 cents, mauve, sur azur uni

## NORWÈGE.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> janvier 1877 que les timbres en òre seront mis en circulation.

## PAYS-BAS.

La carte actuelle 5 cent a le cadre imprimé en bistre au lieu de lilas; le carton reste le même:

5 cent, bleu sur chamois.

## CABOUL.



Nous assistons à un vrai défilé de timbres. Chaque courrier nous en apporte des nouveaux. Aujourd'hui nous avons une série complète de timbres à signaler. Ils sont imprimés uniformément en gris-lilas, toutes les valeurs

se trouvant sans doute sur une feuille. Le nombre de variétés indique les valeurs les plus usitées:

1 shahi	—	24 variétés.
2 — (1 senar)	12	—
4 — (1 abasi)	6	—
8 — (1/2 roupie)	3	—
1 roupie	3	—

Les variétés sont rangées verticalement: quatre du 1 shahi; 2 du 1 senar; 1 du 1 abasi et une partagée pour les 1/2 et 1 roupie.

Les 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> variétés du 1 shahi ont la valeur exceptionnellement exprimée par un caractère qui se rapproche beaucoup d'un 4

## JAPON.

Voici le fac-simile d'une valeur nouvelle de timbre. On a renoncé décidément aux caractères syllabiques, ce timbre n'en portant pas, de même que les 2 et 4 sen dernièrement émis.



Impression et piquage comme les autres timbres:

5 sen, vert.

Le 1 sen bistre, par la suppression des caractères syllabiques, a aujourd'hui le même type que le 2 sen jaune, c'est-à-dire avec les extrémités des branches tenues par un nœud de ruban:

4 sen, bistre.

## SAINT-MARIN.

On nous annonce une prochaine émission de timbres aux armoiries, aux mêmes valeurs et couleurs employées en Italie. Nous croyons que cette nouvelle a besoin d'être confirmée.

## RUSSIE.

*Starobjetsk* (Charkoff). La première émission date de janvier. Voici venir six mois après une seconde. Le type est à peu près le même. Il n'y a de changé que les chiffres des angles, à tête ronde, remplacés par des chiffres à tête droite et la substitution du chiffre sur les armoiries, par l'énonciation de la valeur en toutes lettres. Enfin, le piquage a été adopté pour la nouvelle série.



3 kopecks, bleu piqué.  
3 — jaune (timbre taxe) —

## Les timbres de Tours. (1)

Le *Bulletin de la Société française de timbrologie* a rendu compte, dans son 3<sup>e</sup> fascicule de 1876, d'une note lue en séance par le secrétaire de la Société, relativement à une prétendue émission de timbres-poste, qui, suivant le journal *The Philatelist*, aurait été faite à Tours, pendant la guerre de 1870. L'auteur de la note, comparant ces timbres avec ceux de Bordeaux, concluait à leur identité d'origine, c'est-à-dire à une méprise de la part du journal anglais.

Les conclusions de cette note sont aujourd'hui pleinement confirmées par les renseignements que M. H. Delbecque, directeur de la Monnaie de Bordeaux, vient d'adresser à M. le Président de la Société française de timbrologie. Dans sa lettre, que nous résumons ici, M. le directeur nous apprend, entre autres détails, que la fabrication des timbres-poste, depuis la fin du mois d'octobre 1870, jusqu'au 18 mars suivant, avait été centralisée à l'hôtel des Monnaies de Bordeaux,

(1) La découverte de ces timbres est due aux savantes et multiples recherches de Diogène!

dans les ateliers spéciaux que la direction avait fait établir. Tous les travaux relatifs à la confection des timbres, y compris les opérations d'expédition, étaient confiés exclusivement aux ouvriers de ces ateliers, sous la haute surveillance de M. le Directeur de la Monnaie, et avec le concours de M. de Maintenant, inspecteur général des finances, et de M. Lapouyade (1), directeur des postes de la Gironde, conformément à une décision rendue par M. le ministre des finances, en date du 19 octobre 1870.

Il n'y a donc eu, à cette époque, et en dehors des ateliers de Bordeaux, aucun autre centre de fabrication en province, pour les timbres-poste, et M. le directeur de la Monnaie déclare que l'on doit considérer comme faux tous les spécimens d'origine non bordelaise. Il ajoute que la méprise du *Philatelist* s'expliquerait par le fait que le timbre de Bordeaux n'avait pas été admis définitivement, la délégation de Tours ayant reçu, par ballon, au moment même où ce timbre lui était présenté, un timbre de Paris (modèle de 1848); cette réception fut cause que le Gouvernement, renonçant à sa première idée, engagea M. Delebecque à imiter, autant que possible, le modèle de 1848, afin que le public n'eût pas sous les yeux deux timbres différents, représentant la même valeur.

La gravure du timbre de Bordeaux fut brisée, en présence de M. le directeur des postes de la Gironde, et un procès-verbal, dressé régulièrement, constate cette destruction.

Quant aux initiales placées sur le modèle de Bordeaux, la lettre A figurait le nom du graveur, M. Augé-Delille; la lettre D, le nom de M. Delebecque; la lettre K était la marque particulière aux monnaies frappées à Bordeaux, et la lettre X désignait l'administration des postes.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 6 juillet 1876.

Présidence de M. DE BOSREDON.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Après lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. Bache M<sup>e</sup> E. White-lock, membre correspondant qui parle de l'enveloppe du centenaire des Etats-Unis, dont il existe trois variétés: la première avec timbre vert et papier au filigrane des enve-

(1) Orthographe réelle du nom de ce fonctionnaire supérieur des postes.

loppes; la seconde rouge et la troisième verte avec le filigrane U. S. C. 1876. Ces enveloppes, fabriquées à Philadelphie, dans l'enceinte de l'Exposition, sont vendues par le bureau de poste y installé, et dans quelques-uns des plus grands bureaux du pays pour servir jusqu'en octobre prochain. Le dessin représente les divers moyens de transport des malles-postes au commencement et à la fin du centenaire.

Une lettre du Dr Moschkau remerciant la Société de l'avoir admis et lui faisant hommage de ses divers ouvrages sur les timbres.

Une lettre de M. le baron Aymar de St-Saud, indiquant une variété de carte française déjà connue et une seconde où le mot janvier présente un *a* retourné.

Une lettre de M. Clélat de Lavigerie montrant un 20 reis des Açores de 1870, avec une surcharge différente de celle connue et un timbre français de connaissements de 4 fr., imprimé en violet et noir sur moiré bleu au lieu de vert et noir.

Sont admis comme membres correspondants :

MM. A. Vasquez, de Madrid, et Tiffany, de St-Louis, Etats-Unis.

M. De Bosredon présente deux cartes-postes françaises de création particulière et la traduction de l'abrégé de la Législation philatélique de l'Espagne, extrait de la *Revista de Correos* et envoyé par M. Pardo de Figueroa. Il signale deux points de ce travail, d'où il résulte qu'en 1868, M. Diego Castell fut autorisé à envoyer en franchise dans toute l'Espagne, une brochure spéciale qu'il affranchissait avec un timbre de sa composition qui est resté inconnu. Même faveur a été accordée en 1870 à la Société de statistique.

M. De Bosredon propose la fondation d'une bibliothèque composée de tous les ouvrages qui seraient offerts à la Société, ouvrages qui seraient mis à la disposition des sociétaires. Après quelques observations, la proposition est adoptée à l'unanimité, et M. De Bosredon est nommé bibliothécaire.

M. Carreton donne lecture d'un article de la *Gazette de Francfort*, qui annonce la faculté d'affranchir les télégrammes avec des timbres-poste ou télégraphe indifféremment, et de les jeter dans n'importe quelle boîte aux lettres. L'expédition dans ces cas est faite sans surtaxe ni rétribution. Actuellement M. Stephan porte le titre de directeur-général de toutes les voies de communication de l'empire d'Allemagne.

L'examen des timbres de Hongrie est commencé et M. Schmidt de Wilde donne lecture de son projet de catalogue. Il fait connaître certaines particularités, entre autres: l'usage exclusif des timbres de journaux par les administrations de ces derniers; l'impossibilité pour l'administration d'expliquer pourquoi l'embouchure du cor est tournée tantôt à droite, tantôt à gauche; la fabrication d'un million d'enveloppes de 25 kr. violet de la 1<sup>re</sup> émission et la destruction de ce stock avant tout emploi: que l'enveloppe actuelle de 3 kr. n'est pas encore en usage, quoique connue depuis longtemps.

Il montre un essai de la carte de 1874, différent du

type connu, et une collection à peu près complète des mandats timbrés.

Les enveloppes pour les envois d'espèces, quoique officielles, ne seront pas admises au catalogue.

La séance est levée à dix heures un quart.

L'ordre du jour de la séance du 3 août porte :

Etude des timbres de Hongrie (fin).

Timbres de Portugal et de ses colonies.

### Enveloppes des Etats-Unis, dites Plympton.

Les enveloppes timbrées des États-Unis, fabriquées par Reay, depuis 1870, le sont depuis juillet 1874 par la Compagnie Plympton. Afin d'empêcher l'exécution de son contrat et mettre la Compagnie Plympton dans l'embarras, les autres fabricants d'enveloppes employèrent, le contrat une fois signé, tout ce qu'il y avait de graveurs habiles. La fourniture d'enveloppes devant se faire dans un temps très-limité, la Compagnie Plympton ne put donc fournir que des types médiocres; après plusieurs retouches ils furent néanmoins acceptés par le Gouvernement, mais remplacés depuis par d'autres mieux gravés. La Compagnie Plympton enregistre sur ses livres les coins suivants, qui ont été signalés à diverses reprises par le *Timbre-Poste* :

1 cent, coin A T. P. 1875, page	2, 54, 2 <sup>e</sup> coin.
1 — — B — —	54 3 <sup>e</sup> —
2 — — A — —	2 2 <sup>e</sup> —
2 — — B — —	2 3 <sup>e</sup> —
2 — — C — —	83 4 <sup>e</sup> —
3 — — A — —	2 2 <sup>e</sup> —
3 — — B — —	43 3 <sup>e</sup> —
5 — — A — —	55, 68, 2 <sup>e</sup> —
6 — — A — —	54 2 <sup>e</sup> —
7 — — A — 1876	35 2 <sup>e</sup> —
10 — — A — —	35 2 <sup>e</sup> —
10 — — B — —	35 3 <sup>e</sup> —
12 — — A — —	3 2 <sup>e</sup> —
15 — — A — —	3 2 <sup>e</sup> —
24 — — A — —	3 2 <sup>e</sup> —
30 — — A — —	35 2 <sup>e</sup> —
90 — — A — —	35 2 <sup>e</sup> —

Par suites des retouches, il résulte quelques variétés qui ont été notées par des collectionneurs mais dont la compagnie n'a pas d'histoire. Les plus saillantes sont peut-être les suivantes :

Coin A 1 cent, 1<sup>re</sup> variété, montrant le lobe de l'oreille.

Coin A 1 cent, 2<sup>e</sup> variété, ne montrant pas d'oreille.

Coin B 2 cents, 1<sup>re</sup> variété, avec O de TWO portant à l'intérieur un petit ovale de couleur sans ligne blanche.

Coin B 2 cents, 2<sup>e</sup> variété avec o de two traversé par des lignes blanches.

Coin A 3 cents, plusieurs variétés provenant de l'arrangement des lignes blanches de l'encadrement ou de la grosseur des chiffres.

On rencontre aussi des variétés de chiffres du 5 cents.

En fabriquant ces enveloppes, la Compagnie emploie sept couleurs de papier vergé portant le monogramme U. S. P. O. D. en filigrane et trois qualités 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> différant principalement en poids. Les couleurs sont ainsi désignées par le Gouvernement :

White, first quality. . . Papier blanc, 1<sup>re</sup> qualité.

Amber, first, second and third quality. . . . .	— — 1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> —
Cream, second quality	— — 2 <sup>e</sup> —
Blue, third	— — bleu 3 <sup>e</sup> —
Buff	— — orange — —
Manille	— — chamois — —
Yellow	— — jaune — —

La régularité des couleurs du papier n'est pas bien grande. Le blanc est blanc mat ou blanc bleuâtre; le paille se rencontre en trois nuances distinctes; le melon varie du chair au chocolat; on a même imprimé quelques valeurs sur café au lait, mais c'est là un fait purement accidentel.

Les enveloppes sont fabriquées dans les grandeurs suivantes, officiellement désignées ainsi :

N° 1	Note size	134 × 73 mm.
2	Ordinary letter size	139 × 79 —
3	Full letter	139 × 84 —
4	— — un gummed	139 × 84 —
4 1/2	Commercial size	148 × 87 —
5	Extra letter —	160 × 90 —
6	— — un gummed	160 × 90 —
7	Official size	224 × 100 —
8	Extra official size	255 × 110 —
9	Bands	240 × 160 —

Chaque commande d'enveloppes que fait le Gouvernement à la Compagnie, doit désigner la couleur du papier et la grandeur d'enveloppe. C'est ainsi que le Département des postes et la Compagnie doivent connaître toutes les grandeurs qui ont été faites.

On peut voir à l'exposition de Philadelphie la collection complète de toutes les variétés qui ont été émises et qui a été réunie par les soins de la Compagnie et du Département des postes. Voici l'énumération de cette collection :

TABLEAU des ENVELOPPES TIMBRÉES des États-Unis de 1874-76, dites Plympton (1).

Dimensions officielles.			1	2	3	4	5	7	8	2	3	4	5	7	8*	1*	2*	2*	3*	3*	4	7*	2	3	4	5	7	8*	2	3	4	5	4	6	9	3	5	7	8		
VALEUR	Cont.	COULEUR.	PAPIER BLANC, 1 <sup>re</sup> qualité.								PAPIER PAILLE, 1 <sup>re</sup> qual.								PAILLE 2 <sup>me</sup> qual.	PAILLE 3 <sup>me</sup> qualité.	CAFÉ AULAÏT	PAPIER MELON.								PAPIER BLEU.					Papier orange.	P. BROWN PALE.	POST OFFICE. PAPER JAUNE timbre noir.				
1 cent	A	bleu	—	2*	—	—	—	—	—	2*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4*	6*	9*	—	—	—	—
2 cents	A	brun	—	2*	—	—	—	—	—	2*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4*	6*	9*	—	—	—	—
2 cents	B	brun	—	2*	—	—	—	—	—	2*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4*	6*	9*	—	—	—	—
2 cents	C	brun	—	2*	—	—	—	—	—	2*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4*	6*	9*	—	—	—	—
3 cents	A	vert	1*	2*	3*	—	5*	—	—	2*	3*	—	5*	—	—	1*	2*	—	3*	—	—	—	2*	3*	—	5*	7*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 cents	A	vermillon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 cents	A	brun	—	—	3*	—	—	—	—	—	3*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 cents	A	violet	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
24 cents	A	violet vif	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 cent	B	bleu	—	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	6	9	—	—	—	—
2 cents	C	vermillon	—	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 1/2*	—	—	—	4 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	3	5	7	—	
3 cents	B	vert	1	2	3	4 1/2	5	—	—	2	3	4 1/2	5	—	—	1*	—	2*	3*	5*	4 1/2*	7*	2	3	4 1/2	5	7	—	2	3	4 1/2	5	—	—	—	—	3	5	7	8	
5 cents	A	bleu	—	—	3	4 1/2	—	—	—	—	3	4 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	—	3	4 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
6 cents	A	vermillon	—	—	3*	4 1/2	5	7	8	—	3*	4 1/2	5	7	8*	—	—	—	3*	5*	—	—	—	3*	4 1/2	5	7	8*	—	—	4 1/2	—	—	—	—	—	3	5	7	8	
10 cents	B	brun	—	—	3*	4 1/2	—	7	—	—	3*	4 1/2	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
15 cents	A	orange	—	—	—	—	7*	8	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
30 cents	A	noir	—	—	—	—	7*	8	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
90 cents	A	carmin	—	—	—	—	7*	8	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7*	8*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 cent	War	vermillon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	*	*	*	*			
2 cents	War	vermillon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	9	*	*	*	*		
3 cents	War	vermillon	—	2	3	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	*	*	*	*		
6 cents	War	vermillon	—	—	—	—	—	7	8	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	*	*	*	*		
12 cents	War	vermillon	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	*	*	*	*		

(1) Les valeurs désignées en italique, les dimensions suivies d'un astérisque (\*) ont été supprimées en juillet 1875.



Abonnement par année :

BELGIQUEZ. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	6-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	8 00
Le Numéro. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).  
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

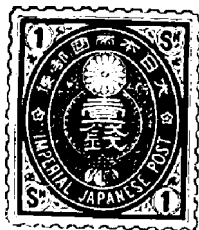
EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
ETRANGER. . . . .	4 00
LE NUMÉRO . . . . .	0-40

**Chronique.**

JAPON.



Il y a réforme complète sur toute la ligne. Voici venir, en attendant les retardataires, trois nouveaux timbres dont une nouvelle valeur. Chose extraordinaire, il n'y a aucune variété de type. On s'est probablement aperçu que graver un timbre autant de fois que la feuille en comportait, obérait sensiblement le trésor, surtout quand un tirage de 10,000 feuilles mettait la planche à la réforme ; on s'est donc décidé à adopter le système de reproduction d'un type par la galvano-

plastic, en se contentant de graver un timbre pour chaque valeur. La feuille du 5 rin que nous avons sous les yeux compte 80 timbres sur 8 rangées horizontales.



Impression couleur sur papier blanc uni ordinaire, piqués 41 :

- 5 rin, gris.
- 1 sen, noir.
- 2 — bistre.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. A. de Rothschild nous a fait voir de sa collection un timbre ovale 1 shilling, de la 1<sup>re</sup> émission, non pas imprimé en brun ou en bistre, mais ayant la teinte rougeâtre très-accentuée :

1 shilling, brun rouge.

GUYANE ANGLAISE.

Le 8 cents carmin, type 1860, nous vient avec le piquage 15 :

8 cents, carmin.

Complétons l'énumération des nouveaux tim-

bres, par ceux que nous remet M. A. de Rothschild :

- 1 cent, noir gris.
- 4 — outremer.
- 6 — brun.
- 8 — carmin.
- 48 — brun rouge.

Tous au type reproduit le mois dernier et au même filagramme.

#### DANEMARK.

Nous n'avons pu donner la couleur des timbres de chemin de fer, type reproduit n° 163. Les voici :

- 50 øre, vert jaune.
- 1 krone, rose.
- 4 — lilas.

Les types sont différents pour chaque valeur, mais se rapprochent sensiblement du 5 øre que nous avons fait connaître.

#### SUISSE.

Le mandat 75 centimes, pour l'extérieur, existe avec l'avis du verso imprimé des deux côtés.

75 centimes, rouge.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On n'a pas encore signalé la bande 2 cents, 1<sup>er</sup> type (imprimée par Read), employée par le département de la guerre; dans le tableau publié le mois dernier, il est question de cette bande, mais imprimée par la C<sup>ie</sup> Plynton :

2 cents, rouge.

#### CACHEMIR.

M. de Ferrari nous soumet les timbres ronds 1/2, 1 et 4 annas, imprimés en jaune pâle sur papier vergé :

1/2, 1, 4 annas, jaune pâle.

#### GRÈCE.

Le timbre-taxe 60 lep, nous vient *non dentelé*. L'état actuel de ce timbre n'est pas accidentel : il provient d'un tirage récent fait à Athènes où l'on néglige le perforage, l'administration n'ayant sans doute pas de machine à perforer les timbres. Nous aurons donc la série des timbres-taxe *non dentelés* au fur et à mesure de l'épuisement des timbres dentelés, imprimés à Paris.

60 lep, vert.

#### LES TURQUES.

Le 6 pence aurait paru, dit-on, avec une *étoile* en filagramme comme le 1 penny :

6 pence, gris.

#### PERSE.

On annonce l'émission d'une nouvelle série de

timbres représentant le portrait du Schah de Perse.

#### TURQUIE.

Nous avons signalé récemment un timbre de 1 piastre, destiné à la correspondance intérieure du pays. Nous venons de recevoir une nouvelle valeur : 10 paras, également sans la valeur en français :

10 paras, violet.

Ce même timbre 10 paras et le 1 piastre sont aussi employés pour le service de la poste locale de Constantinople avec la surcharge cheir dans un cercle pointillé :

10 paras, violet.

1 piastre, jaune.

Le docteur Mosekhu, qui se vante d'être le panache blanc de la timbrophilie, annonce gravement qu'une émission doit avoir lieu très-prochainement avec la signature du sultan Murad ! Il promet moult détails dans son prochain numéro. Nous les attendons !

#### PORTO-RICO.

Un vol considérable de timbres ayant eu lieu, on vient de faire rentrer les timbres qui étaient en cours pour y apposer un troisième paraphe et empêcher ainsi l'emploi des timbres volés. Ce troisième paraphe ressemble au premier, c'est-à-dire qu'il a la forme d'un 8; il est placé dans le sens horizontal du timbre. Nous n'avons encore vu que le 25 c. de p. mais il est probable que les autres valeurs existent :

25 c. de p., lilas.

#### AUTRICHE.

Nous avons de la carte au nouveau type, celles pour la Bohême et la Pologne avec les mêmes inscriptions qu'autrefois sous le mot : *Correspondenz-Karte*. *Böhm* et *Pohn* sont placés de bas en haut dans l'angle droit inférieur :

2 kreuzer, brun rouge.

M. Treichel nous envoie un récépissé de télégramme semblable au type connu, mais en *tchèque*. Il est donc probable qu'il en existe en italien, polonais, ruthène et slovène :

5 kr. bistre.

#### BRÉSIL.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet on se sert de timbres 100 reis vert *percés en ligne*. Aurait-on abandonné le piquage? C'est peu probable. Il est à supposer que l'impression a lieu à Rio et qu'à défaut de machine à perforer on emploie le perçage en ligne :

100 reis, vert.

## WURTEMBERG.

On sait qu'il est permis au public de se faire imprimer (un mille au moins) de cartes-annonces, valeur 3 pfennig. Avant l'adoption de la nouvelle monnaie (mark et pfennig), ces cartes étaient de 4 kreuzer. Depuis juillet dernier, l'administration des postes n'admet plus les timbres, cartes ou enveloppes avec l'ancienne monnaie, mais pour ne pas léser le public dans ses intérêts, elle a consenti à appliquer sous l'ancien timbre des cartes, un autre timbre en pfennig. On peut donc rencontrer aujourd'hui :

*Impression couleur.*

1 kreuzer, carte avec cadre portant 3 pfennig.  
2 — — — — — 5 —

*Impression noire.*

1 kreuzer, carte sans cadre portant 3 pfennig.  
2 — — — — — 5 —

C'est pour le même motif que l'administration des postes a appliqué sous le timbre des enveloppes 4 kreuzer de la Société des Arquebusiers, un autre timbre de 5 pfennig, enveloppe que nous avons annoncée il y a quelques mois.

## INDE PORTUGAISE.

Dans notre n° 161 nous avons condamné les timbres ayant le mot *serviço* avec *a* renversé pour *v*, mis en vente par M. Treibmann. Ayant envoyé un exemplaire de ces timbres à la direction des Postes de Goa, celle-ci vient de nous envoyer réponse en déclarant que ces timbres sont faux comme nous l'avons dit. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est que cette même lettre nous remet des 10 et 20 reis, absolument semblables aux timbres condamnés et toutes les autres valeurs aux anciens types. C'est à n'y rien comprendre :

10 reis, noir, 3<sup>me</sup> variété.  
20 — rouge. —

Ces deux valeurs provenant d'une source peu suspecte, il nous faut donc reconnaître l'authenticité des 40, 100, 200, 300, 600 et 900 reis annoncés dans notre n° 161.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Voici le dessin du 20 centavos dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Nous en devons la communication à M. Ch. Roussin.

20 centavos, bleu.

*Tolima.* En publiant notre article sur les premiers timbres de cet Etat, nous avons déclaré

n'avoir point rencontré de timbres sur papier uni. M. A. de Rothschild nous communique trois timbres imprimés sur ce papier dont deux se tenant ; nous avons reconnu les variétés 1, 2, et 5 de la feuille qui en porte six. L'orthographe du mot *correos* étant rectifiée sur la première variété comme aux timbres imprimés sur papier blanc, nous pouvons en conclure que les timbres sur papier uni azuré ont été émis avant ceux sur papier blanc et après ceux sur papier vergé azuré. A la 2<sup>e</sup> variété les lettres *uu* chevauchent, et la lettre L de DEL en est éloignée, comme si le mot en formait deux. La 5<sup>e</sup> variété est semblable à celle sur papier blanc, sauf que E. S. est marqué F. S. peut-être à cause du mauvais tirage.

## PHILIPPINES.

On annonce au type 1876 :

2 c. de p., rose.

## RUSSIE.

*Krapiwna* (Toula). Les timbres de cette poste ont vécu, par suite sans doute de la suppression de la poste elle-même.



*Dnieprowsk* (Tauride). Compensation du décès précédent par la naissance d'un nouveau timbre. Au lieu d'être typographié, le présent type est lithographié ; la forme oblongue fait place au rectangle en hauteur et l'impression unicolore est abandonnée pour celle tricolore.

Dans un cercle surmonté d'une couronne est l'inscription : *Dlia pisem 5 kopeyck*, en lettres blanches sur fond bleu ; au-dessus du cercle : *Zienskaya marka* ; en dessous : *Dniepr (owskaho). Ouyezda*, ce qui signifie : pour lettres, 5 kopecks, Timbre rural du district de Dnieprowsk. Dans les angles, un chiffre dans un petit cercle. Le fond qui entoure la couronne est jaune ; les inscriptions noires, sauf celle du centre :

5 kop. noir, bleu et jaune sur blanc.

*Aleksandria* (Cherson). Nous avons à rectifier l'ordre d'émission de ces timbres, comme suit :

1<sup>re</sup> émission. — 1870.

Timbre rond sans indication de valeur.

Chamois 10 kop.).

2<sup>e</sup> émission. — 1873.

Petit timbre rond, chiffre et cors de poste au centre

10 kopecks, bleu.



3<sup>e</sup> émission. — 1874.

Grand timbre rond avec valeur au centre et ornements.

10 kopecks, indigo, bleu.

*Charkoff* (Charkoff). Le timbre-lettre bleu est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> juillet par un autre timbre imprimé en outre-mer et dessin refait. Les chiffres et inscriptions sont plus grands ainsi que l'étoile touchant maintenant le cadre intérieur. Les chiffres des angles inférieurs sont renversés et le timbre entouré d'un filet. Enfin on a adopté le piquage 11. Les exemplaires que nous avons ne portent pas de surcharge noire :

5 kopecks, outremer.

*Bogorodsk* (Moscou). L'enveloppe décrite p. 32, n° 163, n'était que la variété avec le chiffre droit placé dans l'angle gauche supérieur. Les enveloppes que nous avons reçues depuis, portent toutes les chiffres couchés obliquement.

#### La Poste en Orient.

Deux recueils qui comptent parmi les plus accrédités de la presse périodique autrichienne, la *Neue Freie Presse* et la *Oesterreich. Monatschrift für den Orient* ont publié tout récemment, sur l'organisation postale, dans le royaume de Perse et au Japon, divers renseignements que nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, et qui empruntent aux sources officielles dont ils émanent un intérêt particulier.

On a souvent dit que l'histoire des peuples était un perpétuel changement à vue, et il faut avouer que les Persans ont su, mieux que toute autre nation, vérifier l'exactitude de cette observation. A une époque où l'Occident était presque désert, la cité fastueuse que, depuis, les Grecs nommèrent Persépolis, servait de capitale à ces puissants Achéménides qui avaient assis leur souveraineté sur les débris de l'empire Assyrien, et couvert « le pays d'Iran » de villes, de villages, d'édifices religieux ou civils, de riches cultures, de canaux souterrains, et, enfin, de routes postales, sur lesquelles étaient régulièrement échelonnés les relais de courriers (*angaroi*), mentionnés par Hérodote.

Cette civilisation brillante ne devait pas survivre à la dynastie qui l'avait créée. Par le fait de la conquête macédonienne, la Perse, déchue de

son ancienne importance politique, retomba peu à peu dans la demi-barbarie d'où l'avait tirée le génie organisateur des disciples de Zoroastre. Des différents maîtres qu'elle s'est donnés ou qu'elle a subis, après Alexandre, — Sileucides, Parthes, princes Sassanides, Arabes et Sofis, — pas un, même sous les règnes glorieux des deux Shah-Pour, de Koserou-Nousehirvan, de Shah-Abbas-le-Grand, et de Nadir-Shah, n'a pu la replacer au même degré de bien-être social et de splendeur qu'elle avait atteint, autemps des Achéménides. Il n'est que juste, toutefois, de constater les sérieux efforts faits par les derniers souverains de la Perse, pour reconstituer leur empire et en modeler l'organisation sur les institutions européennes. Au nombre de ces tentatives, qu'il faut louer sans réserve, se place la demande adressée naguère par le gouvernement persan au ministère autrichien, à l'effet d'obtenir l'envoi de quelques agents, pour établir de nouveau le régime postal dans cet état qui, après avoir inventé les postes, aux âges héroïques, paraissait aujourd'hui avoir complètement oublié sa propre invention. L'un des agents ainsi envoyés, M. le conseiller Riederer, est l'auteur d'un rapport, inséré dans la *Neue freie Presse*, et qui relate les travaux exécutés par les délégués autrichiens, en conformité des pouvoirs dont ils avaient été investis. Dans ce rapport, M. Riederer constate que, s'il a pu, jusqu'ici, s'acquitter aussi aisément de sa mission, c'est grâce à l'appui qu'il a trouvé chez Amin-ul-Mulck, ministre de la justice et ami particulier du Shah Nasser-Ed-dyn. Ce jeune dignitaire, très-instruit et très-affable, a aidé de tout son pouvoir les délégués à triompher des obstacles que leur suscitait la malveillance intéressée des fonctionnaires persans. L'un de ces fonctionnaires, portant le titre de *Khan* (gouverneur de province), avait obtenu la surintendance des relais de poste (*Tschâhpar-schâhné*), et sous-loué ces relais à des entrepreneurs, qu'il exploitait de la façon la plus tyrannique. Le chef de la délégation autrichienne dut recourir à l'intervention d'Amin-ul-Mulk, pour emporter de haute lutte la destitution du magistrat concessionnaire et la suppression de son privilège. Mais il ne suffisait pas de détruire les abus et de faire place nette pour les réformes ; il fallait aussi procéder aux réformes elles-mêmes, et cela le plus immédiatement possible. Dans l'espace d'une année, et malgré la modicité presque dérisoire de la subvention allouée par l'Etat persan (environ 8,000 fr.), M. Riederer est parvenu à établir des

bureaux de poste dans les principales villes du Nord-Ouest, ainsi qu'un service hebdomadaire de dépêches entre Téhéran, capitale de l'empire, et Tauris, sa première ville commerciale, avec correspondance jusqu'à la frontière russe, à Djoulfâh et Recht-Endgéli. Entre Téhéran et Tauris, la distance est de 94 farsâch (à peu près 620 kilomètres). Cette distance est parcourue en 80 heures par 3 courriers ou *goulâms*, qui se relayent, sur deux points de la route, où ont été installés des bureaux de poste. A ces *goulâms* sont ordinairement adjoints des postillons (*tchâhpar-shâhgir*), qui portent sur leurs selles les sacoques où sont enfermées les lettres. Quant aux envois d'argent, M. Riederer annonce, dans son rapport, qu'il compte bientôt faire un essai sur l'une des lignes de poste, par lui établies; mais il ne semble pas, quant à présent, avoir une confiance immodérée dans la réussite de cet essai, à cause du brigandage qui, malheureusement pour la Perse, n'a pas encore cessé d'infester ses voies de communication. Peu de temps après son arrivée à Téhéran, le chef de la délégation y avait inauguré la fabrication des timbres-poste; fabrication nécessairement très-primitive, puisque M. Riederer n'avait à sa disposition qu'une presse à la main, et qu'il était obligé de couper les timbres à l'aide de ciseaux. Il a été pourvu, depuis, à cette insuffisance de matériel.

De la Perse, passons au Japon. D'après la *Monatschrift*, ce pays, il y a peu de temps encore, ne possédait aucun service général de postes; seulement, et lorsque l'empire fut ouvert aux étrangers, les gouvernements français, anglais et américain se virent forcés d'établir dans les ports où étaient admis les Européens, des bureaux de poste, pour recevoir les correspondances de leurs nationaux. Ce fut d'après ces bureaux, que l'État japonais régla l'organisation des siens, lorsqu'il se décida tout à coup à entrer dans la voie des réformes, et qu'il se mit à construire des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des télégraphes et à fonder des journaux. Le *Report of the Postmaster-general of Japan for the year 1875* que publie la *Monatschrift*, constate l'impulsion prodigieuse donnée à cette partie du service public que dirige un Japonais, nommé Mayesima, assisté de coopérateurs anglais. Le système des caisses d'épargne annexées aux bureaux de poste (*Post-saving-banks*), que M. Gladstone a introduit en Angleterre, depuis 1864, est aujourd'hui, appliqué au Japon, ainsi que la circulation des cartes postales et la délivrance des mandats sur la poste.

Pendant les six derniers mois de 1875, les bureaux japonais, ont reçu :

Lettres ordinaires . . . . .	8,077,333
Cartes postales . . . . .	1,849,190
Journaux . . . . .	1,839,846
Livres, échantillons, etc. . . . .	44,860
Lettres chargées . . . . .	47,480
Lettres recommandées . . . . .	163,752
Lettres à destination de l'étranger . . . . .	44,185
Journaux ayant la même destination . . . . .	34,639

Le rapport nous révèle, en outre, un détail curieux; un certain nombre de lettres chargées avait été dérobé à la poste; mais le coupable, atteint de remords, s'est empressé de restituer le produit de son larcin. C'est là un beau trait et qui, nous le craignons bien, ne trouvera que peu d'imitateurs parmi les *pick-pockets* de l'Occident.

A. DE R.

### Les timbres de Cordoba.

Buenos-Ayres, 19 mai 1876.

« Monsieur,

» En réponse à votre estimée lettre du 10 mars dernier, je dois vous dire :

» 1<sup>o</sup> Il est certain qu'il y a un timbre-poste comme celui que vous décrivez. Il fut émis pour la province de Cordoba en 1852-53 et cessa d'être en usage quand furent mis en circulation ceux de la Confédération Argentine, ce qui eut lieu en 1858. Le prix de ce timbre était de 5 centavos (environ 25 centimes); l'impression lithographique de couleur bleue sur papier fin, sans dentelure. Bien que j'aie été secrétaire de la Direction Générale des postes de la République Argentine depuis 1867 jusqu'à 1875, et que je suis actuellement inspecteur du Département pour la province de Buenos-Ayres, jamais je n'ai vu d'autre exemplaire que celui que j'ai dans mon album et qui me fut remis par l'Administrateur des postes de Cordoba qui l'a trouvé dans sa correspondance privée de ce temps. La correspondance générale, comme vous le savez peut-être, se brûle chaque année quand elle n'est pas retirée du bureau, en temps convenable par les destinataires. Je n'ai avis d'aucun autre timbre de Cordoba ni du décret qui a créé celui dont j'ai fait mention.

» 2<sup>o</sup> Quant à la province de Jujuy, il n'y a en ce lieu et il n'y a eu aucun timbre local pour l'affranchissement.

» Recevez, etc.,

P. HANSEN. »

D'après cette lettre, la province de Cordoba aurait adopté l'usage du timbre-poste six ans avant Buenos-Ayres ou la Confédération Argentine, ce qui ne nous paraît guère probable et les timbres auraient été supprimés en 1858.

En 1858 on s'inquiétait peu d'avoir un type uniforme pour toute la Confédération. Corrientes avait un timbre particulier, Buenos-Ayres avait les siens; pourquoi Cordoba aurait-il supprimé ses timbres? il y avait en outre une série pour toute la Confédération. La date de 1860, donnée par un autre de nos correspondants, nous paraît plus exacte. Emis en 1860, ces timbres auraient été, selon nous, supprimés en 1864 à la suite de la proposition de M. de Posados, cherchant à avoir un type uniforme pour toute la République.

On nous a promis de nouveaux détails sur ces timbres. Nous les ferons connaître aussitôt qu'ils seront en notre possession.

#### La poste restante en Grèce.

Un de nos amis de passage récemment au Pirée (port d'Athènes), nous rapporte comment s'y fait le service de la poste restante. S'étant présenté au bureau pour y retirer les lettres qui pourraient lui avoir été adressées, l'employé sans attendre qu'il eût décliné ses nom, prénoms, qualité, etc., lui passa avec « gentillesse » comme dirait Diogène, une énorme corbeille dans laquelle se trouvait toute la poste restante. Mettez-vous là, lui dit l'employé, toujours avec « gentillesse » et prenez-y ce qui vous appartient. Notre ami vida donc sur table la corbeille, afin d'y découvrir ce qui l'intéressait parmi toute cette correspondance et journaux dont plusieurs étaient de 1875!

Cherchant à se rendre digne de la confiance qu'on avait en lui, notre ami voulut montrer à l'employé les lettres qu'il se proposait d'emporter. Il lui fut répondu que c'était une formalité tout à fait inutile. Le lendemain, ce fut la même chose: ce n'était donc pas un caprice d'employé, mais un système qui fonctionnait ainsi régulièrement.

Eh bien, il est joli le système! Il nous rappelle celui non moins primitif usité jadis à Honolulu, dont nous avons parlé dans notre n° 33, page 69. Nous convenons que le système grec simplifie singulièrement la besogne de l'employé; que le public y trouve certaine facilité, mais c'est pré-

cisément cette facilité donnée au public que nous trouvons trop grande, la « poste restante » étant à la merci du premier venu.

#### Les timbres de Weissiegonsk.

La première série des timbres a été émise, suppose-t-on, en 1870. Il y en a quatre valeurs: 1/2, 1, 2, 5 kopecks.



Le 1/2 kop. sert à l'affranchissement des journaux; le 1 kop. s'applique sur les journaux venant de la poste gouvernementale de Weissiegonsk; le 2 kop. pour les annonces postales reçues de la poste gouvernementale; le 5 kop. pour l'affranchissement des lettres dans le district, quel que soit le poids. Il y a donc dans cette série deux timbres-poste et deux timbres-taxe, savoir :

#### Timbres-poste.

1/2 kopeck, roux.  
5 — carmin.

#### Timbres-taxe.

1 kopeck, vert jaune.  
2 — bleu.

On nous fera peut-être la même question que nous avons faite nous-même. Qu'est-ce qu'une annonce postale?

On entend, nous dit-on, par annonce postale, l'avis donné par le bureau de poste, au destinataire d'un paquet ou d'une lettre chargée. Cet avis coûte 2 kop. C'est donc un supplément de taxe, constaté par le timbre de cette valeur qui ne saurait affranchir aucun envoi fait par la poste.

De la deuxième émission (juillet 1873), il n'y a que trois valeurs :

#### Timbres-poste.

1/2 kopeck, jaune et orange.  
5 — carmin.

#### Timbre-taxe.

1 kopeck, vert.



Il n'existe pas de 2 kopecks de cette émission, les annonces postales ayant été portées à 5 kop. depuis 1873 et le timbre de cette valeur servant à deux usages: affranchir et taxer.

### Bulletin de la Société française de Timbrologie.

Le 4<sup>me</sup> fascicule de la Société française de Timbrologie a fait son apparition ces jours derniers. Il contient le double de matière du fascicule précédent. Un classement judicieux des timbres d'Autriche réunit à ce pays les timbres de Lombardo-Vénétie qui en avaient été à tort séparés jusqu'ici. En effet, depuis la révolution de 1848, le royaume Lombardo-Vénétien qui était gouverné par un vice-roi, n'a conservé, aux termes de la Constitution de l'empire du 4 mars 1849 et lettres patentes du 31 décembre 1851 de son organisation propre, que son ancienne organisation municipale. Les timbres ayant été émis lorsque la Lombardie n'était plus qu'une province autrichienne relevant directement de l'autorité supérieure de Vienne, on ne peut pas plus que pour les timbres employés depuis 1867 dans les bureaux de poste du Levant, classer séparément les timbres de la Lombardie ayant les mêmes types que les timbres autrichiens et n'en différant que par la monnaie.

Outre le catalogue des timbres d'Autriche et Lombardie, le fascicule contient encore celui des Pays-Bas et Colonies (Inde néerlandaise, Caraïbes, Surinam), le compte rendu des séances de la Société pendant le dernier trimestre et la bibliographie timbrologique de la France.

Voilà certes de quoi tenter bien des amateurs à venir se ranger sous les drapeaux de la Société française de Timbrologie et profiter ainsi de ses remarquables travaux. A ce propos nous ferons une observation.

Bien des amateurs nous ont fait part des craintes qu'ils éprouvent de se faire présenter à la Société, parce qu'ils reconnaissent à tort ou à raison de ne pas avoir des connaissances philatéliques assez étendues. Qu'ils se rassurent. La Société n'astreint aucun de ses membres à aucune obligation, si ce n'est celle de payer la cotisation annuelle de 40 francs, pour laquelle chaque membre reçoit toutes les publications de l'année.

Nous rappelons que les présentations peuvent se faire par notre entremise ou en s'adressant directement à la Société.

### Les enveloppes de la poste de Varsovie.

On sait que le 21 janvier 1858 parurent à Varsovie des enveloppes à 1 1/2 kopeck, pour l'affranchissement des cartes de visite de cette ville.

Ces enveloppes ne pouvaient être cachetées et étaient fabriquées par la poste.

Il en a été signalé deux variétés :

1<sup>re</sup> Avec grandes armoiries.

2<sup>e</sup> — petites —

De la première variété on ne connaît qu'un seul format : 10 sur 6 centimètres ; de la deuxième il y a, outre ce format, un autre de 14 sur 9 centimètres.

On ne s'est jamais expliqué le motif qui avait porté l'administration des postes à émettre ces enveloppes dans un format qui ne répondait nullement à celui des cartes de visite ; cette dimension extraordinaire a même fait douter des renseignements que nous avons publiés en 1863. Leur exactitude vient de nous être confirmée par une lettre officielle reçue de Varsovie, par un de nos correspondants. Les enveloppes de petit format ont bien eu la destination que nous avons fait connaître ; mais celles de grand format en avaient une tout autre : leur valeur n'était pas de 1 1/2 kopeck, mais de 3 kopecks, et leur émission, au lieu d'être de 1858, est du 1<sup>er</sup> janvier 1860.

Le Trésor du Royaume n'ayant pu fournir à cette date les enveloppes de lettres à 3 kop., bleu, l'administration des postes fabriqua des enveloppes semblables à celles destinées aux cartes de visite, mais d'un format plus grand : 14 sur 9 centimètres. Leur rareté s'explique par le petit nombre qui en a été fabriqué, à cause de leur état tout à fait provisoire.

Nous avons cherché à connaître la date d'émission du 3 kop. bleu, qu'on supposait être janvier 1860, mais les complaisances administratives ont des bornes : nous n'avons rien appris. Nous pouvons cependant supposer avec quelque raison, que leur usage a dû commencer soit en février ou mars, un plus grand retard n'étant guère possible.

Nous n'avons rien pu savoir non plus des enveloppes 3 et 40 kop., avec timbre sur la patte de fermeture, que le docteur Magnus considère comme réimpression. Tel n'est pas notre avis, et voici nos raisons : A l'époque de la suppression des timbres et enveloppes de Pologne (1865), nous acquîmes à peu près le stock des enveloppes 3 kop. Parmi elles, il s'en trouvait de 3 et 40 kop. avec timbre à la patte. Il est peu probable qu'au moment où on supprimait les enveloppes, on les réimprimait uniquement pour augmenter le stock. Il est plus probable qu'elles ont été créées au

dernier moment, vers l'époque de leur suppression.

Nous proposons donc le classement suivant :

21 janvier 1858.

Enveloppes pour cartes de visite, timbre à droite.  
(10 sur 6 centimètres).

1<sup>re</sup> variété, rouge (1 1/2 kop.)

2<sup>e</sup> — — (1 1/2 —)

1<sup>er</sup> janvier 1860.

Enveloppes provisoires pour lettres, timbre à droite.

(14 sur 9 centimètres.)

2<sup>e</sup> variété. — rouge (3 kop.)

Mars (?) 1860.

Enveloppes pour lettres, timbre à gauche.  
(15 sur 8 centimètres.)

3 kop., bleu (nuancé.)

. . . . 1865. *Timbre sur la patte de fermeture.*

3 kop., bleu.

Puis, pour mémoire, les enveloppes 10 kop., émises en 1860 et 1865, comme les 3 kop. bleu, mais sur enveloppes de grand format.

C'est le 16 septembre 1861 que les enveloppes 1 1/2 kop. cessèrent d'avoir cours ; celles à 3 et 10 kop., le 1<sup>er</sup> avril 1865.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 3 août 1876.

Présidence de M. DE BOSREDON.

La séance est ouverte à huit heures un quart.

Après la lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance qui comprend :

L'envoi du premier numéro du *Guida Illustrata del Timbrofilo*, nouveau journal italien ; les divers ouvrages du Dr Moschikau pour la bibliothèque ; des exemplaires des statuts révisés de la Philatelic Society ; une lettre de M. Pellegrini, de Modène, se plaignant de la critique faite par divers journaux, de timbres mis en vente par lui. Sur la proposition du Président, la Société déclare qu'elle n'a pas à s'occuper de la polémique des journaux et passe à l'ordre du jour.

M. Mahé communique deux lettres espagnoles affranchies à l'aide de timbres fiscaux de ce pays qui sont examinées avec intérêt.

Sur la demande de M. Theodoro di Mayer, de Trieste, Directeur du journal *Corriere dei Francobolli*, la Société décide qu'elle lui adressera son Bulletin ainsi qu'au Directeur du *Guida Illustrata del Timbrofilo*.

Est prononcée l'admission comme membres correspondants, de MM. C.-L. Morency, à Québec, et M. F. Trifet, à Boston, présentés par le Dr Legrand.

Sont également déposés sur le bureau des portraits de MM. Ludwig Berger et le Dr Legrand. Ce dernier offre pour la bibliothèque les deux brochures : *Essai sur les Filigranes et Timbres de Moldavie et de Roumanie*.

M. De Bosredon fait connaître ses premiers efforts pour constituer la bibliothèque. Des remerciements sont votés aux personnes qui ont adressé des livres.

Le Secrétaire lit à la Société un article de mars 1872, de *The Philatelic Journal*, donnant des renseignements sur le timbre de M. Diégo Castell, dont il est question dans la législation philatélique de l'Espagne. Des renseignements seront demandés à M. Pardo de Figueroa, auteur de l'article.

Le secrétaire signale une curiosité postale française qui n'a pas encore été indiquée dans les journaux. C'est la présence d'un timbre de 15 centimes sur la feuille du 10 centimes, gros chiffre, effigie de la République, imprimée en bistre sur papier rose. Ce timbre occupe la dernière place à droite de la 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> rangée. Il compare cette faute à celle des timbres lithographiés du Cap.

L'étude du catalogue est reprise. Le Dr Legrand lit son travail sur les timbres fiscaux de Hongrie, dont il a rapporté les timbres des Confins militaires en les assimilant aux timbres de Lombardo-Vénétie.

Aux timbres d'offices particuliers, il décrit ceux de la Compagnie du Danube et de la Compagnie Viennoise de Télégraphie privée. Les timbres des chemins de fer de Galicie et ceux de Déclarations abgale sont considérés comme des faussetés.

L'exposé des timbres du Portugal est abordé. Se fondant sur les renseignements fournis par les journaux et sur les décrets sur les timbres fiscaux, le rapporteur pense qu'il faut réunir ce qui concerne les districts des Açores et de Madère aux timbres des provinces de terre ferme, les émissions ayant eu lieu en vertu des mêmes décrets à mesure de l'épuisement de l'approvisionnement des anciens timbres. Il n'en est pas de même des colonies Portugaises d'Afrique (Angola, St-Thomas et Prince) et de l'Inde Portugaise qui doivent être traitées séparément : Adopté.

La réimpression des timbres de Dona Maria est admise, mais celles de Don Pedro sont considérées comme des derniers tirages en raison de l'emploi de ces timbres jusqu'à l'époque assignée à la réimpression.

A l'occasion des timbres non dentelés de 1868 et 1870, M. De Bosredon montre l'importance de la distinction à établir entre les premiers qui ont été émis en cet état par le gouvernement et les seconds qui ne sont que le résultat d'un accident.

La séance est levée à dix heures. L'ordre du jour de la prochaine séance comprend la fin du catalogue des timbres du Portugal, et le commencement de celui des timbres d'Italie.



Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	4-60
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE. . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-40

**Chronique.**

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Les journaux de ce pays publient l'avis suivant :

Par ordre du directeur général on avise le public que : ayant fait une émission d'enveloppes postales pour l'affranchissement des lettres simples, ces enveloppes portent estam-

pée à l'angle supérieur droit une estampille ovale couleur ponceau, avec l'inscription : *Republica Argentina, cinco centavos*, et pour emblème le buste de Rivadavia, il a été résolu ce qui suit :

1<sup>o</sup> Les enveloppes postales se vendront à raison de 30 centavos de piastre forte pour 3 enveloppes, c'est le prix de revient ou la valeur intrinsèque.

2<sup>o</sup> Les personnes qui en achèteront 100 et plus jouiront d'un rabais de 10 % sur la valeur totale, à la condition qu'elles laissent au bureau de poste une preuve qu'elles ont obtenu ce rabais.

3<sup>o</sup> Quoique ces enveloppes aient pour but d'affranchir les lettres simples d'après le tarif en vigueur, elles peuvent aussi servir pour les lettres doubles en y collant, suivant l'usage, le nombre de timbres nécessaires au complément de l'affranchissement.

4<sup>o</sup> Les lettres simples affranchies au moyen d'enveloppes postales, peuvent être expédiées en dehors des paquets, pourvu que l'enveloppe soit parfaitement fermée, qu'elle porte une adresse et que la date de son expédition soit marquée à l'encre.

5<sup>o</sup> Les entrepreneurs de messageries et de lignes de bateaux à vapeur doivent mettre dans ces enveloppes les lettres qu'ils reçoivent sans être affranchies sur le parcours de leur trajet, pourvu que le volume des lettres le permette. Ils doivent aussitôt les fermer, mettre l'adresse et la date de leur expédition et compléter par des timbres les différences de poids s'il y en a. Tout manqué à cette disposition sera puni d'une amende de 45 piastres fortes pour chaque lettre.

6<sup>o</sup> Le timbre ne doit pas se séparer de l'enve-

loppe dont il fait partie, sinon il est sans valeur pour l'affranchissement.

7° La vente des enveloppes commencera le 1<sup>er</sup> août prochain.

Buenos-Ayres, le 15 juillet 1876.

A. de Arenales.  
Secrétaire.

L'enveloppe dont il est question plus haut n'existe que dans un seul format, celui ordinaire; le papier est blanc uni.

5 centavos, rouge.

« Il se produit ici, nous écrit notre correspondant de Buenos-Ayres, un fait digne d'être remarqué. Depuis le cours forcé du papier de la Banque de la Province, la cote de l'or qui avant était au pair, a subi des variations et les bureaux du gouvernement national ne reçoivent plus ce papier qu'avec un escompte qui varie suivant la cote de l'or. Ainsi auparavant on recevait 25 piastres monnaie courante de la Province pour 1 piastre forte. Aujourd'hui il faut en donner 30 pour la même valeur. Les timbres-poste dont les prix sont marqués en centimes de piastre forte sont soumis à cette augmentation. Ainsi ce mois-ci (août) la piastre forte ou patagon vaut 32 piastres monnaie courante. »

Nous apprenons qu'une nouvelle loi postale entrera en vigueur en 1877. Les lettres ordinaires sont fixées à 8 centavos par 15 grammes, 16 centavos pour 30 et 24 centavos pour 45 grammes et ainsi de suite. Les circulaires et imprimés payeront 4 centavo par 15 grammes; les journaux 2 centavos par 250 grammes; les gravures, lithographies, etc., 4 centavos par 250 grammes. Il faut donc s'attendre à une émission de nouveaux timbres pour 1877.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Le 2 centimes, *non dentelé*, y serait en usage d'après la *Gazette* et l'*Ami des Timbres*.

#### PÉROU.



Les timbres-télégraphe nous sont parvenus. Ils sont bien tels que les a décrits M. J. Casey,



n° 162 de ce journal. Il n'y en a que trois valeurs :

5 centavos, lilas.  
20 — vert.  
50 — brun.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 12.  
ROUMANIE.

La taxe des lettres est augmentée depuis le 10/22 août. Elle est portée à 15 bani pour l'intérieur du pays et 30 pour les pays de l'union. Il sera donc émis un timbre de cette dernière valeur. Mais quand ?

#### FRANCE.

M. le Président de la Société française de timbrologie nous communique la note suivante : « Après les 5, 15, 25 et 30 centimes au nouveau type, les 2 et 10 centimes ont été mis en usage. D'après l'approvisionnement des timbres-poste anciens, les nouveaux types des autres catégories ne seront probablement mis en circulation que vers les époques suivantes :

1 centime, janvier 1877.  
4 — novembre 1876  
40 — mai 1877.

1 franc (remplaçant le 80 c.) 15 sept. 1876.

» Rien encore n'a été décidé relativement à l'époque de la mise en usage des timbres-poste à 20 et 75 centimes, bien que la Banque ait des approvisionnements de ces timbres.

» Quant aux timbres-poste de 5 francs, l'approvisionnement de l'ancien type suffirait pour vingt années; on n'a donc pas encore fixé l'époque d'émission du nouveau type. »

#### HÉLIGOLAND.

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier a donné le jour à une carte-correspondance avec réponse payée. Même disposition que la carte ordinaire à 5 pfennig, sauf qu'elle porte en plus un cadre semblable aux cartes avec réponse de l'empire d'Allemagne de 1873.

La première partie de la carte porte à gauche un avis en langue anglaise et allemande, annonçant que la deuxième partie sert pour la réponse; quant à la deuxième partie, elle contient sous *post card*, les mots *Answer. Antwort* (réponse).

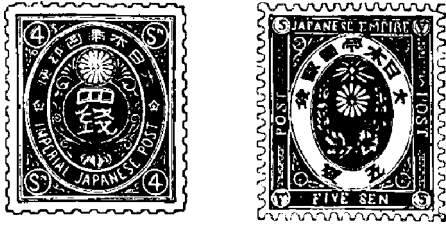
5 + 5 pfennig, vert sur chamois.

#### ANTILLES DANOISES.

Deux nouvelles valeurs sont ou vont être mises en circulation. Type connu; papier et pi-quage comme les timbres en cours :

5 cents, gris, cadre vert-jaune.  
40 — brun, — bleu vif.

## JAPON.



La série se complète peu à peu. Voici le 5 sen, valeur dont nous avons annoncé la naissance il y a peu de temps, qui se trouve des premières supprimée et remplacée par le timbre ci-contre. Sa couleur, qui était verte, est brune aujourd'hui :

5 sen, brun.

Le 4 sen forme le 5<sup>e</sup> timbre connu de la nouvelle série. On lui a conservé sa couleur :

4 sen, vert-bleu.

## SUISSE.

Le minimum des mandats-poste ayant été porté à 30 centimes à partir du 1<sup>er</sup> septembre, les cartons-mandats de 20 centimes se trouvent supprimés, mais ils seront utilisés jusqu'à épuisement par l'adjonction d'un timbre de 10 centimes.

## QUEENSLAND.

Le timbre de 1 shilling violet a le filagramme Q et couronne comme toutes les autres valeurs 1, 2, 3, 4, 6 pence. Le 5 shillings reste toujours sur papier uni :

1 shilling, violet.

## GUATÉMALA.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre courant, les timbres officiels sont mis en usage. Il y en a cinq classes différentes, ayant chacune les valeurs suivantes :

1/2 real, noir s. blanc.

1 — vert vif.

2 — bleu.

4 — rouge.

1 peso, violet clair.

Les cartes avec réponse existent en six doubles exemplaires sur chaque feuille. Elles forment autant de variétés. Nous remarquons que les fers de lances du cadre supérieur n'existent pas comme aux cartes ordinaires.

## PERSE.

Les timbres actuels qui étaient imprimés par bande *horizontale* de quatre variétés, percés ou non, viennent de nous parvenir par bande *verticale* non dentelés. Les variétés 1, 2, 3, 4 deviennent pour le 4 shahi, la seule valeur qui nous parvient ainsi, 1, 3, 4, 2.

Enfin cette valeur (1 shahi) a dû subir un nouveau changement, car au lieu d'être imprimée en noir, nous la recevons en carmin violacé et

imprimée sur deux rangées. Les variétés sont

ainsi distribuées

1	4
3	2

1 shahi, noir, non dentelé.

1 — carmin. —

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. de Ferrari a une variété de la cubierta officielle noir sur blanc, portant le mot *servicios* au lieu de *servicio*.

*Antioquia*. On sait que le 4 centavo était imprimé sur papier vert vif et *glacé*; les derniers tirages présentent ce timbre en vert jaune sur papier *non glacé*. Cette couleur enfin vient de faire place à l'impression sur papier blanc :

4 centavo, noir sur vert jaune,

1 — — — blanc.

L'*Ami des Timbres* a découvert une variété du 5 centavos vert, à l'effigie de la République, qu'il décrit ainsi :

« En haut, de chaque côté de *correos*, une petite croix au lieu de points; la tête est sur fond uni au lieu d'être sur quadrillé; la valeur en chiffre est sur fond blanc; le cercle est formé de deux traits au lieu d'être ombré; le fond ligné est formé de 44 lignes et 55 dans le précédent; la valeur, en lettres, est en caractères moins hauts et plus larges : »

5 centavos, vert foncé.

## VICTORIA.

Nous avons signalé (n° 161), d'après un journal allemand, un nouveau timbre 6 pence lilas qui ne nous est pas encore arrivé. Une lettre que nous venons de recevoir de cette colonie anglaise, nous remet encore l'ancien 6 pence mais imprimé en bleu outremer :

6 pence, outremer.

## FIDJI.

Les timbres du *Fidji Times express* ont été refaits. La composition typographique nouvelle nous donne cinq rangées horizontales de 8 timbres à la feuille, d'une dimension plus petite. Chaque rangée est d'une valeur différente. Les chiffres et inscriptions sont moins grands; la séparation des timbres est indiquée par une suite de petits traits sur lesquels on a fait un percage en points.

L'impression est noire sur papier bâtonné vergé :

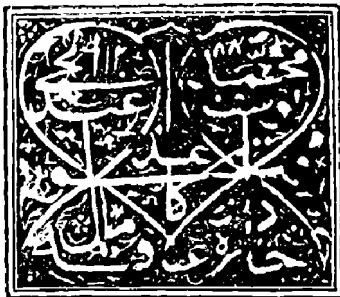
1. 3. 6. 9 pence 1 shilling, noir sur rose.

On nous dit que ces timbres sont employés « pour la distribution des journaux, livres, etc., comme surtaxe, en dehors du port ordinaire et régulier. »



## DÉCAN.

Voici un timbre qui n'a pas encore été décrit.



d'être 1283 (1866) est 1288 (1871).

Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement ni sur le timbre ni sur ses inscriptions. L'impression est noire sur papier uni. La valeur ne nous est pas connue, mais nous croyons reconnaître celle de 1 anna :

1 anna (?) noir.

## GRÈCE.

Le 40 lep. nous vient imprimé en rose violacé sur papier blanc :

40 lep., rose violacé.

Le tirage des timbres récemment fait à Paris étant à peu près épuisé, on a procédé à Athènes à de nouvelles impressions. Le 30 lep. nous parvient avec tirage défectueux sur papier plus jaunâtre, mais comme l'impression de Paris sans chiffre au revers.

30 lep., brun.

## FINLANDE.

Un correspondant de l'*Ami des timbres* signale la carte actuelle 16 penni, ayant dans l'avis les mots : *Tällä puoletta* changés en *Tälle puolette* : 16 penni, brun-jaune.

Mis en éveil, nous avons rencontré avec la même modification le 10 penni et une autre variété avec *Tällë* (tréma sur l'e).

10 penni, lilas (Tälle).

10 — — (Tällë).

Ce changement a été opéré sur toutes les cartes du dernier tirage.

## GRANDE-BRETAGNE.



Depuis le 11 écoulé, il circule un nouveau timbre de 8 pence, destiné à l'affranchissement des lettres pour l'Australie, via Brindisi. L'impression est en couleur sur papier blanc, portant une jarretière en filagramme ; piquage 14 :

8 pence, orange.

## TURQUIE.

De nouveaux timbres viennent de paraître. Nous les reproduirons dans notre prochain numéro. Ce sont :

40 paras, noir et lilas rosé.	2 piast., noir et jaune.
20 — brun violet et vert.	5 — rouge et bleu lait.
50 — bleu et jaune.	25 — » vineux et r.

## Les timbres de Modène.

L'article 12 du décret en date du 31 décembre 1851 annonce ce qui suit :

« Le paiement du port qui, en vertu de l'art. 11 de la convention fondamentale, doit par règle générale être exécuté d'avance, aura lieu moyennant l'application de timbres justifiant l'affranchissement, soit par timbres-poste, qui seront vendus dans les deux États (Autriche et Modène), par les administrations postales.

Ces timbres-poste auront l'indication de la valeur différente en carantani 1, 2, 3, 6 et 9 en Autriche et en centimes de monnaie italienne 5, 10, 15, 25 et 40 dans le Duché. »

Signé : G.-G. ALLEGRI.

G. FORNI.

La mise à exécution de cette convention devait commencer le 1<sup>er</sup> janvier 1852. Mais la date a dû en être retardée sans doute, car nous avons un décret du 4 septembre 1852, signé par le secrétaire-général Bedogni, qui annonce la mise en usage des timbres. Le paragraphe 3 donne les valeurs et couleurs suivantes :

« Les timbres sont du prix de cent. 5, 10, 15, 25, 40 et 100 (1 lira) imprimés sur papiers de différentes couleurs, c'est-à-dire le 5 sur papier vert, le 10 sur rose, le 15 sur jaune clair, le 25 sur jaune foncé, le 40 sur bleu et le 100 sur blanc. »

On remarquera que le décret du 31 décembre 1851 ne parle pas du 1 lira et que celui de 1852 mentionne la couleur du 10 centesimi comme étant *rose*. Le 10 lilas n'a donc pas précédé ce dernier comme on l'a cru généralement.

Le type a été livré par M. M. Rocca Rinaldi Algeri, de Modène, et l'impression a eu lieu au ministère des finances, sous la direction d'un employé de ce même ministère, nommé Montuccoli.



Le dessin du timbre représente une aigle éployée, surmontée d'une couronne ; de chaque côté, une branche d'olivier ; en haut, l'inscription : *Poste estensi*, et en bas la valeur.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleurs variées :

- 5 centesimi, vert-olive, vert, vert vif.
- 40 — rose pâle et vif.
- 45 — jaune pâle, jaune orange, jaune.
- 25 — paille (nuancé).
- 40 — bleu foncé, bleu ciel.
- 1 lira, blanc.

Les timbres de cette dernière valeur ont en filigramme la lettre A (Amici), nom du fabricant de ce papier.

Par suite d'erreur dans la composition typographique, il existe des timbres qui portent des inscriptions faulives. Ce sont :

- |                 |  |
|-----------------|--|
| 5 EENT, vert.   | 15 CNET, jaune.                                  |
| 5 CENI, —       | 15 GETN, —                                       |
| 5 ENT, —        | 15 CINT, —                                       |
| 5 CCNT, —       | 2 CENT, —  |
| 5 CNET, —       | 2 <sup>e</sup> CENT (p <sup>r</sup> 25), paille. |
| 5 C=NT, —       | C — —  |
| CENT, —         | 25 C — —   |
| 40 CENE, rose.  | 40 CNET, bleu.                                   |
| 40 CNET, —      | 40 CCNT, —                                       |
| 40 EENT, —      | 40 CENE, —                                       |
| 40 CEST, —      | 40 CEST, —                                       |
| 40 CE=NT, —     | 40 CENT, —                                       |
| 45 CCNT, jaune. | 49 CENT, —                                       |

Le tirage défectueux modifie parfois les mots *poste* qu'on rencontre écrit *POSIE* ou *POSTF*.

*Essai.* On connaît le 5 centesimi qui a été imprimé en noir sur papier blanc et blanc jaunâtre vergés. Mais ces essais ont été faits après coup en 1872, comme ceux imprimés en rose, jaune et bleu.

Un traité de ligue douanière entre les Etats de Modène, Parme et Autriche frappe les journaux politiques étrangers d'une taxe de 9 centimes. Ce traité entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1853. L'acquit de cette taxe est constaté par l'apposition d'un timbre, au

type ci-contre, qui s'applique sur la première page des journaux. L'impression en couleur a lieu avec un timbre à main :

9 centesimi, noir.

Nous n'avons aucun document officiel constatant l'abandon de ce timbre. Mais nous supposons qu'après une expérience de quelques mois, on



aura reconnu, comme à Parme, les inconvénients du système de se servir d'un timbre à main. C'est donc vers le milieu de 1853 qu'a dû paraître le timbre au type ci-contre, dont il y a plusieurs variétés.

Avec grandes lettres B. G.

— petites — B. G. (voir le type).

L'impression de ces timbres est noire sur papier violet :

9 centesimi, violet.

Par suite de la rupture (31 octobre 1857) du traité de ligue douanière entre les Etats de Modène, Parme et Autriche, la taxe des journaux étrangers fut fixée à 40 centesimi au lieu de 9, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1857. Voici dans quels termes cette modification se trouve annoncée :

« Le 1<sup>er</sup> novembre prochain cesseront les impôts sur les annonces et almanachs. Les journaux politiques subiront la taxe de 40 centesimi moyennant un timbre-poste..... »

Modène, 19 octobre 1857.

FERDINANDO CASTELLANI TARABINI.

Le Secrétaire, A. RIVOLTI.

Le timbre 10 centesimi, décrété le 19 octobre 1857 est du même type que les timbres de 1852. Il est imprimé en noir sur papier violet. C'est le timbre qu'on supposait antérieur au timbre rose même valeur et qui n'est, on le voit, qu'un *timbre-taxe* d'impôt :

40 centesimi, violet.

Une faute typographique nous donne le mot *cent*. écrit *CENI*; on rencontre aussi parmi les mauvais tirages des timbres portant *POSIE* et *POSTF* au lieu de *POSTE*.

Le public (peut-être bien les employés) ayant confondu ce timbre avec les timbres d'affranchissement et lui ayant donné ainsi une autre destination, il fut décidé que ce timbre serait remplacé par un type complètement différent des timbres ordinaires. C'est le 4 février 1859 que parut le décret annonçant un nouveau timbre :

« Pour enlever l'incertitude qui pourrait faire considérer comme taxe postale celle à laquelle sont assujetties les gazettes politiques étrangères en vertu de l'ordonnance du 19 octobre 1857, j'ai trouvé convenable d'établir que ladite taxe sera appliquée par ordre sur l'imprimé, avec un timbre différent de celui qui était en usage auparavant et qui portera la légende : *Tassa Gazette. Cent. 10*, avec l'aigle d'Este. » Signé : TARABINI.

C'est donc le 4 février 1859



que parut le timbre ci-contre imprimé en noir sur papier blanc jaunâtre. L'aigle couronné de la maison d'Este se trouve dans un cercle, avec inscription autour. Il a été exécuté par Fe-

lice Ricco.

10 centesimi, noir.

Les événements politiques ayant amené en 1859 la chute du duc François V, celui-ci se retire le 14 juin. Un gouvernement provisoire est établi et l'Assemblée nationale proclame l'annexion du duché au Piémont et la déchéance du duc François V.

En attendant que le Parlement sarde puisse ratifier le vote du peuple modenais, des timbres provisoires sont créés. La date n'ayant pas été bien établie jusqu'ici, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs plusieurs documents qui permettent d'adopter définitivement la date du 15 octobre 1859.

Nous avons premièrement une lettre de la Direction générale des postes à Modène au directeur du Ministère des finances de la même ville.

Modène, 30 août 1859.

« Conformément à l'autorisation et à l'approbation du Ministère des travaux publics de ce jour, il me faut prier V. E. de bien vouloir pourvoir à la confection immédiate et à la remise de timbres-poste, avec la simple indication : *Provincia modenese* (et non *modonesi* comme sur les timbres) et aux valeurs suivantes :

» Centesimi : 5, 15, 20, 40 et 80. »

Lettre du directeur du Ministère des finances à l'Économat du ministère à Modène.

Modène, 31 août 1859.

« Je vous invite à faire confectionner au plus tôt les poinçons des nouveaux timbres-poste ordonnés par le Ministère des travaux publics, aux valeurs suivantes :

» 5, 15, 20, 40 et 80 centesimi.

» Le nouveau timbre aura au milieu les armoiries sardes, avec les mots *Provincia modenese* placés le plus convenablement. »

Lettre de l'Économat général du Ministère des finances au directeur du même ministère.

Modène, 12 octobre 1859.

« Conformément à l'ordonnance de la Direction générale des postes, pour la mise en vigueur des nouveaux timbres-poste à être appliqués aux lettres, à partir du 15 octobre du mois courant, je fais remise, en attendant, d'un certain nombre des timbres ordonnés par votre lettre du 31 août, savoir :

48000 timbres verts à 5 centimes.

—	marrons à 15	—
—	violacés à 20	—
—	rouges à 40	—
—	orange à 80	—

L'impression des timbres fut exécutée par la typographie camerale à Modène et le poinçon confectionné par Charles Setti de la même ville et livré le 1<sup>er</sup> septembre 1859. Il n'est donc pas possible que les timbres aient été émis en août comme on l'a affirmé.



Le type est aux armes de Savoie surmontées de la couronne royale et entourées du collier de l'Annonciade ; de chaque côté, une branche de chêne et de laurier ; en haut : *Franco Bollo* ; en bas, la valeur ; à gauche : *Provincia* ; à droite : *Modonesi* écrit fautiveusement pour *Modenesi*. Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 centesimi,	vert foncé, vert vif, vert bleu, vert gris.
15 —	brun, brun pâle, gris.
20 —	lilas pâle et vif, bleu violet pâle et vif.
40 —	rose carmin, rose, rose pâle.
80 —	orange foncé, orange, orange vif.

De même que pour les émissions antérieures, nous avons quelques timbres portant des inscriptions incorrectes :

20 ECNT, lilas et bleu violet.

20 CENT (avec grand chiffre 2).

puis des mauvaises impressions, donnant :

5 cent. (au lieu de 15), brun.

14 — — —

80 crey, orange.

80 cont, —

8 cent (pour 80), —

et toutes les valeurs de cette émission, avec le mot : *BOLLO* pour *BOLLO*.

Ces timbres ont été supprimés le 12 janvier 1860 par décret du gouvernement des provinces de l'Emilie dont Modène faisait partie avec Parme et la Romagne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1860, décret que nous avons fait connaître dans notre n° 134, page 15. Cependant, malgré leur suppression, ces timbres restèrent encore quelques mois en usage et ne furent remplacés que vers le milieu de l'année 1860 par les timbres sardes.

*Réimpression.* Il y a deux ans environ qu'apparurent tout à coup des timbres, type 1852, imprimés en vert, valeur 25 centesimi. Ils étaient oblitérés et présentés comme erreur d'impression : ce n'était qu'un tout récent tirage, exécuté sur les anciennes planches.

Ne pouvant placer des fautes d'impression, on imagina, au commencement de l'année, de faire circuler des timbres de 9 centesimi violet, ne portant pas les lettres B.G. Ces timbres étaient

destinés, nous disait-on, à être mis en cours, lorsque arriva le 10 centesimi.

Un décret avait même paru, ajoutait-on. On s'était fait fort de nous le montrer, mais toutes les recherches ont été vaines : cela n'a rien d'étonnant. Nous sommes convaincu que ce timbre a été réimprimé sur une des anciennes planches, en substituant un chiffre à un autre.

Cet article était composé et devait paraître en février dernier ; les besoins de la mise en page ne l'ont pas permis jusqu'ici. Nous espérons chaque mois qu'il pourrait paraître : c'est ce qui fait que nous n'avons pas donné notre avis « toujours précieux, » d'après la *Gazette des Timbres*, sur ce fameux 9 centesimi, si miraculeusement retrouvé « dans les rayons d'un bureau du ministère des finances » et dont la presse timbrophilique s'est occupée depuis quelques mois.

Le *Guide illustra del Timbrofilo*, qui en est à son deuxième numéro, consacre à ce timbre un long article signé C. D. L'auteur s'efforce à prouver l'authenticité et nous dit « qu'il possède les preuves que TOUTES les planches qui servirent jadis à imprimer les timbres du Duché de Modène ont été vendues comme du vieux plomb au fondeur Amoretti, de Bologne, et fondues depuis de longues années pour former de nouveaux clichés. »

Conclusion de M. C. D. : Impossibilité matérielle de réimprimer les anciens timbres.

Devant cette impossibilité, n'est-il pas étonnant de constater que toutes ces planches détruites depuis de longues années, aient encore permis d'imprimer en 1872, le 5 centesimi, en noir sur blanc, non pas sur des clichés séparés, mais sur la planche elle-même et donner par conséquent des feuilles de 240 timbres ? N'a-t-on pas vu depuis surgir encore des 25 centesimi vert, malgré la destruction des planches ? Aujourd'hui voici le 9 centesimi, certainement imprimé sur la planche du 5, après le simple changement de chiffre que M. C. D. déclare lui-même être mobile !

Nous allons prouver ce que nous avançons, en attendant que M. C. D. puisse à son tour nous apporter les preuves que toutes les planches ont été fondues.

On sait que les feuilles de timbres étaient composées de quatre parties de soixante. Des fragments de feuille de l'essai (?) 5 centesimi, tirage spéculatif de 1872, nous ont permis de constater que les trois premières rangées de la 3<sup>e</sup> partie

(2<sup>e</sup> à gauche) ; la deuxième rangée de la 2<sup>e</sup> partie (1<sup>re</sup> à droite) ; la première rangée de la 4<sup>e</sup> partie (2<sup>e</sup> à droite) étaient absolument identiques aux 9 centesimi soi-disant exhumés par cet employé du ministère des finances. Le mot *cent* occupe d'abord, à une ou deux exceptions près, la même place sur tous les timbres, pour les 2 valeurs 5 et 9 cent. Nous avons retrouvé sur les deux feuilles ou fragments les mêmes fautes : Ainsi le 2<sup>e</sup> timbre de la 3<sup>e</sup> partie (2<sup>e</sup> de gauche) a un trait horizontal blanc qui le traverse, résultat d'une détérioration arrivée au cliché de ce timbre ; nous avons ensuite les premier et quatrième timbres de la 4<sup>e</sup> partie (2<sup>e</sup> à droite) qui ont : celui-ci, un double trait au-dessus de *cent* 5 ou 9 et celui-là, le mot : *POSTE* pour *POSTE* et *c* de *cent* qui chevauche et enfin lorsque le trait placé sous l'énonciation de la valeur est mince ou épais, il l'est de même sur les deux valeurs. Veut-on une dernière preuve que le 9 centesimi a été imprimé sur la planche du 5 ? Il y a deux filets sur chaque feuille qui séparent les parties supérieures de celles inférieures. A droite, nous observons que ces deux filets sont composés, sur les 2 feuilles, le premier de trois morceaux de 8.34 et 163<sup>mm</sup> ; le deuxième filet de deux morceaux, 164 et 42<sup>mm</sup>.

Maintenant est-il possible d'admettre que le hasard puisse réunir toutes ces particularités sur les deux planches, lorsqu'il a été créé une planche spéciale pour chaque valeur ? Certainement non. Donc nous sommes bien en présence d'une réimpression sans intérêt aucun pour la collection et qu'il est nécessaire de repousser pour ne pas encourager davantage les spéculations de ce genre.

#### BIBLIOGRAPHIE

Les librairies Moens, de Bruxelles, et Calmann Levy, de Paris, ont mis en vente, toutes deux, à la fin du mois dernier, la 3<sup>me</sup> édition de l'*Histoire de la Poste aux lettres*, ouvrage déjà connu très-avantageusement de nos lecteurs, et dont l'auteur, M. Arthur de Rothschild, Président de la Société de Timbrologie française, compte parmi les meilleurs et les plus assidus collaborateurs de notre recueil. Les première et deuxième éditions de l'*Histoire de la Poste* ne comportaient qu'un seul volume ; celle-ci en a deux, car M. de Rothschild, afin de rendre son travail encore plus complet et d'offrir au public une vue d'ensemble sur les

faits postaux, a renforcé son œuvre primitive d'une histoire du timbre-poste, qui occupe la presque totalité du deuxième tome; aussi, l'ouvrage s'appelle-t-il maintenant *Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-Poste*. Faire ici l'éloge de ce livre, ce serait nous rendre suspects de partialité; nous croyons qu'il est préférable de renvoyer les lecteurs aux deux volumes de l'*Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-Poste*: dans la première partie, ils trouveront, ou plutôt, ils retrouveront l'exposé chronologique et cosmopolite très-intéressant, des divers moyens de transmission épistolaire, depuis les guerres médiques, jusqu'aux événements de 1870 et de 1871; quant à la seconde partie, ils pourront y puiser des renseignements aussi curieux qu'exactes sur la fabrication des timbres-poste en France, ainsi qu'une description raisonnée de tous les types connus. Parmi les passages les plus remarquables de cette seconde partie, on peut, on doit même citer la correspondance postale du roi de France Charles VIII, l'article relatif à la Petite Poste de M. de Chamoussel, sous Louis XV, et enfin, les chapitres intitulés: « Le Timbre-Poste à Bordeaux, pendant le siège de Paris, » « les Postes en Grèce, » et « le Timbre-Poste auxiliaire de l'histoire et de la géographie. » Ce dernier titre prouverait à lui seul que M. Arthur de Rothschild s'est efforcé de mériter, une fois de plus, le suffrage du savant M. Levasseur, qui, chargé de faire un rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur l'*Histoire de la Poste*, s'est acquitté de ce soin, dans les termes les plus flatteurs pour l'œuvre et pour l'écrivain.

EUGÈNE FURVILLE.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 14 septembre 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 heures et un quart. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Parmi les pièces de la correspondance, nous remarquons une lettre de M. M. Pardo de Figueroa, prouvant que le timbre de la Direction de Statistique n'a existé que comme timbre imprimé à la main et non adhésif, et que le décret seul l'a induit en erreur. Quant au timbre de M. D. Castell, il en existe un exemplaire oblitéré dans la collection de M. Ysasi.

Le secrétaire fait connaître, au nom de M. Clédat, un timbre de 5 reis des Açores, avec une surcharge bleue semblable à celle du 20 reis déjà présenté à une séance

précédente. Au nom de M. Philbrick, il signale un 20 cents des Pays-Bas de 1867, piqué 40 1/2, formant le 3<sup>e</sup> timbre à ce piquage, et au nom de M. Stroobant, l'omission au Catalogue d'un timbre de 40 cents sur azur, indiqué par M. Moens sous le N° 47 de son Catalogue.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres du Portugal et de ses colonies. Le rapporteur signale tous ceux qui sont connus et admet l'existence d'un certain nombre d'autres, pour les possessions des îles (Açores et Madère). Il montre que les timbres fiscaux des colonies d'Afrique, imprimés en vert, n'ont pas été ordonnés par les mêmes décrets que les précédents; qu'ils n'ont pas toujours été émis à la même époque, et que les séries ne comprennent pas toutes les valeurs.

A l'Inde portugaise, le rapporteur montre la contradiction qui existe à propos du 3<sup>e</sup> type, tour à tour rejeté comme faux, puis admis. Des réserves sont faites sur ce point.

Le Catalogue des timbres de Portugal et de ses colonies est adopté.

Le rapporteur expose ensuite le mode de classement des timbres d'Italie qu'il se propose de suivre dans le Catalogue. Il fera l'histoire des timbres des divers Etats avant leur annexion au royaume d'Italie, en suivant un ordre géographique et historique, en terminant par le royaume de Sardaigne. Puis il traitera des timbres du royaume d'Italie proprement dits. Pareille distribution, mais en trois périodes, lui paraît devoir être adoptée pour les timbres d'Allemagne, timbres de la Confédération germanique, timbres de la Confédération de l'Allemagne du Nord, timbres de l'Empire allemand, et il est facile de rapprocher de chaque période les timbres fiscaux des petits Etats et de terminer par ceux de la Bavière et du Wurtemberg qui ont conservé leur autonomie.

M. De Bosredon, tout en appuyant le principe de cette classification, propose de ranger les Etats dans chaque classe, dans l'ordre chronologique où ils ont émis des timbres. Cette proposition obtient l'assentiment de la majorité.

La séance est levée à 40 heures.

L'ordre du jour de la prochaine séance porte :  
Etude des timbres d'Italie.

LE

## TIMBRE FISCAL

Journal illustré du Collectionneur

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS.

rédigé par le D<sup>r</sup> MAGNUS.

Troisième année (1876).

CONDITIONS D'ABONNEMENT (FRANCO).

Les abonnements sont pour une année et datent du 1<sup>er</sup> janvier :

Belgique . . . . .	3 00 francs.
Etranger . . . . .	4 00 »
Un numéro . . . . .	0 40 cent.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.



**Abonnement par année :**

BELGIQUE. . . . .	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . .	5-00
PAYS D'OUTRE-MER. . . . .	6 00
LE NUMÉRO. . . . .	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-R. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal illustré.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . .	3-00
ÉTRANGER. . . . .	4 00
LE NUMÉRO . . . . .	0-40

**Chronique.**

**INDES ANGLAISES.**



Nous avons annoncé il y a quelque temps l'émission prochaine de deux timbres 6 et 12 annas. Leur apparition a été retardée par suite de difficultés survenues entre le graveur et l'administration des postes. Ces difficultés ayant sans doute été levées, ces deux timbres viennent d'être livrés à la circulation. Ci-haut leurs types.

Impression sur papier blanc avec tête d'éléphant en filigramme; piqués 14 :

- 6 annas, bistre.
- 12 — brun-rouge.

Un 9 pies violet remplaçant sans doute le 8 pies vient également d'être créé. Nous le reproduirons dans notre prochain numéro.

**SUISSE.**

On a remplacé sur la carte officielle les mots : *Carte-correspondance. Officiel*, par *Carte-correspondance officielle* et en caractère plus grand.

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.**

Nous n'avons pas encore donné les différences qui existent entre l'enveloppe officielle de la poste, valeur 6 cents, imprimée par la Compagnie Plymton et le même timbre imprimé par Reay.

Les trois mots *Post office dep<sup>t</sup>* sont plus distancés et de caractères moins grands; *U. S. — Official Stamp* ont les lettres plus allongées; le chiffre 6 est plus grand et l'ovale mesure 27 sur 30<sup>mm</sup> au lieu de 26 sur 29 1/2<sup>mm</sup>.

6 cents, noir sur jaune.

**EMPIRE D'ALLEMAGNE.**

Il y a quelques années on rectifiait les armoiries de l'Empire. Aujourd'hui on rectifie l'ortho-

graphe du mot pfennig sans l'e final au pluriel, comme en Bavière et en Wurtemberg. M. Treichel nous a montré avec cette modification, le format ordinaire de l'enveloppe 10 pfennig, imprimé sur papier azuré uni et on nous signale le grand format :

10 pfennig, carmin.

#### TURQUIE.



Nous avons annoncé les nouveaux timbres pour le service international qui ont paru en septembre dernier. Il nous reste à faire connaître le type et ses inscriptions. En haut : *Osmanie Devlet Postassi*, ce qui veut dire : Postes de l'Empire Ottoman ; dans le croissant, la valeur en toutes lettres.

La carte-poste de Constantinople sert également au service international en y ajoutant le nouveau timbre.

#### SAINT-THOMAS LA GUAIRA-CURAÇAO.

On a réimprimé les timbres de cette Compagnie en nuances plus vives et sur papier plus blanc. Le piquage est 15 au lieu de 13.

1/2 real, vert-bleu.  
2 — rouge.

Signalons ces mêmes timbres imprimés (non réimprimés) sur papier jaunâtre avec le piquage 10 :

1/2 real, vert.  
2 — rouge.

#### FRANCE.

Les timbres de 20 et 75 centimes sont en usage depuis le mois dernier. Nous attendons encore : 1, 4, 40 centimes, 5 francs.

#### BRÉSIL.

M. Parry nous communique un timbre 50 reis, laissant voir au revers une suite de lignes verticales gaufrées, système adopté précédemment par les Etats-Unis et le Pérou.

50 reis, bleu.

#### NATAL.

Il nous vient le 1 penny jaune 1860-72 avec la surcharge *postage* noire en lettres capitales dans la largeur du timbre.

1 penny, jaune.

Nous pensons que ce timbre fiscal vient d'être employé avec la surcharge *postage* par suite de l'épuisement du 1 penny actuel.

#### CABOUL.

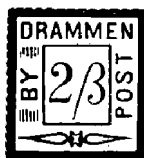
Les timbres gris-lilas ont la nuance changée. Ils sont aujourd'hui bleu laitex.

Un journal allemand signale deux valeurs des timbres ronds de petite dimension, avant-dernière série :

1 shahi, violet.  
4 — —

Reste à trouver le 2 shahis.

#### NORWÈGE.



*Drammen*. Cette poste est sans doute rétablie, car il nous arrive le timbre ci-contre. Nous manquons en ce moment de renseignements, mais nous espérons être fixé bientôt.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc épais uni.

2 skilling, bleu, bleu foncé.

#### AÇORES.

On a présenté à diverses reprises, à la Société française de timbrologie, des timbres 1871, avec surcharges en capitales romaines :

15<sup>mm</sup> de long sur 3 1/2 de haut.

5 reis, noir, surcharge bleue.  
20 — — — rouge.

18<sup>mm</sup> de long.

25 reis, rose, surcharge noire.

Ces timbres ont été reçus comme s'ils étaient réellement authentiques. Pour nous, ces surcharges n'ont aucune espèce de valeur. Rien de plus aisé que d'appliquer sur les timbres de Portugal une surcharge qu'on peut varier à l'infini par les caractères et la couleur de l'impression.

Les administrations des postes des Açores et Madère reçoivent de Lisbonne leurs timbres surchargés. On ne peut donc prétendre que c'est une surcharge locale. A Lisbonne la surcharge est toujours restée la même depuis son origine, qu'on l'ait imprimée en noir ou en rouge.

S'il existe des variétés de surcharge sur les timbres de 1868, cela provient de ce que l'administration des postes des îles a appliqué sur son stock de timbres portugais, une surcharge qui différait de celle de Lisbonne, lorsqu'il a été décidé que les timbres porteraient le nom de l'île qui en fait usage.

Done, les surcharges dont il est question plus haut appartiennent au domaine de la fantaisie pour ne pas dire davantage.

## WURTEMBERG.

L'enveloppe-mandat 20 pfennig vient de paraître avec une modification dans l'inscription de la 2<sup>e</sup> partie inférieure de la face. On y a laissé place pour la valeur du mandat.

20 pfennig, bleu terne.

L'enveloppe *Soldaten-Brief* au lieu d'être imprimée en noir sur gris-bleu l'est aujourd'hui en noir sur blanc grisâtre.

Sans valeur, blanc grisâtre.

## ÉTATS UNIS DE COLOMBIE.



*Antioquia*. Voici le timbre mentionné le mois dernier. On remarquera l'orthographe du mot *ANTIOQUIA* et l'abréviation du mot *libertad*. écrit *ibertad*.

5 centavos, vert foncé.

## AUTRICHE.

On a émis en septembre, nous dit M. Treichel des avis télégraphiques, formules portant au milieu, en grandes lettres : *telegraphen aviso*. A gauche, le timbre-télégraphe connu, mais au millésime 1876: à droite, un carré réservé à la date; le tout dans un double cadre de 138 sur 119 mm. Au revers, un avis en langue allemande. Il est probable qu'il en existe en d'autres langues.

Impression couleur sur papier chamois.

30 kreuzer, olive.

## VICTORIA.

M. W.-P. Parry nous a fait voir un nouveau timbre, provisoire sans doute, de la valeur de 8 pence. Une surcharge bleue a été appliquée sur le 9 pence, de chaque côté : 8<sup>d</sup>; en bas : *eight pence*, en lettres capitales sur une ligne droite. Ce timbre a pour filagramme la couronne et lettre V :

8 pence, brun et bleu.

Le 10 pence n'est plus en vigueur, nous dit-on, depuis l'apparition du 9 pence.

## LUXEMBOURG.

Le timbre officiel de 12 1/2 centimes est en usage depuis le mois dernier avec le piquage 13 et l'impression locale :

12 1/2 centimes, rose violacé.

## FINLANDE.

Vers le milieu de septembre dernier la formule « Retour-Recepisse » de 10 penni a été émise. Ce timbre, au lieu d'être à gauche, se trouve à

droite; toute la composition est refaite; les caractères employés sont tous différents :

10 penni, lilas vif.

Le timbre local d'*Helsingfors*, au lieu d'être percé en serpentín, est piqué 12 1/2 :

10 penni, vert et rouge.

## ROUMANIE.

Depuis le mois dernier, le tirage des timbres 1872 qui se faisait à Paris, a lieu à Bucarest. Nous avons de l'impression locale, le 5 bani, paru le 10 octobre. Le papier, plus cotonneux, n'est pas teinté; la couleur du timbre est plus olive et le tirage assez défectueux. La piquure 13 1/2 est restée comme autrefois :

5 bani, jaune olivâtre.

## PERSE.

On nous annonce la prochaine émission d'un 20 shahis. Il paraîtrait que le 1 shahi carmin, annoncé le mois dernier, tient lieu de cette valeur en attendant qu'on puisse en émettre une.

Le 4 shahis vermillon, *non dentelé*, nous est signalé avec timbre imprimé, par erreur, des deux côtés.

## RUSSIE.



*Nalinsk* (Viátka). Voici un timbre qui fait modestement son entrée dans le monde sans tambour ni trompette. Il remplace, dit-on, le 2 kop. vert, chiffré dans un ovale. Mais il peut remplacer tout aussi bien le 2 kop. rouge, également en usage, timbres dont on ne connaît pas l'emploi, la poste se renfermant à cet égard dans un dédaigneux silence.

Le nouveau venu semble être de même provenance que le dernier timbre émis à Malmyche. Il représente, dans un écu, une oie prenant son vol vers la gauche; au-dessus et en-dessous, l'inscription : *Potehtowaya Marka-Nalinskoy Ziems-koy Onprowy*, ce qui veut dire : *Timbre-poste de l'administration rurale du district de Nalinsk*. L'artiste qui fait fort bien l'oeuvre, paraît assez satisfait de son travail. Il a daigné signer son oeuvre. On lit en haut du timbre : *Litografia Kotlewitch Wiatka* — *Lithographie de Kotlewitch, à Wiatka*. Ce dernier mot est représenté par la lettre B, russe, abréviation de W (iatka).

Impression sur papier blanc; point de dentelure :

2 kopecks, noir.



La poste de *Krapivna* (Toula) est décédée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1873.

*Jegorievsk* (Riasan). Il nous parvient deux timbres 3 kop. noir et bleu, gravés en taille-douce, mais différant par les détails du type émis en 1872. Les inscriptions du cadre formant le losange sont de dimensions plus grandes, mais par contre l'étoile est plus petite. Sous 3 k. c. on a supprimé le petit dessin blanc qu'on rencontre sur les timbres lithographiés de 1871 et gravés en taille-douce de 1872 :

3 kop., bleu.

3 — noir, *timbre-taxe*.

Les feuilles comptent 6 rangées horizontales de 7 timbres.

*Biélozersk*. (Novgorod.) Le tirage en noir sur papier blanc ordinaire qu'on avait annoncé (n° 160) comme datant de 1871/72 est au contraire de 1876.

Le papier rose n'a été employé en 1874 que par suite d'épuisement du papier blanc :

3 kopecks, noir sur blanc.

Les feuilles portent 100 timbres sur dix rangées.

*Charkoff* (Charkoff). Le timbre-poste 5 kop. rouge est aujourd'hui du même type que le *timbre-taxe* bleu même valeur, décrit dans notre n° 164. Les feuilles, au lieu d'avoir comme le timbre bleu soixante timbres sur 6 rangées horizontales, ont trente-deux timbres sur quatre rangées, dont quatre têtes bèches sur la première. Une feuille que nous avons rencontrée n'avait pas le piquage horizontal. Impression sur papier blanc azuré ; piquage 41 ; surcharge noire partagée sur deux timbres :

5 kopecks, rouge vif.

*Podolsk* (Moscou). Le type de 1875 vient d'être refait. Les festons extérieurs sont moins prononcés ; les chiffres sont plus droits ; les inscriptions en caractères plus gros ; l'étoile plus grande ; l'ovale, au lieu d'avoir 23 lignes verticales, en a 32 ; enfin le timbre, au lieu d'être percé en arc, est piqué 42 1/2 :

5 kopecks, vert jaune.

*Pawlograd* (Ekaterinoslav). Le 5 kop. a la nuance modifiée en bleu outremer au lieu de bleu et bleu foncé :

5 kop., outremer.

*Melitopol* (Tauride). On a refait le cavalier fumant. On trouve sur ce type une étoile à 8 branches en haut et tous les caractères plus maigres et plus rapprochés ; le chiffre 3 n'est pas

suiwi d'un point ; *Cep.* est écrit aujourd'hui *Cep.* ; le cercle intérieur a le filet moins épais ; enfin le timbre est percé en lignes :

3 kop., bleu pâle.

*Riazan* (Riazan). Le dernier tirage nous donne de nouveaux timbres avec remaniement du type. Les inscriptions sont de caractère un peu plus grand, ainsi que la dimension du timbre ; le filet extérieur est plus gros ; la deuxième ligne de l'inscription du centre, au lieu d'être placée obliquement d'un angle à un autre, est placée plus dans le sens de la largeur :

2 kopecks, lilas.

2 — argent, *timbre-taxe*.

C'est M. de Ferrari qui nous envoie ces quatre derniers timbres.

### Le 20 rap, brun, 1854, de Suisse.

Nous recevons la lettre suivante :

« Je prends la liberté de vous soumettre le timbre de 20 rappen brun de Suisse, oblitéré Genève 11 janvier 1862. Ce timbre se trouve dans mon album depuis plus de deux ans. Je l'ai trouvé sur une de ces feuilles que les écoliers remplissent de leurs doubles et font vendre dans les bureaux de tabacs, libraires, etc. Je m'informai de qui il venait et questionnai l'enfant qu'on me nomma. Il avait décollé ce timbre quelques jours auparavant d'une vieille lettre qu'il me montra et qui était affranchie avec deux timbres bruns non séparés. Le deuxième timbre étant vendu, je n'ai pu savoir si les deux timbres étaient de même valeur. La lettre était bien conservée, ce qui ne laisse guère supposer qu'elle ait pu être en contact avec quelque substance capable de produire un changement de couleur.

En cas d'altération chimique, il faudrait admettre que la lettre, affranchie avec ces deux timbres, devait 40 centimes de port, c'est-à-dire 8 fois la taxe ordinaire. Or, cette lettre provenant du greffe de l'État-Civil, n'avait contenu qu'un extrait de naissance ; elle ne pouvait donc être taxée à plus du double port. Je conclus donc que ce timbre doit être le résultat d'une erreur ou tout au moins être un essai employé par mégarde pour l'affranchissement.

E. Moroy. »

Le timbre qui nous a été montré n'a rien de suspect ; nous n'avons rencontré jusqu'ici aucun timbre jaune qu'on aurait rendu brun. Est-ce faisable ? nous l'ignorons. Enfin nous ne connaissons pas d'essai 20 rap. brun.

### Les timbres de Weissiegonsk.

(Voir n° 165.)

Le correspondant qui nous avait remis les renseignements qui ont fait le sujet d'un article sur

les timbres de Weissiegonsk, nous écrit que les 1/2 kop. ne sont pas des timbres-poste comme nous avons dit, mais des *timbres-taxe*. Le malentendu provient de ce que notre correspondant nous disait que le 1/2 kop. servait à *affranchir* les journaux au lieu de dire *taxer*.

Il n'y aurait donc en résumé qu'un seul timbre poste: 5 kopecks, des deux émissions.

**Du montage des enveloppes.**

Monsieur,

Comme vous le savez fort bien, le montage des enveloppes a toujours été la pierre d'achoppement des collectionneurs et a peut-être détourné un certain nombre d'entre eux de les collectionner dans leur intégrité. Si quelqu'un a de beaux spécimens et les met dans son album, il y a danger de voir les impressions gaufrées aplaties par la feuille qui les recouvre, quand l'album est fermé. Les insérer au milieu des timbres rend l'album plus gros; alors de toutes parts s'élève le cri: « Comment devons-nous monter les enveloppes entières? » J'ai été moi-même gravement tourmenté par la solution de cette question, ma collection d'enveloppes s'étant augmentée graduellement jusqu'à compter 1,600 variétés dont 700 appartiennent aux États-Unis.

Comme meilleur expédient, je fus amené à les conserver dans des enveloppes de papier. Maintenant j'ai résolu le problème à ma satisfaction, ce que je vais ici vous exposer.

*Plan pour monter les enveloppes.*

Dans ce projet les enveloppes peuvent être montées en toute sûreté et sécurité, de façon à permettre un examen facile dans toutes leurs parties. Il n'y a pas d'écrasement des parties gaufrées, ni danger de les altérer par un maniement fréquent. C'est encore un plan qui ne présente pas de difficulté au collectionneur d'enveloppes entières, pourvu qu'il ait la patience et le loisir de faire son album d'enveloppes, les matériaux étant sous sa main. Point n'est besoin du concours d'un relieur pour préparer les parties essentielles de l'album.

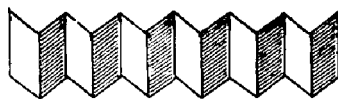
En premier lieu, prenez du papier fort d'enveloppes, dit manille, qui est supérieur à tout autre, possédant la force unie à la raideur, ce qu'on ne peut dire de la toile ou du cuir. Coupez les feuilles en longues bandes, disposées en largeur conformément à celle des enveloppes; mais une largeur uniforme de 114<sup>mm</sup> sera la plus capable de remplir presque tous les projets. Pliant

alors la bande au milieu, faites des marques de chaque côté avec une règle graduée sur les deux bords, laissez 38, 35 ou 32<sup>mm</sup> d'intervalle et pliez alternativement d'un côté et au revers là où se



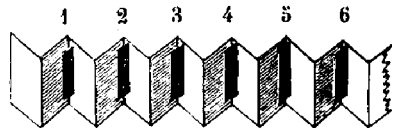
trouvent ces marques comme aux figures 1 et 2. Préparez ensuite les montures très-fortes de rangées

en papier léger, de banque ou d'obligation est



le mieux, de la grandeur qui convient, 26 ou 32<sup>mm</sup> et

attachez - les le long du bord de chaque pli alternatif comme



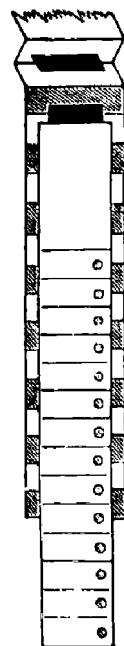
à la fig. 3. J'ai oublié de dire qu'un nombre supérieur à

30 ou 40 plis réunissant autant d'enveloppes sera plus incommode à disposer qu'avantageux, ce que l'on comprendra plus facilement quand les enveloppes montées seront tirées pour l'examen ou la démonstration. Il n'est pas nécessaire d'être rigoureux sur la longueur des bandes de papier manille, car les bouts peuvent être assujettis ensemble avec de la gomme sans le moindre inconvénient.

Les bandes ayant été préparées avec les montures comme à la figure 3 (la figure 4 montre une



bande fermée), sont prêtes à recevoir les enveloppes qui doivent être gommées en dessous sur la saillie à moitié de la monture comme à la figure 5. La seule précaution à observer en montant les enveloppes est, quand le livre est fermé, que les timbres gaufrés soient superposés l'un à l'autre. Quand le livre est ouvert et les plis tirés dehors, les enveloppes offriront l'apparence de la figure 6. Cela, naturellement, n'empêchera pas des enveloppes longues et courtes, larges et étroites d'être attachées à la même bande,



6

de plus longues montures étant employées dans le but de placer le timbre de la courte enveloppe exactement sur celui de sa compagne qui prend trop ses aises.

Supposons, par exemple, que nous commençons à monter les enveloppes de Ceylan. (Voir figure 3.) Attachez une enveloppe au n° 1; pliez alors n° 2 sur lui et attachez une autre enveloppe. Pliez le n° 3 et continuez.

Supposez maintenant que vous vouliez attacher à la même bande les enveloppes du Chili, et vous êtes dans l'incertitude sur la manière de disposer les longues. Eh bien ! laissez de côté un certain nombre de plis jusqu'à ce que vous en trouviez un qui, avec l'enveloppe fixée, placera le timbre de celle-ci directement sur l'impression de Ceylan. Un peu d'étude de la part du collectionneur le rendra habile à monter toutes les variétés connues d'enveloppes que le timbre soit à droite ou à gauche, sur la face ou le revers, au milieu ou dans un coin. Quand le timbre est à gauche, le procédé est retourné.

La figure 5 représente les enveloppes montées. La partie non ombrée à gauche est un bout pour tirer les plis. La figure 6 représente les enveloppes sorties pour l'examen ou la démonstration. Elles peuvent être tournées et examinées en détail. La bande est vue en dessous.

Les enveloppes montées, le dernier pas consiste à préparer pour elles une couverture. La

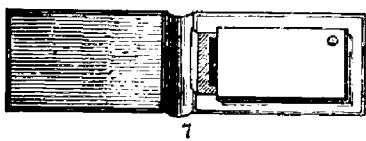
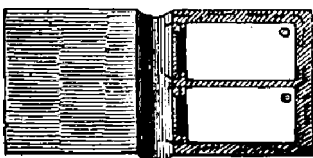


figure 7 montre les enveloppes montées, attachées à un côté de la couverture que tout relieur peut préparer. Pour préserver de la poussière, un étui doit être préparé pour le glisser sur le livre. Le livre recouvert de son étui devra être placé sur le dos dans le but d'éviter que les impressions gaufrées soient comprimées.

Deux ou trois collections distinctes peuvent être placées sous la même couverture, non pas



en les attachant toutes à la même bande, mais en les plaçant comme à la figure 8.

Et maintenant, Monsieur, laissez-moi espérer que j'ai exposé mon projet d'une

manière parfaitement claire pour vous et vos lecteurs, et qu'il profitera à mes frères philatéles.

JOSEPH J. CASEY.

Fondateur de la Société Philatélique nationale de New-York.

### Quelques remarques sur le 15 rap. 1851 de Suisse.

Ces remarques sont de deux sortes: les premières portent sur des faits positifs, reconnus exacts, etc.; tandis que les secondes ont rapport à des points dont le vrai reste encore à démontrer.

Nous commencerons par les premières; les autres viendront ensuite.

Le 15 rap. grands chiffres de 1861 présente dix types distincts, reconnaissables aux vermiculures du fond. — Ces timbres n'étant pas rares, il est ou ne peut plus facile de rencontrer ces dix types, et tous les principaux amateurs, si tel a été leur désir, doivent certainement déjà les posséder dans leur collection.

Mais il est plus difficile de savoir dans quel ordre ils doivent être mis par rapport les uns aux autres, c'est-à-dire de déterminer dans quel ordre ils ont été dessinés sur la pierre qui a servi de planche-mère. Il n'y a, il est vrai, que quatre manières rationnelles de placer dix types; savoir: sur une ou sur deux rangées, soit verticalement soit horizontalement. — Laquelle est la véritable? — C'est ce que nous avons cherché, et ce que nous croyons avoir trouvé. — Voici, du reste, comment nous avons procédé.

D'instinct, nous avons mis d'abord de côté l'hypothèse d'une rangée ou d'une colonne; sauf à y revenir, s'il y avait lieu; ce qui n'est pas arrivé. Nous sommes parti ensuite de ce principe, que s'il nous était possible de trouver seulement trois timbres différents se tenant horizontalement et deux verticalement, nous aurions ainsi la preuve que les dix types avaient été dessinés sur deux lignes horizontales de cinq timbres chacune; et que si, au contraire, nous trouvions trois timbres différents se tenant verticalement et deux horizontalement, nous devrions opter pour l'arrangement sur deux lignes verticales.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver trois timbres non séparés, ni dans l'une, ni dans l'autre des positions requises. — Mais, à leur défaut, nous avons pu, à l'aide de timbres isolés, mais ayant assez de marge, soit en haut, soit en bas, soit à gauche, soit à droite, pour montrer quelque fragment du timbre voisin, de

reconnaître plusieurs timbres comme étant contigus les uns aux autres.

Or, nous n'avons jamais pu réunir ainsi trois timbres différents se tenant horizontalement; tandis qu'il nous est arrivé plusieurs fois d'en réunir trois sur une ligne verticale.

Suffisamment édifié, nous avons adopté dès lors et définitivement l'arrangement sur deux colonnes, et nous nous sommes mis à rechercher la place que devait, dans l'une ou l'autre de ces deux colonnes, occuper chacun des dix types. Arrivé à ce point, nous remarquâmes deux choses: 1<sup>o</sup> que certains types se trouvaient avoir certains autres, tantôt à droite et tantôt à gauche, et 2<sup>o</sup> que lorsque cela se présentait, ces types se trouvaient séparés, dans l'un des cas par une ligne verticale simple, et dans l'autre par deux lignes verticales. — Enfin nous arrivâmes à trouver trois timbres devant se tenir horizontalement et se composant d'un type suivi d'un type différent et celui-ci suivi d'une répétition du premier type. — Entre le premier type et le second, une simple ligne verticale; entre le second type et la répétition du premier, une double ligne verticale. — Ce fait s'étant présenté plusieurs fois, nous arrivâmes ainsi à la conviction que les doubles lignes devaient séparer des transports, sur la même pierre, des dix types primitifs et que les lignes simples séparaient les dix types entre eux.

Nous fûmes aidé dans nos recherches par un assez grand nombre de timbres ayant, sauf la ligne d'encadrement, une marge blanche, soit à droite, soit à gauche, soit en haut, soit en bas, de deux bons millimètres, indiquant ainsi qu'ils ne devaient avoir par là aucun voisin.

Nous placâmes ceux de ces timbres avec marge en haut, en tête des colonnes, et nous leur donnâmes les nos 1 et 2; — ceux avec marge en bas, au-dessous des premiers, mais en laissant entre eux de l'espace, et nous les numérotâmes 9 et 10; — ceux avec marge à gauche, au-dessous les uns des autres, entre les nos 1 et 9, en leur faisant porter les nos 3, 5 et 7 et ceux avec marge à droite, rangés de même, entre les nos 2 et 10, avec les nos 4, 6 et 8.

Pour nous assurer que nos nos 1 et 2, 9 et 10, étaient bien à leur place, nous cherchâmes et trouvâmes les mêmes timbres nos 1 et 9 que nous avions déjà avec marge, le n° 1 en haut et le n° 9 en bas, ayant une même marge à gauche, et les mêmes timbres nos 2 et 10, que nous avions déjà avec marge, le n° 2 en haut et le n° 10 en bas, ayant une marge semblable à droite.

Restait à déterminer la place respective des nos 3, 5 et 7 à gauche, et 4, 6 et 8 à droite; ce que nous fîmes à l'aide des timbres que nous avions trouvés comme devant être voisins, soit en hauteur, soit en largeur.

Bref, nous réussîmes ainsi à reconstruire, avec preuves positives à l'appui, toute la planche primitive, et nous étions d'autant plus certain d'être arrivé à notre but, que nous avions continuellement essayé, sans y réussir, d'arriver à l'arrangement contraire, c'est-à-dire à celui des dix types placés sur deux lignes horizontales de cinq timbres chacune. — Ainsi il ne nous arriva pas une seule fois, après avoir trouvé un timbre avec une marge de deux bons millimètres d'un côté, de rencontrer le même timbre avec semblable marge du côté opposé. Ou bien encore ayant reconnu non-seulement que deux types différents avaient une grande marge en haut et deux en bas, mais que cinq avaient cette marge à gauche et cinq à droite, il nous fut impossible de trouver le contraire; c'est-à-dire cinq timbres avec grande marge en haut, et cinq avec grande marge en bas, puis deux seulement ayant cette marge à droite, et deux à gauche.

On trouvera peut-être tous ces détails superflus; mais cet article n'est pas fait seulement pour les habiles; il l'est, et principalement pour les commençants désireux de se livrer à de semblables recherches; il tend à faire comprendre comment, en de semblables cas, on doit procéder, par le raisonnement, du connu à l'inconnu, et ne s'aventurer qu'en s'appuyant d'une part, non-seulement sur des preuves positives en faveur du système que l'on croit bon, mais encore, d'autre part, sur des preuves négatives démontrant l'impossibilité du système ou des systèmes contraires.

Voici maintenant à quels signes, entre beaucoup d'autres, on peut reconnaître les dix types. — Ces signes sont fournis par les vermiculaires qui forment le fond des timbres.

Le n° 1 a un banc, une sorte de siège, dans le coin gauche, en bas, à l'intérieur du cadre.

Le n° 3 a dans le même coin quelque chose que l'on peut comparer à deux dents tournées vers le bas; une canine et une molaire.

Le n° 5 a dans le coin du haut, à gauche, trois bottines: celle du milieu bien moins dessinée que les deux autres.

Le n° 7 a dans le coin du bas, toujours à gauche, une sorte de lettre G formant la partie centrale d'une oreille humaine.

Le n° 9 a la pointe de l'ornement central au-

dessous de l'écu, tombant sur une stalagmite.

Ces cinq premiers timbres forment la première colonne, c'est-à-dire celle de gauche; les cinq qui vont suivre appartiennent à celle de droite. — Les numéros pour les uns comme pour les autres vont crescendo en commençant par le haut.

Le n° 2 a la pointe de l'ornement central au-dessous de l'écu, tombant sur une sorte de place de forme irrégulière, curviligne et sans issue, ou à peu près.

Le n° 4 a dans le coin du bas à gauche une espèce de T de fantaisie et dont la branche de droite est un peu plus longue que celle de gauche.

Le n° 6 a dans le coin du haut, toujours à gauche, une espèce de vessie à moitié dégonflée et flottant inclinée vers la droite.

Le n° 8 a dans le coin du bas à gauche une S suivie d'une autre plus petite inclinée et d'une troisième mal faite, plus petite encore, et tout à fait couchée.

Enfin le n° 10 a, dans le même coin, une sorte de G comme le n° 7, mais plus grand, plus mal fait et sans oreille.

Pour reconnaître les dix types à ces signes, il suffit donc d'examiner les timbres à la loupe, au coin du haut, à gauche, à celui du bas, également à gauche, et à la pointe de l'ornement central au-dessous de l'écu, ayant bien soin de se remémorer le nom de chacun des signes que l'on cherche; savoir :

N° 1, le banc; n° 3, les deux dents: canine et molaire; n° 5, les trois bottines; n° 7, le G dans l'oreille; n° 9, la stalagmite au centre; n° 2, la place également au centre; n° 4, le T; n° 6, la vessie; n° 8, les trois S, et enfin n° 10, le grand G sans oreille.

Ces indications ainsi bien comprises, pourront surtout être utiles aux marchands qui voudraient numérotter les exemplaires qu'ils ont entre les mains. (A continuer.) C. P.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 5 octobre 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. Après lecture et adoption du procès-verbal, il est donné communication de la correspondance. Nous y remarquons l'envoi par M. C. Diéna, d'un projet de catalogue des timbres de Modène, accompagné d'un certain nombre de timbres avec faute typographique et de sa photographie. M. Trifet envoie pour la bibliothèque la série de ses publications. M. Thuillier signale le timbre municipal de Puerto

de Santa Maria, émis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. M. De Saint-Saud revient sur les lettres de l'essai de Bordeaux et leur signification et soumet quelques timbres.

M. Wallaert, de Bruxelles, est admis comme correspondant.

M. Carreton présente les timbres de 20 c., 75 c. et 1 fr. de la nouvelle émission française. Le Dr Legrand fait voir quelques timbres au nom de MM. Faucille et Clédât de Lavigerie; M. Ysasi lui a adressé le timbre de M. Castell, sous deux états, neuf et oblitéré, de Madrid. Ainsi se trouve confirmée pleinement l'annonce de la Législation philatélique de l'Espagne. Des remerciements sont votés à M. Ysasi pour sa communication.

M. Schmidt de Wilde dépose un certain nombre de pièces et catalogues pour la Bibliothèque, dont M. De Bosredon fait connaître l'état satisfaisant.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres d'Italie. Le Rapporteur établit que la Toscane a fait paraître les premiers timbres mobiles. Mais que la Sardaigne, dès 1819 et 1820, avait créé un papier postal timbré. L'existence de ces timbres, mise en suspicion par un Sociétaire, est établie par la présentation de la patente royale et des deux manifestes de la Royale Chambre des Comptes qui présentent des modèles des trois valeurs de timbres de chaque émission. Le Rapporteur montre que ces timbres servaient à acquitter un impôt sur les correspondances transportées par une autre voie que la poste, au lieu et place du droit de visa établi antérieurement. Quoique vendus par la poste, ces timbres ont un caractère fiscal incontestable, comme les timbres appliqués sur les gazettes étrangères dans certains États italiens.

A propos des timbres de Toscane, le Rapporteur signale les différences, dans les dates d'émission, données par M. Moens et par M. Natalis Rondot, et les explique par ce fait que l'un donne les dates des décrets, l'autre celles des émissions et il justifie ses préférences pour l'un ou pour l'autre, suivant certains cas.

Il passe ensuite aux timbres du Gouvernement provisoire de Toscane et termine par les timbres fiscaux de *Recoznizione*.

On aborde l'étude des timbres de Sardaigne. Il est démontré par le Rapporteur que les feuilles de 1819 sont sans filigrane; et que ceux qu'on y trouve sont ceux qu'on peut rencontrer sur les papiers administratifs. Ces filigranes ressemblent aux marques de fabrique. Ceux de l'émission de 1820 sont officiels.

Le Rapporteur décrit ensuite les diverses émissions de Sardaigne, signale les différences rencontrées dans les dates, réduit aux seuls timbres qu'on trouve oblitérés, les timbres avec faute, et termine par la description des timbres de Passeport de 1856 et de 1858. La proclamation du Royaume d'Italie par le Parlement, ayant eu lieu le 17 mars 1861, tout ce qui a paru consécutivement doit lui être rapporté. De ce nombre sont les premières émissions de timbres de dimension et proportionnels.



Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	4.00
AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . .	5.00
PAYS D'ULTRAMER . . . . .	6.00
LE NUMÉRO . . . . .	0.50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3.00
ÉTRANGER . . . . .	4.00
LE NUMÉRO . . . . .	0.40

**Chronique.**

**PAYS-BAS.**



Le type décrit dans notre n° 158 est décidément adopté pour les timbres de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent, le 1 1/2 étant supprimé. Nous en donnons ci-contre le fac-simile.

Les couleurs adoptées sont les suivantes :

- 1/2 cent, rose.
- 1 — vert.
- 2 — jaune.
- 2 1/2 — violet foncé.

**PINLANDE.**

A peine avons-nous annoncé un changement dans la carte-correspondance, qu'il nous faut en constater un autre. La carte à 10 penni a actuellement l'impression en *bleu* au lieu de lilas. L'inscription *Tälle puotelle kirjoitetnan ainoastansa* est modifiée pour ce dernier mot par *ainoastaan*.

Il y a de la ressource avec une langue semblable : on lui fait subir tel changement qu'on veut :

10 penni, lilas et bleu.

**PHILIPPINES.**

On ne connaît de la série 1874 que 3 valeurs. Nous venons d'en recevoir une quatrième. Il y aurait donc :

- 12 cent. de peseta, lilas.
- 25 — — bleu.
- 62 — — carmin.
- 1 p. 25 — bistre.

**AUTRICHE.**

M. Treichel nous envoie un récépissé télégraphique de 5 kreuzer en langue italienne et une carte *stovène* 2 kreuzer, brun-rouge portant l'inscription *Dopisnica*, comme les cartes en illyrien, au lieu de *Listinica*. C'est sans doute le résultat d'une erreur. On annonce également la carte 2 k. brun-rouge en italien :

- 5 kreuzer, bistre, récépissé.
- 2 — brun-rouge, carte.

## TURQUIE.

L'Ami de Roussin nous fait remarquer que les derniers timbres émis portent dans les angles inférieurs le millésime 1791, celui de gauche étant placé à rebours. L'Ami fait erreur. Ce n'est pas 1791 mais 1291 qu'il faut lire, millésime répondant, si nous ne nous trompons, à 1875, date de la Convention de Berne.

Le 25 piastres rouge vineux et rose a un compagnon imprimé en rouge et bleu laiteux. Nous n'en avons vu jusqu'ici qu'un seul exemplaire. On remarquera que cette couleur est celle du 5 piastres, planche dans laquelle se trouve peut-être ce 25 piastres.

25 piastres, rouge et bleu laiteux.

Nous avons espéré que le spirituel Moschkau nous aurait donné des renseignements sur la série des timbres qu'il annonçait avec la signature du pauvre Murad. Pour réponse, il nous appelle « l'infalible » (sic) « le grand roi des timbres-poste en Belgique. »

Si nous devons appeler M. Moschkau de son vrai nom, il est très-probable que sa réputation se montrerait moins immaculée que son panache blanc... qui doit être le « suivez-moi » des timbrophiles.

On annonce l'émission d'enveloppes timbrées pour le service international. Attendons avec patience leur apparition.

## COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

M. May nous a fait voir le 10 kop. surchargé en noir ou en bleu d'un chiffre 8, surcharge indiquant une nouvelle taxe :

8 kop., rouge-carmin.

## MONTSERRAT.



Il y a quelque temps, le *Timbre fiscal* signalait l'emploi, dans cette colonie anglaise, de timbres « Inland revenue », mais ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que l'emploi du timbre-poste y était complètement inconnu : c'est

du moins la nouvelle que nous avons reçue de cette île. Aujourd'hui nous apprenons que des timbres-poste, à l'usage particulier de cette colonie, viennent d'y être introduits ; des timbres fiscaux et des timbres-poste : le bonheur des habitants est donc complet.

Les timbres qui nous arrivent doivent être, pen-

sions-nous, d'un usage provisoire. Ce sont les timbres Antioquia sur lesquels on a biffé le nom, remplacé par une surcharge noire *Montserrat*. Nous avons vu les deux valeurs d'Antioquia ; impression sur papier blanc au filagramme *cc* et couronne ; piquage 14 :

1 penny, rouge.  
6 — vert jaune vif.

## CANADA.

*The coin and stamp journal* annonce la prochaine émission d'une enveloppe 3 cents à l'effigie de la reine Victoria.

## NDE ANGLAISE.

Voici le fac-simile du timbre annoncé le mois dernier.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Nous apprenons que des cartes postales à 4 cents seront en usage en 1877. Dimension des cartes 130 sur 76<sup>mm</sup>.

## WURTEMBERG.

La carte avec réponse sur chamois a enfin fait son apparition le 10 novembre dernier. Elle est absolument semblable à la carte sur azur, sauf que le mot *Ruckantwort* est remplacé sur les deux parties, par le mot *Antwort* :

3 + 3 pfennig, lilas sur chamois.

On nous informe que les cartons-mandats auront dorénavant l'inscription : *Konigreich Wurttemberg* sur une ligne droite.

Il paraît qu'on utilise les anciennes enveloppes-mandats, sans timbre, en surchargeant en noir la monnaie « gulden-kreuzer » de la nouvelle monnaie « mark et pfennig. »

## COLONIES FRANÇAISES.

Nous avons reçu le 10 centimes, bistre sur rose, *non dentelé* :

10 centimes, bistre sur rose

## GRÈCE.

Les 20 et 40 lepta, *timbre-taxe*, ont été mis en usage *non dentelés* :

20 lep., vert.

40 — —

## BRÉSIL.

On nous écrit de Rio que le 100 reis, *percé en lignes*, a été ainsi livré à l'administration des postes, par la *American Bank Note Company* de New-York. Ce n'est donc pas un tirage local comme nous l'avions supposé :

100 reis, vert.

## INDE PORTUGAISE.

De la série au 3<sup>e</sup> coin, il existe aussi le 15 reis :  
15 reis, rose.

## PERSE.

Le 1 shahi noir et le 4 shahis nous parviennent imprimés comme le 20 shahis carmin avec les quatre variétés disposées sur deux rangées. Le 4 shahis est *brique* au lieu d'être vermillon. Les variétés sont ainsi disposées :

2	3
—	—
1	4

On nous dit que le timbre carmin ne serait pas de 20 shahis, mais de 1 kran, valeur équivalente à 20 shahis ; que 10 krans valent un toman, soit 10 francs. Le timbre carmin vaudrait donc 1 fr.

Cette dénomination de 1 kran au lieu de 20 shahis explique pourquoi on a utilisé la même gravure que pour le 1 shahi, les timbres portant simplement des chiffres arabes. C'est cette absence d'énonciation de valeur qui nous a fait imprimer en 1872, dans notre catalogue, *piastre* pour shahi. Afin de prouver que rien ne lui échappe, le *savant* docteur Moschkau prend la peine de relever « notre erreur », qui était celle de tout le monde en 1872 !

Le papier des timbres en question est blanc azuré et *non dentelé*.

- 1 shahi noir.
- 4 — brique.
- 1 kran, carmin.

Nous avons vu le même 1 shahi noir imprimé des deux côtés :

- 1 shahi, noir, double face.

Nous trouvons annoncé par M. Moschkau un 2 shahis jaune. Ce 2 shahis ne serait-il pas un 2 krans ? On peut s'appeler le docteur Moschkau et se tromper.

- 2 shahis ou krans (?), jaune.

L'I. B. Z. reproduit le timbre qui doit succéder aux précédents. Nous le reproduisons à notre tour, exprimant notre étonnement de voir ici l'image du roi des rois, la religion mahométane défendant la représentation de la personne humaine. On sait que la Perse est composée en majeure partie de mahométans. Le dessin nous donne



en outre un 2 ... shahis (?) et les valeurs annoncées n'en parlent pas. Il est donc bon de limiter sa confiance jusqu'à plus amples informations.

Voici les valeurs données par le journal allemand :

1 shahi, noir sur lilas.
3 — — — vert.
5 — — — rose.
10 — — — bleu.

## BHOPAL.

Le même journal, à qui nous laissons toute la responsabilité de son annonce, signale le type ci-contre, comme suit :

... « Les timbres nous sont envoyés directement ; ils sont d'une nature toute primitive. Le blanc de l'inscription est rempli par des caractères indoustans. Les timbres paraissent en deux valeurs :



deux valeurs :

- 1/4 anna, noir.
- 1/2 — brique.

» Bhopal est une des plus petites colonies anglaises au sud de l'Indoustan. »

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous dit que les cartes avec réponse ont leur orthographe modifiée. Le mot *Ruckantwort* serait devenu *Antwort*, comme pour les cartes de Wurtemberg et sans doute celles de Bavière.

- 5 + 5 pfennig, lilas.

Nous ignorons si le mot pfennig a l'e finale supprimée.

## CABOUL.

En mai dernier nous avons reproduit le fac-simile des timbres 8 et 16 shahis, violets. On a signalé depuis les 1 et 4 shahis même couleur. M. de Ferrari vient de nous montrer le 2 shahis noir. La série serait donc complète. Mais pourquoi le 2 est-il noir au lieu d'être violet ?

- 2 shahis, noir.

## TASMANIE.

Le 4 pence jaune-brun, type actuel, vient d'être mis en usage, dit la circulaire de MM. Al. Smith. Ce timbre a le filigramme TAS.

- 4 pence, jaune-brun.

## JAPON.

Après la réforme des timbres, voici celle des cartes postales. Elles ont le timbre à droite. Au



lieu d'être rond, le type est ovale. Il porte en haut des caractères japonais au-dessus des feuilles du *Paulownia Imperialis*; de chaque côté, un ovale avec valeur 5 R<sup>n</sup> ou 1 S<sup>n</sup>; en dessous: *Japanese post* et la valeur en caractères japonais au centre. Ces cartes ont en outre diverses inscriptions à la partie supérieure et un cadre de 130 sur 79<sup>mm</sup> avec petits losanges. L'impression est en couleur sur papier blanc uni. Nous reproduirons le type prochainement:

5 rin, jaune orange  
1 sen, bleu pâle.

## SAINT-MARIN.

Il y a quelques mois, nous annoncions l'émission prochaine de timbres pour cette microscopique république.

Il paraîtrait, d'après un de nos correspondants, que la République de St-Marin se serait adressé à l'administration des postes italienne à l'effet de savoir s'il y aurait inconvénient à émettre des timbres spéciaux pour la République et les faire exécuter par les soins de la fabrique des timbres à Turin. Que l'administration italienne aurait répondu qu'elle n'y voyait aucune difficulté, mais que le projet n'aurait pas eu de suite.

D'un autre côté, le correspondant qui nous annonçait les timbres, prétend toujours que leur apparition est prochaine.

## SUÈDE.

La carte 10 öre nous parvient avec l'impression *mauve* au lieu de lilas :

10 öre, carmin et mauve.

Nous avons trouvé parmi nos timbres annulés plusieurs exemplaires portant la date 1875, avec différents noms de ville et imprimés en gris-brun au lieu de lilas ou violet :

6 öre, gris-brun.

## HONG-KONG.

M. K. nous soumet un timbre 30 cents violet, portant en caractères italiennes une surcharge noire : 28 cents sur deux lignes.

28 cents, violet.

## GRANDE-BRETAGNE.

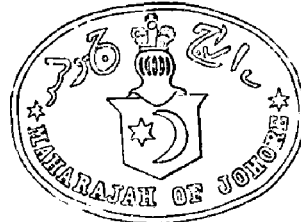
On sait que les premières bandes 1/2 p. vert portaient une date 1.10.70 qui a été remplacée presque aussitôt par des fleurons. M. Parry vient de nous montrer de ces timbres avec dates 11. 12 74; 7. 3. 72; 22. 1. 72; 6. 3. 72; 11. 3. 72, etc., etc. On n'a pu nous expliquer la présence de ces dates.

## RAMPOUR.

Ces timbres, plus connus sous le nom de Pendjab dont le Rampour fait partie, viennent de nous arriver sur papier épais vergé azuré :

1/2 anna, bleu foncé.  
1 — mauve vif.  
2 — brun orange.  
4 — vert.  
8 — violet foncé.

## JOHORE.



L' *I. B. J.* a reçu d'un de ses correspondants le timbre officiel ci-contre employé pour la correspondance du Maharaja de Johore. Ce timbre serait à relief

sur enveloppe blanche. L'exemplaire reçu serait annulé des mots écrits : *Johore Saromilla*.

## VICTORIA.

Le timbre 1 shilling vient d'être remplacé par un autre, rectangulaire en hauteur et portant l'effigie de Victoria couronnée, au centre d'un cercle fond uni avec cadre guilloché; le mot *Victoria* en haut en lettres blanches et la valeur en bas sur banderolles. Impression couleur sur papier bleu au filagramme couronne et V; piquage 13:

1 shilling, bleu.

Nous en donnerons le type dans notre prochain numéro.

## MAURICE.

Le 1/2 penny est destiné à épuiser le stock de tous les timbres. Après le 9 pence, voici venir le 10 pence sur lequel on a appliqué la surcharge noire : HALF PENNY

1/2 penny, brun violet.

## RUSSIE.

*Livny* (Orel). Le timbre 5 kopecks bleu de février 1875, avec chiffres aux angles, a un compagnon imprimé en rouge; ce timbre ayant toujours été usité pour l'affranchissement des lettres, nous devons supposer que le 5 kop. bleu est un *timbre-taxe* :

5 kopecks, rouge.

*Gdoff* (Saint-Petersbourg). Le 2 kopecks a le papier très-mince :

2 kopecks, outremer pâle.  
2 — — vif.

*Toula* (Toula). Le timbre humide bleu appliqué sur la patte inférieure des enveloppes, au lieu

d'avoir les lettres en couleur sur blanc, les a en blanc sur couleur. Nous avons reçu ainsi les formals suivants :

18 1/2 sur 12 centimètres, papier blanc uni.  
 14 — 11 1/2 — — azuré vergé.  
 14 — 6 1/2 — — blanc jaunâtre uni.

## SUISSE.

L'administration des chemins de fer de la Suisse occidentale fait usage d'une carte de correspondance divisée sur la face, en deux parties. La première porte en haut : *Chemins de fer de la Suisse*

*occidentale* ; en dessous, *Carte de correspondance* : puis, *Monsieur ... à ...* ; la 2<sup>e</sup> partie, composée de six lignes, a sur la première, à gauche : *Texte*, et sur la dernière, *Date et numéro du train* ; à droite, de bas en haut dans toute la hauteur, deux lignes ainsi conçues et qui donnent l'emploi de la carte :  
 NOTA. — *Cette carte doit être utilisée en lieu et place de dépêche télégraphique, lorsqu'il n'y a pas urgence, et expédiée par le premier train.*

Impression noire sur vert, cadre formé d'un filet ayant 133 sur 140<sup>mm</sup>.

Sans valeur, vert.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



SUPREMO DECRETO MAYO 20 DE 1873

M. Cave a eu l'obligeance de nous communiquer la « cubierta » ci-contre, valeur 1/2 peso. Son usage a dû commencer en 1872 ou 73, nous ne pourrions le préciser, l'avis placé tout au bas du timbre étant en partie coupé.

Impression noire sur papier couleur :

1/2 peso, jaune.

L'exemplaire qui nous est communiqué a servi ; il est annulé : Bogota.

## Encore Cordoba.

Poursuivant ses recherches, notre correspondant a pu mettre enfin la main sur les renseignements suivants, les seuls, dit-il, qu'il espère rencontrer. Il n'y est malheureusement pas question de timbres, mais on peut néanmoins en conclure que leur émission date de fin 1858 ou commencement de 1859.

## PROVINCE DE CORDOBA.

Loi autorisant le gouvernement à établir une administration de courriers provinciaux.

Le Gouvernement de la province.

Cordoba, le 21 octobre 1858.

L'Assemblée provinciale dans sa session d'hier ayant sanctionné la loi suivante :

Les Représentants de la province, réunis en Assemblée générale décrètent ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Le Gouvernement est autorisé à établir une administration des postes provinciales pour la circulation de la correspondance officielle et particulière entre les points où n'existent pas d'administrations nationales.

ART. 2. — Le tarif d'affranchissement qu'établira le pouvoir exécutif ne dépassera pas celui fixé par le gouvernement national pour la correspondance transportée par la poste nationale. Le produit des affranchissements sera affecté au paiement des facteurs et des frais des bureaux chargés de recevoir et d'expédier la correspondance.

ART. 3. — Les appointements de la Direction Générale, etc., etc.

ART. 4. — A communiquer au P. E., etc., etc.  
FRAGUEYRO, LUCRECIO VASQUEZ, LUIS CACEROS.

D'après ce qui précède, le tarif qui ne devait pas dépasser celui du gouvernement national, a dû être établi sur les mêmes bases et la supposition que nous faisons de l'existence d'un timbre de 15 centavos doit être vraie.

La circulation des timbres n'a eu qu'une existence éphémère, puisque nous avons un document daté du 19 août 1864, qui parle du rétablissement de cette poste. Nous ne saurions dire si les timbres ont été remis en usage par la même occasion.

Cordoba, 19 août 1864.

Les Représentants de la province, réunis en Assemblée générale, donnent force de loi à ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — L'Administration provinciale des postes, créée par la loi du 21 octobre 1858, est rétablie.

ART. 2. — Un crédit supplémentaire au budget de l'année présente sera ouvert pour la somme de deux cent quarante piastres pour les émoluments de l'administrateur, les frais de bureau, etc., etc.

ART. 3. — A communiquer au P. E.

MARTIN FRAGUEYRO, président.  
MICAEL HERNANDEZ, secrétaire.

Le 2 mai 1865, paraît une nouvelle loi, décrétant « que l'administration des postes provinciales est supprimée jusqu'à ce qu'il soit possible de l'établir avec tout le service postal nécessaire. »

Notre correspondant termine ses communications en ajoutant que les feuilles du 5 centavos portaient trente timbres sur trois rangées horizontales, les chiffres étant différents pour chacun; un exemplaire a la ponctuation après *cen*; un autre a le mot *Cordoba* marqué *C rdoba* par suite d'un report défectueux. Quant aux 10 centavos, ils ont vingt timbres à la feuille sur quatre rangées horizontales.

Enfin, les vicissitudes de la poste de Cordoba se terminent par une décision du pouvoir exécutif de la province, du 30 décembre 1869, « comprenant enfin la nécessité d'établir un système régulier de communications avec les Départements et arrête que la poste commencera à fonctionner le 1<sup>er</sup> janvier 1870. »

### Attention !

On connaissait bien le moyen de changer les timbres verts en bleu, en les plongeant dans l'eau de javelle; mais le contraire paraissait impossible. MM. les Yankee viennent prouver aujourd'hui que, moyennant dollars en perspective, le mot impossible n'existe pas dans leur vocabulaire.

Les amateurs désiraient, convoitaient de Bolivie le 100 centavos vert de la 1<sup>re</sup> émission et on ne pouvait leur en servir. Que faire ? Il y a là un stock de 100 centavos bleu qu'on pourrait, qu'on devrait utiliser, mais l'eau de javelle est impuissante à changer le bleu en vert; si on essayait, se dit le Yankee, de quelques gouttes d'acide sulfurique ? On se mit aussitôt à l'œuvre. Effectivement, l'acide sulfurique a le don merveilleux de changer le bleu en vert, comme nous avons pu le constater nous-mêmes, sur différents timbres bleus; mais cet acide n'a pas le talent de conserver la couleur obtenue, qui redevient ce qu'elle était une fois le timbre hors du bain. Il a donc fallu trouver un autre produit chimique que nous n'avons pas eu le temps de chercher, mais qui a été rencontré (1). S'il conserve la couleur donnée au timbre, il a l'inconvénient de changer la couleur du papier. C'est ce qui fait que les falsifications ont le papier jaunâtre ou lilacé.

Quant aux timbres authentiques, ils ont tous le papier *blanc* et la couleur du timbre d'un vert vif, franc, au lieu d'être terne comme aux falsifications. Etant prévenu, on ne saurait faire erreur.

C'est également d'Amérique que nous sont venus jadis les 1 p. de Victoria, changés de vert en noir; les 10 cents bleu des Etats confédérés, devenus noirs, et bien d'autres qui nous échappent.

### Quelques remarques sur le 15 rap. 1851 de Suisse.

Suite et fin. — Voir le n° précédent.

De la description de chacun des dix types pris, comme nous venons de le faire, séparément, nous allons passer maintenant à leur ensemble formant planche.

Les timbres dont nous nous occupons ici sont lithographiés, ou pour mieux dire gravés sur pierre. Le dessinateur a dû faire d'abord son cadre extérieur devant contenir les dix types; ce cadre est formé par une ligne simple. — Il a 39<sup>mm</sup> de large sur 120<sup>mm</sup> de haut. — On a dû ensuite tracer d'un seul coup, du haut en bas, la ligne verticale centrale séparant les deux colonnes: puis a eu lieu le dessin des timbres.

Mais il est à remarquer que le dessinateur a négligé d'établir un niveau pour le dessin de ses timbres; ils boitent, et ceux de la colonne de droite sont à peu près tous, sinon tous, un peu

(1) L'hydrosulfite de soude est employé par la photographie pour maintenir les couleurs. C'est probablement ce qu'on a employé ici.

plus bas que ceux de la colonne de gauche. — Il s'en est suivi que lorsqu'il a dû tracer les lignes verticales sous chaque timbre, les lignes au-dessous de ceux de la colonne de gauche ne se sont pas toujours trouvées, à la ligne verticale centrale, au niveau de celles de la colonne de droite et qu'il a été obligé de faire des raccords en biais.

..

Nous avons dit plus haut que nous avons rencontré des timbres ayant, soit à droite, soit à gauche, des double-lignes verticales, et que nous en avons conclu qu'il devait y avoir eu des transports sur pierre, du dessin des dix types primitifs et de leur encadrement. En examinant soigneusement ces timbres à double-lignes et en remarquant que ceux qui les avaient à gauche étaient les nos 1, 3, 5, 7 et 9 et que ceux qui les avaient à droite étaient les nos 2, 4, 6, 8 et 10, nous fûmes convaincu qu'on avait certainement dû, avec la petite planche de dix timbres, en composer une plus grande. — Mais de combien de timbres était cette dernière? — Avait-on fait un, deux, trois transports, ou plus? — C'était là le sujet d'une nouvelle recherche.

Nous nous rappelâmes alors que parmi les émissions précédentes des timbres de Suisse, il y en avait dont la planche se composait de 40 types. — Qu'on n'eût plus fait que 10 types pour les 15 rap., grands chiffres au lieu de 40, comme en avait l'émission précédente, cela se concevait; c'était un progrès. — Mais c'eût été le contraire que de ne pas, avec les 10 types primitifs, avoir formé une planche plus grande de 40 timbres au moins, comme ce qui avait été fait précédemment.

Il y a plus; en suivant cette voie il fallait aller plus loin, car le tirage des émissions précédentes n'avait pas été fait avec des planches de 40 timbres seulement, mais avec des planches plus grandes formées de quatre transports de la planche de 40, et composées par conséquent de 160 timbres.

Donc on avait dû, pour les 15 rap. grands chiffres, tirer également 160 timbres, au moins, à la fois.

Avait-on fait seize transports des dix types primitifs; ou bien avait-on, avec ces dix types, créé d'abord une planche-mère de 40 timbres, et reporté celle-ci ensuite quatre fois pour arriver à 160; de plus n'avait-on tiré que 160 timbres à la fois, c'est ce qu'il fallait chercher et trouver.

Ici nous tombons dans les hypothèses. —Après

mûr examen, nous nous arrêtons à la suivante, et nous devons dire qu'elle n'est pas sans être appuyée de certaines remarques concordantes.

Oui, on a dû faire une planche-mère de 40 timbres : — Oui, on a dû ensuite faire quatre transports de la planche-mère pour arriver à une planche plus grande contenant 160 timbres.

En voici les raisons : 1° les timbres précédents, les 5 et 10 rap. ont été tirés de cette façon, et on n'aura probablement pas songé à innover; 2° cela a dû être ainsi pour les 15 rap. grands chiffres à cause du matériel, pierres et presses, dont la grandeur ne permettait pas peut-être de former des planches de plus grandes dimensions, et 3° parce qu'il est plus pratique de faire avec soin quatre transports de dix types pour former des planches-mères de 40 timbres destinées à composer les grandes planches de 160 timbres, que de créer ces dernières d'un seul coup au moyen de seize transports des dix types primitifs.

En outre, nous arrivons à la même conviction par l'examen des timbres eux-mêmes, des défauts qui caractérisent beaucoup d'entre eux, et des lignes simples ou doubles qui les séparent. Tous ces points de repère ne sont pas nombreux, ils se répètent constamment, et leur nombre est tellement restreint qu'il ne comporte pas seize chances de multiplication, c'est-à-dire seize transports de 10 timbres.

..

Ayant adopté l'hypothèse d'une planche-mère formée de quatre transports des 10 types primitifs, et de grandes planches de 160 timbres composées au moyen de quatre transports de la planche-mère, il fallait encore décider l'ordre des transports.

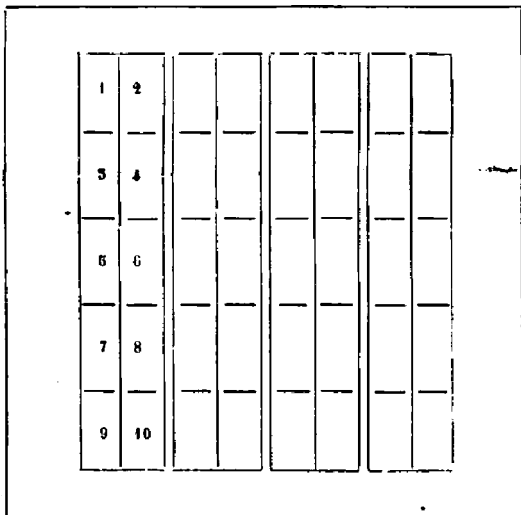
Les points de repère que nous avons trouvés, en assez petit nombre et toujours les mêmes, nous ont fait penser que les quatre transports des dix types primitifs ont été mis à côté les uns des autres, et que la planche-mère de 40 timbres ayant été ainsi formée, on a composé la grande planche de 160 timbres en faisant deux transports de la planche-mère côte à côte, et deux autres transports au-dessous des deux premiers : donnant ainsi 16 timbres sur la largeur et 10 timbres sur la hauteur; total : 160.

Cet arrangement nous explique : 1° les lignes doubles verticales séparant chaque série de 10 types; 2° les lignes doubles verticales séparant les deux transports de 40 timbres de gauche, des deux de droite, lignes doubles qui sont plus

espacées que celles qui séparent les séries de 10 types; 3° les lignes doubles horizontales que nous avons trouvées aussi au bas des types 9 et 10 et au haut des types 1 et 2, et qui, aussi espacées que les précédentes, séparent les deux transports supérieurs de 40 timbres des deux transports inférieurs; et enfin 4° les grandes marges avec lignes simples que l'on remarque sur certains timbres et qui indiquent ceux situés tout autour aux bords supérieur, inférieur, de gauche et de droite de la grande planche de 160 timbres.

Il est à remarquer que les double-lignes, même les moins espacées, n'ont pas le même écartement; les unes sont plus espacées que les autres et presque toutes le sont plus en bas qu'en haut; cela tient à ce que les transports n'ont pas été faits avec soin; c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été placés parallèlement à côté ou au-dessous les uns des autres.

*Diagramme représentant le quart de la planche composée de quatre planches-mères de 40 timbres, formées elles-mêmes de quatre transports de la planche primitive de dix types.*



En résumé le 15 rappen rayon III, grand chiffre de Suisse, comprend bien les dix types, et ces dix types sont bien placés dans l'ordre que nous avons indiqué; cela est positif.

Quant au reste de nos remarques, il y a doute; une chose même demeure pour nous inexplicée; sur divers exemplaires des mêmes types les lignes qui séparent les timbres, surtout les lignes horizontales varient, en largeur, en

force, etc., etc., à moins d'attribuer cela à des retouches après les divers transports, il faudrait en conclure qu'elles n'ont été tracées qu'après la formation de la grande planche de 160 timbres, et encore cette explication ne nous paraît-elle pas satisfaisante.

C. P.

### Avis important.

Nous comptons faire paraître incessamment, en brochure :

1° LES TIMBRES DE JUMMOO ET KASHMIR.

2° CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE, timbres-télégraphe, fiscaux, etc., 5<sup>e</sup> édition.

Nous n'avons fait qu'énumérer brièvement les timbres fiscaux dans la 4<sup>e</sup> édition; nous donnerons aujourd'hui le catalogue complet de tous les timbres connus. En présence de l'importance du travail, nous le ferons paraître en livraison, comme nous l'avons fait pour la précédente édition.

Prix de la livraison, franco : 50 centimes.

Nous espérons pouvoir faire paraître trois livraisons en deux mois.

Les personnes qui désireraient recevoir le catalogue au fur et à mesure de sa publication, sont priées de bien vouloir nous en instruire.

Nous rappelons que tous les abonnements au *Timbre-poste* expirent avec ce numéro. Les prix restent comme autrefois fixés :

Belgique,	fr. 4.
Etranger,	» 5.
Pays d'outre-mer,	» 6.
Un numéro,	» 0.50.

A dater de ce jour, le *Timbre fiscal*, au lieu de paraître tous les mois, ne paraîtra que tous les trois mois. Le motif de cette mesure est le nombre restreint d'abonnés et les frais énormes de la publication. Le prix d'abonnement reste fixé à :

Fr. 3 pour la Belgique.

» 4 — l'Etranger.

La 4<sup>e</sup> édition de notre *Catalogue prix-courant*, et la brochure *Timbres d'offices américains*, sont totalement épuisées.

Le 3<sup>e</sup> fascicule de la *Société française de Timbrologie* a paru à la fin du mois dernier. On annonce pour la fin de décembre l'apparition du 6<sup>e</sup> fascicule.

PHILATELIC SECTION

Bibliotheca Ambrosiana

